

L'OBSERVATEUR

DE L'OCDE

Cartographier l'innovation

La cohésion sociale

Crypter l'information

*L'interdépendance
mondiale*

30 FF 6 \$EU 9 DM 4 £

n° 207 août-septembre 1997



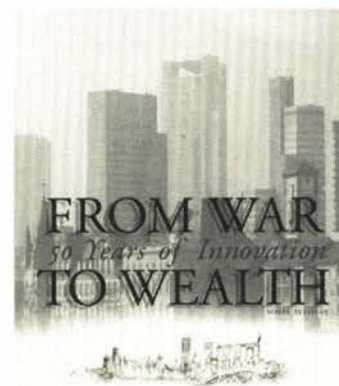
Adopté par les États-Unis en 1948, le Plan Marshall (European Recovery Program) avait un double objectif : aider à la reconstruction de l'Europe et favoriser l'établissement d'une coopération économique internationale. Le succès de la reconstruction européenne en a fait un modèle de coopération et de développement économique, dont l'influence a largement dépassé les buts et le terme qui lui étaient initialement fixés. L'Organisation européenne de coopération économique (OECE) a été créée dans son sillage en 1948 pour répartir l'aide américaine, puis l'OCDE en 1961. Au fil des décennies, cette coopération lancée pour redresser une Europe ruinée par la Seconde Guerre mondiale, a su prendre la mesure de mutations économiques inouïes tout en s'ouvrant à l'ensemble des continents. Aujourd'hui plus que jamais, l'héritage du Plan Marshall forme la clé de voûte de la prospérité des pays industrialisés.

From War to Wealth 50 Years of Innovation OECD Historical Series

'This is a birthday book: the birthday book of an idea.' The story of the OECD begins 50 years ago when the Marshall Plan was announced and it launched the idea of international, intergovernmental co-operation.

This colourful publication celebrates the growth of the Plan into a structure for its delivery in the form of the Organisation for Economic Co-operation and Development and traces how the OECD tracked world events and foresaw key developments in order to keep its member governments on course.

(03 97 04 1 P) ISBN 92-64-15503-1,
mai 1997, 120 pp.
FF75 \$EU15 DM22 £10 ¥1 580
A paraître en français



LE PLAN MARSHALL



La reconstruction européenne Collection historique de l'OCDE

Chargée initialement de répartir et d'administrer l'aide du Plan Marshall, l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) a joué un rôle essentiel dans le redressement des pays d'Europe occidentale après la guerre. La liste commentée des ouvrages et périodiques de l'OECE permet d'en mesurer l'ampleur. La présentation des ouvrages et articles tente de faire le point sur l'état le plus récent des recherches.

Pour faciliter l'étude des débuts de la reconstruction européenne et l'analyse des archives historiques de l'OECE (ouvertes au public), le texte fondateur de l'OECE et une chronologie sélective complètent ce recueil.

(03 96 02 3 P) ISBN 92-64-04362-4, mars 1996, 176 p.
bilingue
FF195 \$EU37 DM56 £24



A la découverte de l'OECE Collection historique de l'OCDE

Cinquante ans après son lancement, le Plan Marshall reste un épisode-clé de l'après-guerre. Quelle contribution a-t-il effectivement apportée à la reconstruction de l'Europe ? Afin de célébrer l'ouverture au public de ses archives historiques,

confiées à l'Institut universitaire européen (IUE) à Florence, l'OCDE a chargé un groupe d'historiens de l'IUE d'étudier le rôle joué par le Plan Marshall et l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) dans le redressement économique de l'Europe.

Cet ouvrage analyse les principaux événements qui ont marqué l'histoire de l'OECE, depuis l'offre initiale de l'aide du Plan Marshall en 1947 jusqu'à la décision en 1960 de créer l'OCDE. A travers l'histoire de la reconstruction économique européenne, il apporte une contribution aux débats sur les modèles de coopération propres à favoriser le développement économique, la libéralisation des échanges et l'intégration de l'économie mondiale.

(03 97 02 2 P) ISBN 92-64-24286-4, avril 1997, 302 p.
FF150 \$EU30 DM44 £19 ¥3 150

Rédaction

Les éditions de l'OCDE
Château de la Muette
2, rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16, France
Tél. (de France) 01 45 24 82 00
Tél. (de l'étranger) 33 1 45 24 82 00
Téléfax (de France) 01 45 24 18 15
Téléfax (de l'étranger) 33 1 45 24 18 15
Messagerie : obs.mag@oecd.org
Page d'accueil OCDE :
<http://www.oecd.org>

© OCDE 1997

Les demandes de reproduction
ou de traduction totales ou partielles
des articles de *L'Observateur de l'OCDE*
doivent être adressées
au chef des éditions de l'OCDE
2, rue André-Pascal
75775 PARIS Cedex 16, FRANCE.
Les articles reproduits ou traduits doivent être
accompagnés de la mention
«Reproduit (ou traduit) de *L'Observateur
de l'OCDE* et de la date du numéro.
Les articles signés ne peuvent être
reproduits ou traduits qu'avec
leur signature. Deux exemplaires
justificatifs doivent être
envoyés au rédacteur en chef.
Les articles signés expriment l'opinion
de leurs auteurs et non pas nécessairement
celle de l'OCDE.
Toute correspondance doit être adressée
au rédacteur en chef.
La rédaction n'est pas tenue de rendre
des manuscrits non sollicités.

Rédacteur en chef

Ulla Ranhall-Reyners

Rédacteur en chef adjoint

Martin Anderson

Assistants

Catherine Nallet

Carol Thornton

Conception graphique

Codicom/Bonté Divine!

Réalisation technique

Catherine Nallet

Carol Thornton

Recherche photographique

Silvia Thompson

Vente

Le numéro :

30 FF 6 \$ÉU 9 DM 4 £

Abonnement un an :

145 FF 30 \$ÉU 46 DM 20 £

Tél. (de France) 01 49 10 42 69

Tél. (de l'étranger) 33 1 49 10 42 69

Téléfax (de France) 01 49 10 42 76

Téléfax (de l'étranger) 33 1 49 10 42 76

Messagerie : sales@oecd.org



Sous l'effet des échanges, des investissements et des technologies de l'information, une économie véritablement mondiale prend forme, dans laquelle tous les pays sont appelés à jouer un rôle actif. La coopération internationale, permettant d'établir des règles du jeu à l'échelle de la planète, devient d'autant plus importante.

© L. Leskowitz/Pix

Éditorial

Mondialisation	<i>Une nouvelle ère mondiale</i> Donald J. Johnston	4
-----------------------	--	---

Analyses

Mondialisation	<i>Vers une économie mondialisée</i> Makoto Taniguchi et John West	5
	<i>L'économie du monde en 2020</i> Olivier Bouin et David O'Connor	9

Technologie	<i>Consensus sur la cryptographie</i> Hiroko Kamata et Teresa Peters	13
--------------------	---	----

	<i>Cartographier l'innovation</i> Candice Stevens	16
--	--	----

	<i>Diffuser la technologie dans l'industrie</i> Mario Cervantes	20
--	--	----

Social	<i>Flexibilité économique et cohésion sociale</i> Riel Miller	24
---------------	--	----

Agriculture	<i>Meilleure efficacité de l'agriculture brésilienne</i> Garry Smith	28
--------------------	---	----

Économie	<i>Les indicateurs de confiance</i> Teresa Santero et Niels Westerlund	31
-----------------	---	----

Coup de projecteur

Économie	<i>Hongrie – La réforme structurelle</i> Andrew Burns et Giancarlo Perasso	35
-----------------	---	----

Pour référence

	<i>Les perspectives économiques de l'OCDE : les points essentiels</i>	39
--	---	----

Exclusivité OBS

Économie	<i>Repères</i>	37
-----------------	----------------	----

	<i>Résultats de l'enquête lecteurs</i>	43
--	--	----

Librairie

Parutions	<i>Nouvelles publications de l'OCDE</i>	45
------------------	---	----

Adresses	<i>Où obtenir les publications de l'OCDE</i>	50
-----------------	--	----

Une nouvelle ère mondiale

par Donald J. Johnston, Secrétaire général de l'OCDE

L'environnement économique se transforme rapidement. La mondialisation s'amplifie sous l'effet du commerce international et de l'investissement, eux-mêmes aiguillonnés par l'effacement des frontières qui, à son tour, est la conséquence du progrès rapide des technologies de la communication et des transports. Ces phénomènes s'accompagnent de la libéralisation des marchés – sans laquelle l'expansion des échanges et des investissements ralentirait de façon spectaculaire – et de l'apparition de formes différentes de gestion des affaires publiques, indispensables pour arbitrer la nouvelle donne et assurer la mise en œuvre des politiques poursuivies.

L'une des tâches au cœur de la mission de l'OCDE est de montrer comment les pays membres et non membres peuvent bénéficier des avantages économiques de pareils changements. Nous sommes au seuil d'une nouvelle ère mondiale, au cours de laquelle tous les pays auront, potentiellement, la capacité de participer activement dans l'économie internationale. Celle-ci est de plus en plus définie par les économies dynamiques et émergentes des pays non membres de l'OCDE, surtout en Asie et en Amérique latine. Les «cinq grands» – Brésil, Chine, Inde, Indonésie et Russie – jouent d'ores et déjà à bien des égards un rôle important à l'échelle mondiale, non seulement dans les échanges et les investissements, mais aussi dans l'agriculture, l'énergie (y compris le nucléaire) et l'environnement.

A l'horizon 2020, le monde connaîtra sans doute un bouleversement majeur de l'équilibre global des forces économiques, la part dans la production mondiale des pays non membres de l'OCDE passant de moins de 40 % à plus de 60 %. La production des «cinq grands» équivalerait alors à celle des pays de l'OCDE et leur donnerait un poids analogue dans le débat sur les questions touchant l'économie mondiale.

Parallèlement à ces évolutions, il sera nécessaire de trouver des solutions innovatrices pour réduire le risque que certains groupes, voire des sociétés entières, soient laissés de côté ; et aussi pour préserver durablement l'environnement. Il faut beaucoup de soin et d'attention pour garantir l'équilibre entre croissance économique, stabilité sociale et bonne gestion des affaires publiques – pierres angulaires du progrès social.

L'interdépendance mondiale oblige l'OCDE à s'ouvrir davantage sur l'extérieur. Et de fait, ces dernières années, l'Organisation a accueilli cinq nouveaux membres et engagé dialogue et coopération avec de nombreuses économies non membres. Il s'agit d'un processus d'apprentissage réciproque : les différents pays se communiquent leurs expériences et les évaluent, ce qui permet à tous de profiter des pratiques les plus dynamiques ou les plus novatrices.

Pour les pays les plus pauvres, surtout en Afrique, l'intégration dans l'économie mondiale est un défi capital. Défi qui ne saurait être relevé sans l'émergence, dans la population de chaque pays, de la capacité de tirer parti des possibilités qui s'offrent. L'OCDE travaille avec d'autres organisations internationales pour accroître l'efficacité des efforts déployés à cet effet.

Le rythme auquel se nouent des liens de toute sorte entre les économies membres et non membres de l'OCDE s'accélérera sans doute dans les décennies à venir. De plus, à mesure que les économies non membres deviennent des moteurs plus importants de l'économie mondiale, la performance des pays de l'OCDE sera davantage tributaire de leurs politiques et de leurs résultats. Ce sont ces tendances qui ont conduit les ministres à demander en 1995 à l'Organisation d'examiner certains aspects et certains effets des liens entre les économies membres et non membres.

L'étude de l'OCDE *Vers une nouvelle ère mondiale*, réalisée pour répondre à cette demande des ministres, présente deux visions de l'économie mondiale en 2020. La première se place dans l'optique d'un scénario sans changement par rapport à la tendance, où les politiques gouvernementales ne subiraient pas

d'infléchissement notable ; l'autre dans une perspective plus optimiste qui invite les gouvernements et les sociétés à relever le défi d'une nouvelle ère de prospérité à l'échelle du globe. Cette seconde approche promet plus de bien-être et s'accompagne d'une meilleure intégration des pays en développement et en transition dans l'économie mondiale. Selon cette hypothèse, on s'attend à un renforcement de la sécurité internationale qui résulterait d'un net accroissement de l'interdépendance et d'une réduction de la pauvreté dans le monde.

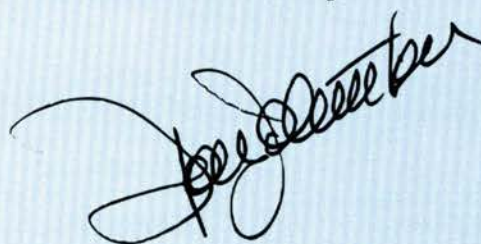
Toute projection relative à la croissance, qu'elle soit modeste ou optimiste, pose un problème majeur : assurer la croissance économique sans porter atteinte à la durabilité environnementale. De nouvelles approches s'imposent de toute urgence. Il faut par exemple rompre le lien entre croissance économique, consommation d'énergie et émission de carbone. Il faut dans les décennies à venir réussir à renforcer et à articuler plus étroitement entre elles les priorités concernant l'innovation technologique et la coopération internationale, si l'on veut inverser la tendance actuelle et assurer la durabilité.

L'avènement d'une nouvelle ère mondiale ne sera pas automatique. Il reviendra aux gouvernements d'agir résolument pour parachever un monde sans frontières en libéralisant complètement les échanges et l'investissement, garantir la stabilité et la durabilité de la politique macro-économique et poursuivre des réformes structurelles de grande envergure. Lors de leur réunion en mai de cette année, les ministres des pays de l'OCDE ont affirmé leur détermination de mettre en œuvre cet ambitieux programme.

Les gouvernements ne sauraient poursuivre ce programme sans soutien populaire. Il leur appartient d'expliquer à la société les avantages du processus de mondialisation, face à une situation où les coûts de l'ajustement ont tendance à peser lourdement sur certains secteurs, régions ou groupes sociaux et où les effets bénéfiques ne sont ressentis que faiblement à travers l'économie. Résister au changement n'aboutira qu'à laisser certains de côté et à les priver du relèvement du niveau de vie que les échanges et le progrès technologique peuvent leur apporter.

L'étude *Vers une nouvelle ère mondiale* propose deux images du monde : ce qu'il serait s'il continuait lentement sa marche en avant sans changement par rapport à la tendance ; ce qu'il serait dans une perspective de performances élevées. Ce que l'étude ne peut dire, en revanche, c'est jusqu'où les pays membres et non membres de l'OCDE pourront aller. Mais il contient de nombreux éléments susceptibles de servir de fondement à une vision plus ambitieuse.

Si les économistes ne vont habituellement pas au-delà d'une extrapolation à partir de facteurs connus, c'est précisément là le mandat des dirigeants et décideurs politiques. Ils ont pour mission d'avoir une vision mondiale à l'horizon 2020 qui permette un saut qualitatif. C'est exactement cela qui nous a permis d'envoyer un homme sur la lune. C'est comme cela que nous réglerons quelques-uns des problèmes apparemment insolubles qui se posent aux pays en développement comme aux pays développés. Le scénario «optimiste» n'est pas suffisant. Comme le disait le poète anglais Robert Browning, l'homme doit viser plus loin que ce qu'il peut embrasser. Telle doit être l'ambition des dirigeants de ce monde.



Vers une économie mondialisée

Makoto Taniguchi et John West

Qu'ils appartiennent ou non à la zone OCDE, tous les pays ont aujourd'hui la possibilité d'établir entre eux des liens étroits qui sont le gage d'une économie véritablement mondiale. Le resserrement de ces liens permettra, au cours des 20 prochaines années, d'accroître la prospérité, de renforcer la sécurité géopolitique et de promouvoir un développement écologiquement viable. Pour progresser dans cette voie, il faudra cependant renforcer la coopération internationale et surmonter un certain nombre d'obstacles économiques, sociaux et environnementaux¹.

Les économies de l'OCDE ont prospéré ensemble au cours du demi-siècle qui s'est écoulé depuis la Seconde Guerre mondiale. Pendant de nombreuses années, l'Europe et le Japon ont connu une croissance rapide qui leur a permis de réduire leur retard sur les États-Unis. Dans ce processus, la libéralisation progressive des échanges internationaux et des mouvements de capitaux au sein de l'OCDE a joué un rôle important, permettant aux pays membres de se spécialiser dans les activités où ils bénéficiaient d'un avantage comparatif et de resserrer leurs liens en matière d'échanges, d'investissements et de flux financiers. Autant de facteurs qui ont stimulé la croissance et accru la prospérité de la zone. Au cours des années 50 et 60, un très petit nombre d'économies n'appartenant pas à l'OCDE ont participé à cette vague d'expansion. Mais, à partir des années 70, Hong-Kong, Singapour, la Corée du Sud et le Taipei chinois ont commencé à suivre les traces de l'Europe et

du Japon. Grâce à une croissance dynamique axée sur les exportations, ils ont vu s'élever leur niveau de vie et quasiment disparaître la pauvreté.

Le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et la Russie deviennent des acteurs de plus en plus importants sur la scène mondiale. Ici, la bourse de Shenzhen en Chine.



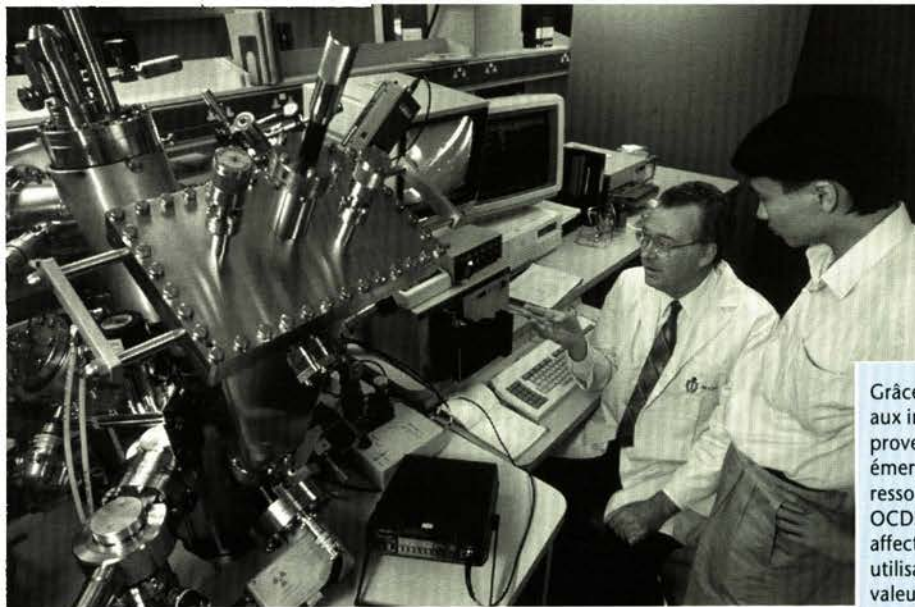
Makoto Taniguchi est ancien Secrétaire général adjoint de l'OCDE ; John West travaille au cabinet du Secrétaire général.

Messagerie : john.west@oecd.org

Cette évolution a eu également des effets positifs pour les économies de l'OCDE. Avec leur rapide expansion, les «dragons d'Asie» ont offert des débouchés de plus en plus importants aux exportations des pays de l'OCDE et un accueil propice à des investissements rentables. Les consommateurs de la zone OCDE y trouvent aussi leur avantage, dans la mesure où les produits importés de ces pays sont généralement beaucoup moins chers que les produits nationaux ou originaires d'autres pays de l'OCDE. En outre, les ressources de la zone OCDE peuvent ainsi être affectées à des utilisations à plus forte valeur ajoutée, notamment dans les services à haute intensité de qualification et les biens d'équipement. Ces derniers étant en partie exportés vers les économies non membres, le cercle vertueux ainsi enclenché stimule, à son tour, le développement des pays de l'OCDE.

Entre ces derniers et les pays non membres, il existe aujourd'hui une convergence historique d'intérêts plaçant pour le renforcement de leurs relations commerciales, financières et d'investis-

1. Vers une nouvelle ère mondiale : défis et opportunités – Rapport d'orientation. Les éditions de l'OCDE, Paris, 1997 ; Vers une nouvelle ère mondiale : défis et opportunités – Rapport analytique. Les éditions de l'OCDE, Paris, à paraître 1997.



M. Bobb - Camp-Matrix/Cosmos

Grâce, entre autres, aux importations en provenance des pays émergents, les ressources de la zone OCDE peuvent être affectées à des utilisations à forte valeur ajoutée.

sement. Depuis une dizaine d'années, les principes de la démocratie et de l'économie de marché se sont largement répandus, tout particulièrement dans les anciens pays à économie planifiée, mais également dans un nombre croissant de pays en développement. Échanges et investissements mondiaux ayant connu une expansion spectaculaire, les «cinq grands» – le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et la Russie – font aujourd'hui figure d'acteurs importants à l'échelle de la planète. Une économie véritablement mondiale, au sein de laquelle tous les pays sont appelés à jouer un rôle actif, est en train de prendre forme. Néanmoins, le rythme d'intégration à cette économie reste inégal et un grand nombre de pays en développement, notamment en Afrique, participent moins que par le passé aux échanges et aux investissements internationaux.

Les enjeux du changement

Le changement structurel est en cours dans la plupart des économies. L'agriculture des pays de l'OCDE a, par exemple, connu un déclin spectaculaire pour ne représenter aujourd'hui qu'à peine 7 % de l'emploi. A l'inverse, les services, naguère considérés comme une activité économique d'appoint, emploient actuellement plus de 60 % des actifs. Et avec le développement des industries fondées sur le savoir, la demande de travailleurs qualifiés est de plus en plus forte². Ces mêmes tendances sont observées dans les économies émergentes d'Asie où les activités manufacturières en déclin abandonnent aux services le rôle de moteur de la croissance économique.

Accompagnant un progrès technologique rapide, les flux internationaux de biens, de services et de capitaux sont devenus des facteurs importants du changement structurel. Ces dernières années, les échanges mondiaux ont progressé trois fois plus vite que le PIB ; au cours de la décennie passée, la croissance de l'investissement direct étranger a été six fois plus rapide.

Dans cette accélération de la mondialisation, les économies non membres ont joué un rôle déterminant. Abstraction faite de la Corée et du Japon, tous deux membres de l'OCDE, l'Asie représente aujourd'hui près de 20 % des échanges mondiaux, plus de trois fois ce qu'elle représentait il y a 25 ans. En outre, sept économies d'Asie (Chine ; Hong-Kong, Chine ; Taipei chinois ; Singapour ; Malaisie ; Thaïlande ; Indonésie) font aujourd'hui partie des 30 plus grands pays commerciaux du monde. Les économies dynamiques et émergentes d'Asie de l'Est et d'Amérique latine, de même qu'un nombre croissant d'économies en transition, apportent aussi la preuve que l'intégration dans l'économie mondiale est un moyen puissant d'accélérer la croissance et le développement. A cet égard, la coopération pour le développement a joué un rôle catalyseur.

Ces évolutions économiques mondiales peuvent néanmoins entraîner des revendications sociales et susciter des pressions protectionnistes. C'est tout particulièrement le cas lorsqu'elles s'accompagnent du chômage élevé et persistant observé depuis deux décennies dans beaucoup de pays de l'OCDE. L'on accuse souvent la mondialisation d'être la cause du chômage, des disparités croissantes de revenu et de la désindustrialisation. En effet, cette accélération des changements a un

2. Candice Stevens, «Le savoir, moteur de la croissance», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 200, juin-juillet 1996.

3. Jean-Claude Paye, «Technologie, emploi et changement structurel» et George Papaconstantinou, «La technologie et l'emploi», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 194, juin-juillet 1995.

4. Edwin Leuven et Albert Tuijnman, «L'apprentissage à vie : quels financements ?», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 199, avril-mai 1996.

5. Nicholas Vanston, «Les effets économiques du changement réglementaire», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 206, juin-juillet 1997.

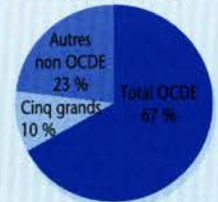
6. Stephen L. Harris et Charles A. Pigott, «Services financiers : un nouvel environnement», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 206, juin-juillet 1997.

7. Barrie Stevens, «La Chine à l'aube du 21^e siècle», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 201, août-septembre 1996.

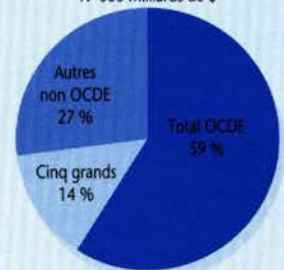
8. William H. Witherell, «Un accord multilatéral sur l'investissement», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 202, octobre-novembre 1996.

A. Parts du commerce mondial \$ de 1992

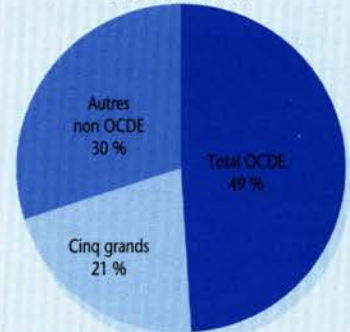
1995
7 600 milliards de \$



2020 – Scénario sans changement par rapport à la tendance
17 000 milliards de \$



2020 – Scénario performance élevée
28 000 milliards de \$



Source : OCDE

coût, en particulier pour les travailleurs peu qualifiés et les activités en déclin. Mais les avantages qu'en retire la collectivité tout entière l'emportent sur ce coût³. D'autres activités, faisant appel à une main-d'œuvre plus qualifiée, s'en trouvent stimulées. Elles relèvent en général du secteur tertiaire (technologies de l'information et activités financières en tête) dont les exportations ont progressé deux fois plus vite que celles des marchandises.

Face à ce défi, les gouvernements des pays de l'OCDE doivent promouvoir la flexibilité des mar-

chés du travail et des produits, favoriser l'éducation⁴ et réformer les politiques sociales, dans le but d'améliorer la capacité d'adaptation et d'innovation des individus et des entreprises tout au long de la vie, et de maximiser les avantages de la mondialisation⁵.

Des perspectives de prospérité

Les investissements en capital humain et le progrès technologique rapide laissent prévoir une prospérité accrue. Les technologies de l'information, la biotechnologie, les matériaux élaborés, les nouvelles sources d'énergie et l'amélioration des transports contribueront non seulement à créer de la richesse, mais stimuleront aussi le changement structurel. Toutefois, pour concrétiser ces avantages potentiels, les politiques gouvernementales devront promouvoir les tendances ainsi créées par les marchés et faciliter l'adaptation aux changements qu'elles engendrent.

Mener à bien le processus de libéralisation des échanges et des mouvements de capitaux⁶ à l'échelle mondiale amorcé à la fin de la Seconde Guerre mondiale est à cet égard essentiel. Un grand nombre de pays de l'OCDE et de pays non membres se sont engagés, dans des cadres régionaux divers, à atteindre l'objectif du libre-échange dans un délai déterminé, le plus souvent à l'horizon 2010 ou 2020. L'assainissement budgétaire et la stabilité macro-économique sont également indispensables. Les pays de l'OCDE devront encore progresser dans la voie des réformes structurelles. Quant aux économies non membres, un grand nombre d'entre elles devront améliorer leurs capacités de développement en termes de modalités de l'action politique, d'efficacité dans la gestion des hommes, de capital social, humain et matériel.

À l'horizon 2020, une telle stratégie déboucherait, pour les pays membres et non membres de l'OCDE, sur un monde très différent et sans nul doute meilleur. On peut en effet prévoir :

- une sensible augmentation de la prospérité mondiale, mais plus marquée dans les pays non membres : dans les pays de l'OCDE, les niveaux de vie pourraient être supérieurs de 80 % en 2020 à ce qu'ils sont actuellement tandis que la hausse dans les pays non membres pourrait atteindre en

moyenne 270 % ; le chômage serait sensiblement réduit

- une modification de l'équilibre économique planétaire au profit des pays actuellement non membres de l'OCDE, dont le poids dans l'économie mondiale pourrait dépasser 60 % (contre environ 40 % en 1995), tandis que leur part des échanges mondiaux pourrait passer d'un tiers à la moitié (graphique A)

- plus d'un tiers du PIB mondial réalisé par les «cinq grands» (soit à peu près la même proportion que les membres actuels de l'OCDE en 2020), en raison notamment de leur très importante population (graphique B). La Chine deviendrait en outre la plus grande économie du monde, pesant en termes de PIB la moitié de l'OCDE en 2020⁷

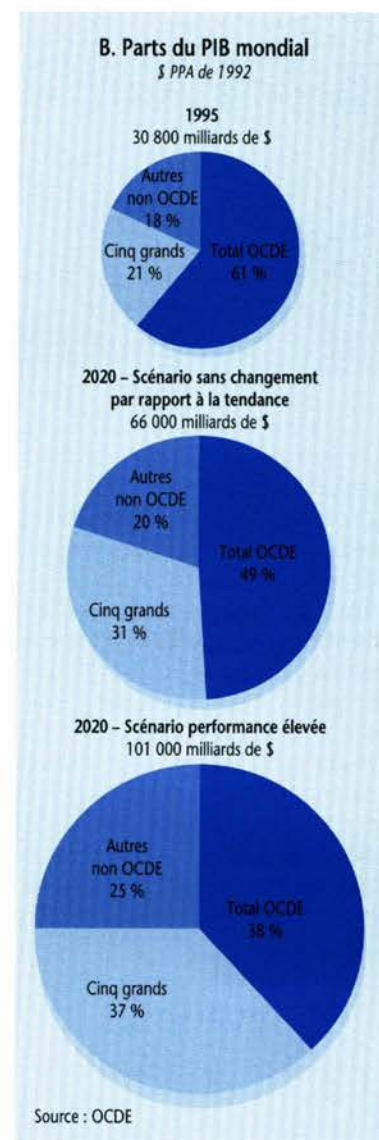
- un processus de rattrapage économique amenant le niveau de développement des économies non membres à 30 % de celui de la zone OCDE en 2020, contre environ 15 % en 1995

- un resserrement des liens entre toutes les économies, les échanges commerciaux atteignant environ 50 % du PIB en 2020, contre 30 % aujourd'hui.

Ce scénario de performance élevée représente moins une prévision qu'une possibilité réaliste d'évolution de l'économie mondiale. Il suppose que les gouvernements engagent les réformes qui lui permettront de se concrétiser. En outre, il ne constitue en aucun cas une limite maximum. Par ailleurs, parce qu'il se traduit par une amélioration des niveaux de vie, ce scénario apporte également des solutions à un grand nombre de problèmes, en particulier dans les domaines de l'environnement, de l'urbanisation et de la politique sociale. Des perspectives moins encourageantes peuvent bien entendu être envisagées, notamment dans l'hypothèse où les gouvernements ne mènent pas les réformes qui s'imposent ou ne parviennent pas à résister aux pressions protectionnistes. Un renversement du processus de mondialisation risquerait d'entraîner une fragmentation, avec des effets dommageables pour la prospérité économique et la stabilité politique.

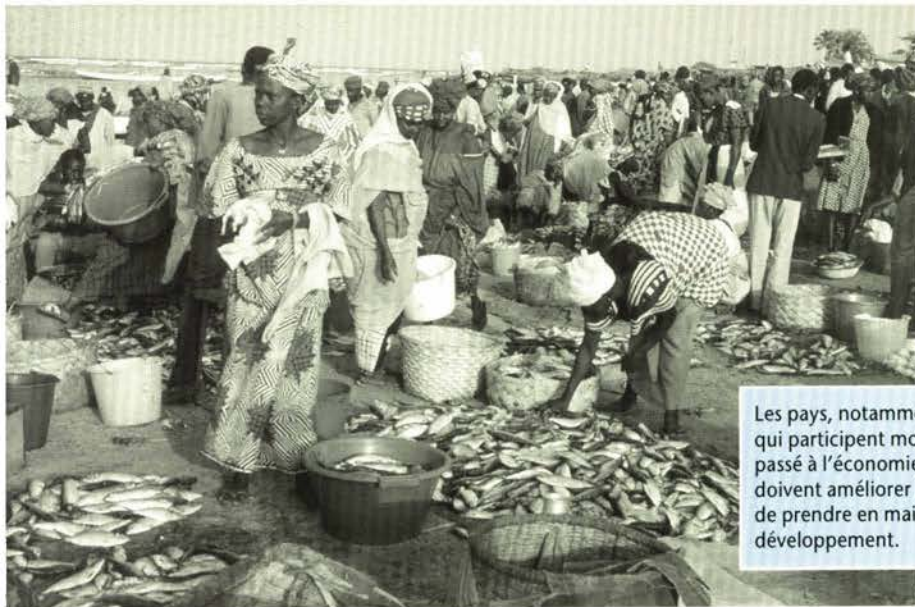
Mener la réforme sur trois fronts

La perspective d'une «ère mondiale» dépend de la capacité des individus, des gouvernements



et du système international à saisir les occasions de changement et à canaliser les pressions qui s'exercent à cet égard tout en s'y adaptant. Plusieurs actions majeures devront être engagées.

La première consistera à renforcer un système commercial multilatéral libre et ouvert. Des progrès considérables ont été accomplis dans la voie de la libéralisation des échanges et des mouvements de capitaux, notamment dans le cadre des engagements pris lors des négociations d'Uruguay. La création de l'Organisation mondiale du commerce a donné un fondement juridique au nouveau système commercial multilatéral. Les pays de l'OCDE négocient actuellement un accord multilatéral sur l'investissement (AMI) qui sera ouvert à l'adhésion des pays non membres, dont certains ont d'ores et déjà exprimé un souhait dans ce sens⁸. Plus de la moitié des échanges mondiaux ont désormais lieu dans le cadre d'accords de libre-échange ou entre des pays qui ont décidé de libé-



Perruche Sebhan/Campagne

Les pays, notamment en Afrique, qui participent moins que par le passé à l'économie mondialisée, doivent améliorer leur capacité de prendre en main leur propre développement.

raliser leurs échanges à l'issue d'un certain délai. En outre, l'OCDE travaille à la mise au point de principes généraux applicables aux traités internationaux, aux prix de transfert et à la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales au niveau international. Un nombre croissant de pays non membres s'associent à ces initiatives.

Le système multilatéral continuera cependant à se heurter à des difficultés. La présence accrue d'économies non membres exigeant des ajustements importants et un secteur des services appelé à être exposé bien davantage à la concurrence internationale, les pressions protectionnistes et les frictions commerciales iront très certainement de pair avec le processus de mondialisation. Certains obstacles aux frontières subsistent encore dans les pays de l'OCDE – dans l'agriculture notamment – et malgré la poursuite du processus de libéralisation, les obstacles aux échanges et aux mouvements de capitaux restent généralement élevés dans les pays non membres. Même si un grand nombre d'obstacles internes, relevant en particulier de la réglementation intérieure ou de la politique de la concurrence, commencent à être surmontés. Enfin, la fiscalité va constituer un nouveau défi, ne serait-ce qu'à cause de l'intensification d'une concurrence fiscale au niveau mondial ou des implications, pour les systèmes fiscaux nationaux, du développement des technologies mondiales de communication, en particulier Internet.

La deuxième étape a trait au progrès de la réforme en matière de politiques nationales. Compte tenu des transformations structurelles prévisibles et du vieillissement des populations⁹, les économies de l'OCDE devront devenir plus flexibles, plus adaptables et plus innovantes. Mais si des avancées considérables ont été accomplies dans la libéralisation des marchés financiers et du commerce international, les progrès ont été plus lents en matière de réforme des marchés du travail et des marchés de produits.

De fait, la réforme des marchés du travail doit pouvoir concilier l'impératif d'un ajustement sans heurt avec le maintien de la cohésion sociale. Un réel défi dans un monde où beaucoup de salariés

vont changer d'emploi, voire de carrière, plusieurs fois au cours de leur vie active¹⁰ et où, malgré une probable élévation générale du revenu, les disparités risquent de s'accroître sous l'influence des échanges commerciaux et des technologies favorisant la main-d'œuvre qualifiée. Dans un tel contexte, les politiques sociales et de l'éducation devront renforcer la capacité d'adaptation des individus et mettre l'accent sur les besoins de formation des travailleurs non qualifiés.

La troisième étape exigera un renforcement des politiques en faveur du développement durable. Si la mondialisation peut favoriser des formes de développement économique plus efficaces et moins nuisibles à l'environnement, l'expansion de l'activité économique risque néanmoins d'entraîner une aggravation de la pollution et une utilisation plus intense des ressources naturelles¹¹. Les politiques d'environnement doivent donc veiller à ce que les avantages de la croissance économique ne soient pas réduits à néant par les coûts induits de la pollution en matière de santé, de dégradation ou de disparition des terres cultivables, de raréfaction des ressources naturelles, dont celles de la pêche.



L'économie mondiale offre des perspectives extrêmement prometteuses. Si leur accomplissement reste entaché d'incertitudes, il n'en demeure pas moins que les travaux concrets de la communauté internationale s'inscrivent déjà dans le cadre de l'«ère mondiale». Grâce à ses approches interdisciplinaires, l'OCDE peut contribuer à la réalisation de ce grand dessein en examinant tous les problèmes soulevés par la mondialisation et en élaborant des règles du jeu internationales susceptibles de les aplanir. Elle peut en outre renforcer les fondements d'une gestion commune des affaires de la planète, notamment dans le cadre de partenariats avec les pays non membres. Car

9. Lans Bovenberg et Anja van der Linden, «Vieillesse et politiques de pensions», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 205, avril-mai 1997.

10. Voir pp. 24-27.

11. Voir pp. 9-12.

l'influence de ces derniers sur l'évolution de la situation dans les pays de l'OCDE et sur l'économie mondiale tout entière est appelée à se renforcer. Enfin, la mondialisation de l'économie et l'internationalisation de nombreuses questions relevant de l'action des pouvoirs publics rendent encore plus important le rôle de la coopération internationale et du système multilatéral. ■

BIBLIOGRAPHIE OCDE



- Vers une nouvelle ère mondiale : défis et opportunités – Rapport d'orientation, 1997
- Vers une nouvelle ère mondiale : défis et opportunités – Rapport analytique, à paraître 1997
- Revue économique de l'OCDE, n° 28, à paraître 1997
- Nicholas Vanston, «Les effets économiques du changement réglementaire», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 206, juin-juillet 1997
- Tendances des marchés des capitaux, n° 67, 1997
- Stephen L. Harris et Charles A. Pigott, «Services financiers : un nouvel environnement», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 206, juin-juillet 1997
- Horizon 2000 : les nouvelles priorités pour la politique sociale, à paraître 1997
- Lans Bovenberg et Anja van der Linden, «Vieillesse et politiques de pensions», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 205, avril-mai 1997
- Vers des règles multilatérales sur l'investissement, 1996
- William H. Witherell, «Un accord multilatéral sur l'investissement», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 202, octobre-novembre 1996
- La Chine au 21^e siècle : implications globales à long terme, 1996
- Barrie Stevens, «La Chine à l'aube du 21^e siècle», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 201, août-septembre 1996
- Perspectives de la science, de la technologie et de l'industrie, 1996
- Candice Stevens, «Le savoir, moteur de la croissance», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 200, juin-juillet 1996
- Faire de l'apprentissage à vie une réalité pour tous, 1996
- Edwin Leuven et Albert Tuijnman, «L'apprentissage à vie : quels financements?», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 199, avril-mai 1996
- Jean-Claude Paye, «Technologie, emploi et changement structurel», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 194, juin-juillet 1995
- Qualifications et compétences professionnelles dans l'enseignement technique et la formation professionnelle – évaluation et certification, 1995
- George Papaconstantinou, «La technologie et l'emploi», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 194, juin-juillet 1995.

L'économie du monde en 2020

Olivier Bouin et David O'Connor

De plus en plus de pays qui n'appartiennent pas à l'OCDE sont devenus ces dernières années de grands exportateurs de produits manufacturés. Les échanges de ces produits entre pays membres et pays non membres s'intensifient et contribuent aujourd'hui fortement à la croissance du commerce international. On observe la même tendance pour les flux de capitaux : la proportion des investissements privés de l'OCDE réalisés dans les pays non membres est en progression constante. Le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et la Russie – les « cinq grands » (chacun de ces pays a plus de 150 millions d'habitants et un PIB supérieur à 100 milliards de dollars) – jouent d'ores et déjà un rôle considérable dans les importations, la production pour le marché mondial, l'accueil de l'investissement étranger et, de plus en plus, l'investissement à l'étranger. Si ces pays, et d'autres, parviennent à mettre en œuvre des réformes axées sur l'ouverture, ils devraient peser de plus en plus lourd dans l'économie mondialisée du 21^e siècle.

L'économie mondiale se transforme sous l'effet de tout un ensemble de facteurs, notamment l'évolution démographique, l'innovation technologique, la libéralisation des échanges et des opérations financières, ainsi que les réformes internes tant dans les pays de l'OCDE qu'ailleurs. Pour définir un cadre de planification pour l'action à long terme dans les pays membres, l'OCDE a lancé le projet «interdépendance»¹ comportant deux scénarios très contrastés de l'économie mondiale – l'un repo-

sant sur l'hypothèse d'une croissance rapide dans tous les pays, l'autre étant moins optimiste – pour rendre compte des interactions possibles entre tous ces facteurs au cours des 25 prochaines années. Un modèle calculable d'équilibre général, le «modèle d'interdépendance» mis au point par le Centre de développement, a permis d'étudier leur impact sur les échanges, la production et l'emploi, les marchés des produits alimentaires et de l'énergie ainsi que l'environnement mondial.

Dans les deux scénarios, les dotations de base (population et ressources naturelles) et les relations internationales restent pratiquement similaires. Dans le scénario de croissance rapide, la libéralisation des échanges et de l'investissement à

l'échelle mondiale, de même que les réformes au niveau national, progressent nettement, tant dans les pays de l'OCDE que dans les pays non membres, le principal effet bénéfique étant une accélération de la productivité. Il se caractérise par la perspective d'une nette amélioration des niveaux de vie dans les pays de l'OCDE et dans les autres pays. Une croissance rapide dans la zone OCDE, résultant à la fois des réformes structurelles internes et des liens de plus en plus étroits avec les pays non membres, devrait compenser les effets du vieillissement démographique, qui risque de freiner fortement l'activité. Les économies de l'OCDE pourraient ainsi connaître au cours des 25 prochaines années une expansion du même ordre que celle du dernier quart de siècle (à peu près 3 % par an). Les économies non membres ont un potentiel nettement plus élevé et des politiques saines devraient renforcer l'expansion (d'un rythme de croissance annuelle du PIB de 4,5 % ces 25 dernières années, on passerait à 6,7 %). Au cours de la même période, le taux de croissance moyen du PIB dans les économies non membres pourrait atteindre plus du double de celui de la zone OCDE.

Mais une réforme plus lente des politiques poursuivies dans chacun des groupes de pays – en matière de libéralisation des échanges et des réformes internes, surtout pour l'assainissement budgétaire, l'élimination des subventions nationales et les politiques structurelles – pourrait entraîner des taux de croissance plus faibles, voire nettement plus faibles.

Ouverture pour les échanges

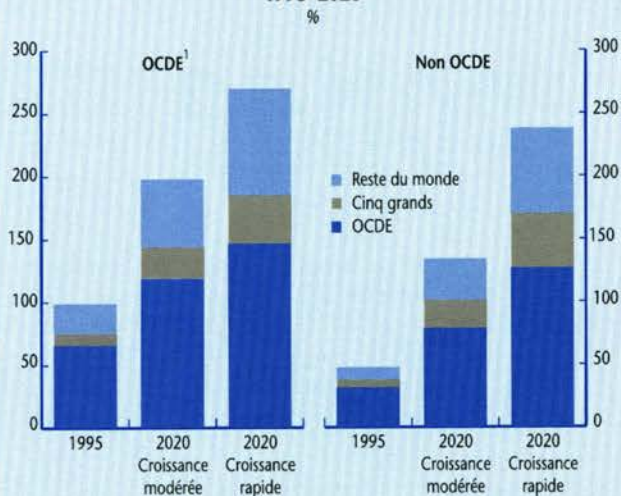
La libéralisation des échanges, la baisse des coûts des transports et des communications, de même que la plus grande mobilité internationale du capital, pourraient se conjuguer pour ouvrir davantage les économies. Dans le scénario de forte croissance du projet «interdépendance», les échanges augmentent plus rapidement que la produc-

1. Cet important projet, mené par diverses directions de l'OCDE, s'est conclu par la publication de **Vers une nouvelle ère mondiale : défis et opportunités – Rapport d'orientation**. Les éditions de l'OCDE, 1997 et de **Vers une nouvelle ère mondiale : défis et opportunités – Rapport analytique**. Les éditions de l'OCDE, à paraître 1997.

Olivier Bouin et David O'Connor travaillent au Centre de développement de l'OCDE.

Messagerie : cendev.contact@oecd.org

A. Croissance des exportations dans les pays OCDE et non OCDE, 1995-2020



1. Les exportations totales de l'OCDE sont sous-évaluées car les exportations intra-UE sont exclues.
Source : OCDE

tion mondiale ; ils sont multipliés par 3 ½ en valeur et passent de 30 % du PIB mondial en 1995 à environ 45 % en 2020. Les échanges entre les pays de l'OCDE devraient s'accroître moins vite que ceux entre les pays non membres, notamment parce que les barrières commerciales dans la zone OCDE étaient déjà faibles en 1995 et que, par conséquent, la suppression des droits de douane ne devrait pas autant stimuler les échanges (graphique A).

Ces tendances se reflètent dans l'évolution des échanges régionaux. Dans les deux scénarios, la moitié de la croissance du commerce mondial correspond aux échanges entre les pays de l'OCDE et le reste du monde, les «cinq grands» représentant environ un quart des échanges totaux de l'OCDE.

Tout le monde pourrait largement profiter d'une intégration commerciale plus étroite. Les consommateurs d'abord. Ils devraient bénéficier de l'importation de produits moins chers que les produits nationaux similaires, surtout grâce à la suppression des droits de douane, à l'origine très élevés, sur les produits alimentaires et les biens de consommation (textiles et habillement surtout). Le prix relatif de ces importations baisserait fortement, en particulier quand on le compare au prix des exportations de produits manufacturés des pays de l'OCDE.

Les producteurs ensuite. A mesure que la production se mondialise, il leur sera de plus en plus intéressant de s'approvisionner à l'extérieur en composants et produits intermédiaires. Dans le même temps, les structures de production dans les pays de l'OCDE auront tendance à favoriser les activités à forte intensité de qualifications, créant ainsi des emplois relativement bien rémunérés. Comme le montrent depuis une vingtaine d'années les économies dynamiques d'Asie, l'impor-

tation de biens d'équipement et de produits intermédiaires de haute technologie en provenance des pays de l'OCDE est fondamentale pour la mise en place d'industries exportatrices performantes. Dans le scénario de forte croissance, les exportations de biens d'équipement des pays de l'OCDE à destination des pays non membres seraient quasi-

ment multipliées par cinq. C'est le Japon qui paraît devoir se spécialiser le plus dans la production et l'exportation de ce type de biens, en partie à la faveur de la vive expansion prévue pour les marchés asiatiques.

Enfin, le secteur des services dans les pays de l'OCDE – qui vient de loin au premier rang pour la production et l'emploi – devrait également tirer parti du resserrement des liens avec les économies non membres. La libéralisation des activités de services dans ces économies ouvrira en effet de nouvelles possibilités aux fournisseurs compétitifs de l'OCDE dans différents domaines (médias et information, logiciels, éducation, services financiers, assurance, immobilier, conseil en gestion). Les échanges de services vont probablement se renforcer, mais ce sera essentiellement par l'investissement direct étranger que les entreprises de l'OCDE exploiteront ces possibilités (de nombreux services, comme le tourisme, ne sont pas échangeables). Beaucoup de ces activités font intervenir des professionnels hautement qualifiés dont la mobilité intensifiera la mondialisation du secteur des services.

Mobilité internationale du capital

La mobilité internationale du capital se traduit par une allocation plus efficiente de l'épargne mondiale en fonction des possibilités d'investissement les plus rentables. Elle permet également un lissage de la consommation par emprunt ou diversification à l'étranger. Ces avantages jouent tout particulièrement à travers l'interaction entre, d'un côté, les économies de l'OCDE, caractérisées par une abondance du capital, une croissance modeste et un vieillissement démographique et,

de l'autre côté, les économies émergentes, qui manquent de capitaux, ont une forte croissance et une population (encore) jeune. Les entreprises multinationales ou les investisseurs de portefeuille des pays de l'OCDE peuvent attendre des rendements plus élevés (bénéfices, dividendes et intérêts), dès lors qu'ils s'engageront davantage à l'égard des économies émergentes à forte croissance. Beaucoup d'investisseurs des pays de l'OCDE (entreprises, ménages, banques) pourraient profiter de la diversification internationale des portefeuilles, mais tout particulièrement les investisseurs institutionnels, notamment les organismes de retraite, les fonds de placement et les compagnies d'assurance.

A supposer que les pays de l'OCDE prennent des mesures pour faciliter la diversification internationale des investissements des organismes de retraite, les rendements prévus, plus élevés, pourraient contribuer au règlement des problèmes budgétaires et financiers liés au vieillissement de leurs populations. L'OCDE a calculé la hausse du taux moyen de rendement des actifs des organismes de retraite de la zone selon le degré de diversification internationale des portefeuilles. Si la part des marchés émergents dans ces actifs augmente progressivement pour passer à environ 10 % en 2020 (contre 2 % actuellement), cela rapportera des ressources supplémentaires de quelque 2,5 % pour les retraites. Les pays de l'OCDE qui en profiteront le plus seront donc ceux qui se constitueront rapidement des avoirs conséquents dans les économies émergentes. Malgré tout, même si la situation des retraités dans les pays de l'OCDE s'améliore grâce aux investissements sur ces marchés, le gain ne sera pas suffisant pour financer totalement la charge supplémentaire que la hausse

2. Lans Bovenberg et Anja van der Linden, « Vieillesse et politiques de pensions », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 205, avril-mai 1997.

3. Barrie Stevens, « Une pénurie mondiale de capitaux ? », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 196, octobre-novembre 1995.

4. Ferdinand Kuba, « L'autosuffisance alimentaire pour la Chine », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 206, juin-juillet 1997.

5. Barrie Stevens, « La Chine à l'aube du 21e siècle », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 201, août-septembre 1996.

6. David Blandford et Gérard Viatte, « Assurer la sécurité alimentaire globale », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 203, décembre 1996-janvier 1997.

7. Fatih Birol et Tomohiko Inui, « Les besoins énergétiques de l'Asie », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 201, août-septembre 1996.

du taux de dépendance des personnes âgées entraînera pour les régimes de retraite. On ne pourra éviter une réforme des régimes nationaux de retraite².

Les entrées nettes de capitaux dans les économies émergentes n'augmenteront probablement pas beaucoup à long terme. En effet, leurs investisseurs pourraient également tirer avantage d'une plus grande diversification en multipliant leurs investissements sur les marchés de l'OCDE, et ces flux devraient compenser dans une certaine mesure les sorties brutes de capitaux en provenance de la zone OCDE. Deux autres facteurs peuvent expliquer pourquoi la situation de l'épargne et de l'investissement dans les pays en développement, proche de l'équilibre depuis longtemps, le restera à l'avenir.

Premièrement, la baisse des taux de fécondité et des taux de dépendance stimuleront l'épargne des ménages, l'épargne intérieure des entreprises augmentera à la faveur d'une hausse des rendements de l'investissement et l'accélération de la croissance tendancielle de la production gonflera les revenus et l'épargne à long terme. Une hausse modeste de 4 % du PIB dans les pays non membres serait suffisante pour répondre aux besoins d'investissements supplémentaires de ces pays (un grand nombre de pays d'Asie de l'Est ont connu durant leur décollage une progression de l'ordre de 10 à 15 % du PIB).

Deuxièmement, les marchés financiers, sensibles au risque, surveillent de près le ratio d'endettement extérieur des pays et leur déficit des opérations courantes. L'endettement international net ne peut pas s'alourdir indéfiniment en proportion du PIB et l'on peut s'interroger sur la capacité de financement de la dette – en particulier dans les pays en développement – lorsque les recettes en devises sont insuffisantes. C'est pourquoi les pays agissent sur les opérations courantes en ajustant la politique budgétaire ou monétaire de façon à éviter des déficits massifs et durables. Cela montre une fois de plus que les économies non membres n'absorberont pas une épargne étran-

gère représentant une très forte proportion de leur PIB. Il n'y a donc pas lieu de craindre à l'avenir une pénurie mondiale de capitaux ou des sorties nettes massives de la zone OCDE³.

Ressources naturelles et environnement

Dans l'hypothèse d'une forte croissance, la production agricole mondiale augmentera au cours des 25 prochaines années à peu près au même rythme que depuis une vingtaine d'années, grâce surtout à une amélioration de la productivité. Pour l'essentiel, la demande supplémentaire de produits alimentaires de la part des pays non membres restera couverte par la production intérieure, même dans les grandes économies comme la Chine⁴ et l'Inde. Ce qui n'empêchera pas les échanges agricoles de connaître une forte expansion.

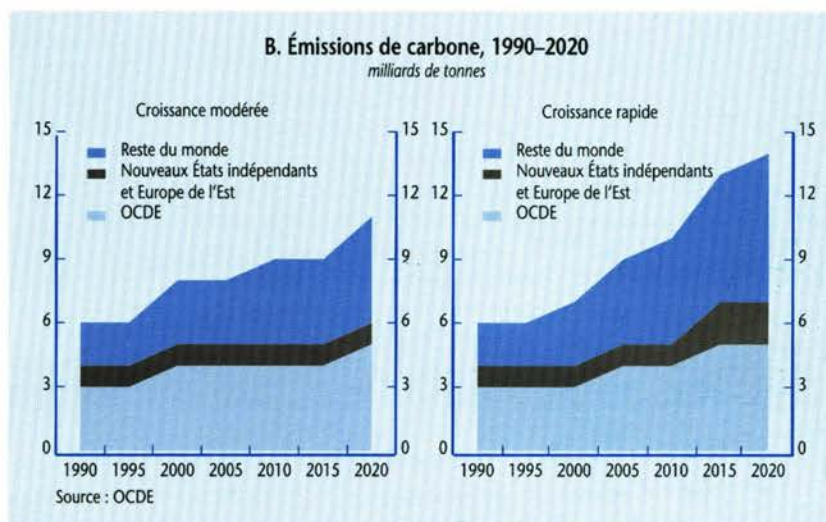
Le scénario catastrophe – la forte progression de la demande de produits alimentaires et une moindre autosuffisance en Chine entraîneraient une hausse marquée des prix mondiaux des produits alimentaires – n'est pas corroboré par les résultats de cet exercice de modélisation. Néanmoins, pour que la Chine parvienne aux taux nécessaires de croissance de la productivité, il faudra renforcer la recherche agricole (en particulier dans les biotechnologies), les infrastructures rurales et les mécanismes d'incitation des agriculteurs

(par exemple, au moyen de réformes des prix et des régimes fonciers)⁵.

Une augmentation des importations de produits agricoles sur des marchés auparavant fortement protégés – essentiellement l'Union européenne, le Japon et d'autres pays prospères d'Asie de l'Est – serait essentiellement couverte par des exportations en provenance d'Amérique du Nord, d'Australie et d'Amérique latine. De nouveaux ajustements structurels du secteur agricole en Europe, au Japon et dans d'autres pays d'Asie de l'Est à revenu élevé seraient donc nécessaires. Même avec la progression des échanges de denrées alimentaires, certaines populations pourraient encore souffrir d'un déficit en calories, mais 25 années de croissance rapide et généralisée dans les pays les plus pauvres contribueraient à faire reculer la malnutrition⁶.

Qui dit croissance rapide dit forte demande d'énergie, car la production augmentera le plus dans certaines des économies à forte intensité en énergie (en particulier la Chine, la Russie et, dans une moindre mesure, l'Inde)⁷. Malgré la hausse prévue de la demande (sauf graves perturbations dans les approvisionnements en pétrole ou en gaz), la production mondiale d'énergie devrait être suffisante et les prix des combustibles fossiles n'augmenteraient qu'assez faiblement, les prix du pétrole restant au-dessous de leurs sommets historiques. Grâce à leurs réserves abondantes en charbon bon marché, la Chine et l'Inde assureraient leur forte expansion dès lors qu'elles auraient éliminé les goulets d'étranglement dans les transports.

Pour leurs besoins en pétrole, la plupart des pays seront beaucoup plus tributaires que ces dernières années des producteurs du Moyen-Orient à mesure que les autres réserves bon marché s'épuiseront. Les importations de pétrole des pays de l'OCDE devraient passer d'ici à 2010 de la moitié aux deux tiers de la consommation prévue. Les grandes économies dépendant davantage d'un petit nombre de pays fournisseurs pour leurs importations de pétrole (et de gaz), elles seront d'autant plus vulnérables aux chocs macro-économiques résultant



de perturbations dans les approvisionnements. La sécurité énergétique pourrait donc devenir de nouveau préoccupante ces prochaines années, non seulement pour les pays de l'OCDE, mais aussi pour un grand nombre de pays non membres.

L'une des principales préoccupations que soulèvent les prévisions de forte croissance : ses conséquences pour l'environnement. Même si les rendements énergétiques augmentent chaque année de 1 % dans la zone OCDE et de 2 % dans les pays non membres, la consommation mondiale de combustibles fossiles doublera d'ici à 2020 et les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) augmenteront en conséquence (graphique B). Les risques d'accélération du réchauffement planétaire et des changements climatiques pourront paraître inacceptables, ce qui incitera à une action mondiale plus volontariste. Peu de pays de l'OCDE semblent actuellement près de respecter l'engagement non contraignant pris par les pays industrialisés (ceux de l'annexe 1) lors du sommet de Rio de stabiliser en 2000 les émissions de CO₂ aux volumes de 1990. Même dans l'hypothèse d'une faible croissance, les émissions de CO₂ augmenteraient de 60 % environ d'ici à 2020. Sans un profond redéploiement au profit des sources d'énergie à teneur nulle ou faible en carbone, il faudra que les pays de l'OCDE améliorent très nettement leurs rendements énergétiques – de 3 % par an ou plus – ces prochaines décennies pour que cet objectif soit atteint.

Que la croissance soit forte ou faible, la quasi-totalité de l'accroissement des émissions aura lieu dans les pays non membres. Les pays de l'annexe 1 devront aller bien au-delà d'une simple stabilisation des émissions pour que les pays en développement puissent augmenter les leurs, avant qu'elles ne provoquent de dangereuses modifications climatiques.

Pour le reste, une forte croissance dans les pays non membres s'appuyant sur une intégration plus étroite à l'économie mondiale devrait être bénéfique à long terme pour l'environnement : les structures économiques délaisseraient plus rapidement les activités à forte intensité énergétique et très polluantes au profit d'activités plus respectueuses de l'environnement ; les technologies plus propres se diffuseraient plus vite ; la transition démographique s'accélérait ; surtout, les niveaux

de vie et, simultanément, la demande d'un environnement de qualité augmenteraient plus rapidement. Les politiques de l'environnement évolueraient en conséquence et l'expérience des pays de l'OCDE pourra être utile à tous ceux qui voudront renforcer leur système de gestion dans ce domaine.

Éviter la marginalisation

Pour les pays de l'OCDE, l'enjeu essentiel sur le plan intérieur est de mettre en place ou de renforcer des politiques de stimulation de la croissance tout en préservant la cohésion sociale⁸. La concurrence sur les marchés doit être renforcée pour que s'instaurent les comportements innovants dont dépend le maintien de la prospérité. Mais, au jeu de la concurrence, certains perdront, d'autres gagneront. Il faut s'occuper des perdants, en particulier lorsqu'il s'agit de travailleurs à faible employabilité. Les pays de l'OCDE devront, en même temps qu'ils renforceront la concurrence, accélérer les mesures destinées à augmenter les créations d'emplois, assurer un niveau de qualification plus élevé lors de l'entrée sur le marché du travail et donner une formation aux travailleurs contraints de s'adapter au changement technique ou à la concurrence internationale.

Dans les pays à faible revenu, une expansion rapide et largement diffusée fera beaucoup pour éliminer les formes les plus odieuses de la pauvreté et amorcerait une convergence des revenus au niveau mondial. Cela contribuerait à l'apaisement des tensions et de l'instabilité liées à la pauvreté et l'inégalité très marquées dont se fait écho le discours politique tant au niveau national qu'international. Or, même si la croissance est forte, l'un des problèmes essentiels sera de ne pas marginaliser les pays les moins avancés en les tenant à l'écart de la mondialisation. Bien que les pays de l'OCDE soient soumis à de très fortes contraintes budgétaires et que les programmes d'aide au développement comptent parmi les plus touchés par les réductions des dépenses, cette aide restera extrêmement utile pour l'intégration des pays bénéficiaires à l'économie mondiale. Elle sera nécessaire pour mettre en place les infrastructures de base et le cadre institutionnel, juridique et stratégique qui attirera les capitaux privés et per-

mettra une répartition plus souple des ressources nationales ; elle devrait également contribuer à améliorer la gestion des ressources et de l'environnement.

■ ■

Cette vision optimiste, si elle se concrétise, pourrait permettre de s'attaquer aux grands problèmes actuels et futurs, en particulier la pauvreté, la dégradation de l'environnement et le vieillissement des populations. Assurer la prospérité dans le monde est une tâche titanesque à composants multiples dont : le maintien de l'élan vers une plus grande ouverture, l'expression des bienfaits d'une innovation reposant sur la concurrence, l'amélioration de la cohésion sociale, non seulement dans les pays de l'OCDE mais dans le monde entier. ■

BIBLIOGRAPHIE OCDE



- Vers une nouvelle ère mondiale : défis et opportunités – Rapport d'orientation, 1997
- Vers une nouvelle ère mondiale : défis et opportunités – Rapport analytique, à paraître 1997
- Richard Pomfret, *La Chine est-elle un «grand pays» ? Son influence sur les marchés mondiaux*, à paraître 1997
- Charles P. Oman, Douglas H. Brooks et Colm Foy, *Investir en Asie*, 1997
- Les politiques agricoles de la Chine, à paraître 1997
- Ferdinand Kuba, «L'autosuffisance alimentaire pour la Chine ?», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 206, juin-juillet 1997
- Lans Bovenberg et Anja van der Linden, «Vieillesse et politiques de pensions», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 205, avril-mai 1997
- David Blandford et Gérard Viatte, «Assurer la sécurité alimentaire globale», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 203, décembre 1996-janvier 1997
- Barrie Stevens, «La Chine à l'aube du 21^e siècle», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 201, août-septembre 1996
- Fatih Birol et Tomohiko Inui, «Les besoins énergétiques de l'Asie», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 201, août-septembre 1996
- Angus Madison, *L'économie mondiale 1820-1992*, 1995
- Interdépendance mondiale. Les liens entre l'OCDE et les principales économies en développement, 1995
- Jean-Claude Berthélemy, *Quel avenir pour l'économie africaine ?*, 1995
- Barrie Stevens, «Une pénurie mondiale de capitaux ?», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 196, octobre-novembre 1995.

8. Voir pp. 24-27.

Consensus sur la cryptographie

Hiroko Kamata et Teresa Peters

En protégeant les données des systèmes d'information et de communication, la cryptographie protège du même coup la vie privée, les informations commerciales et financières, et renforce la sécurité nationale et celle du public. L'OCDE s'est attachée à promouvoir l'utilisation de la cryptographie en publiant un ensemble de lignes directrices sur cette question. Principaux objectifs : susciter la confiance des utilisateurs dans les infrastructures de l'information et des communications, assurer la sécurité des données et la protection de la vie privée, stimuler le commerce électronique, promouvoir la coopération entre les gouvernements, les milieux d'affaires et la recherche. Sur un plan pratique, les lignes directrices de l'OCDE ont pour vocation d'aider les décideurs publics et privés à élaborer des approches nationales et internationales cohérentes.

La cryptographie est fondée sur un algorithme permettant de rendre les données inintelligibles pour qui ne détient pas l'information secrète (la «clef cryptographique») nécessaire au déchiffrement. Elle vise avant tout à assurer la confidentialité des données – que celles-ci soient mémorisées ou en cours de transmission. Elle peut aussi être utilisée pour vérifier l'intégrité des données en décelant toute modification de l'information et en identifiant les personnes ou les dispositifs responsables de l'envoi ou de l'intervention. Les tech-

niques cryptographiques sont au cœur de l'utilisation des réseaux nationaux et mondiaux d'information et de communications, et du développement du commerce électronique.

À l'origine, la cryptographie était essentiellement utilisée par les gouvernements à des fins militaires et de sécurité nationale. C'est seulement vers le milieu des années 70 que les avancées réalisées dans la technologie de «cryptographie à clef publique» ont débouché sur des utilisations commerciales en matière de sécurisation des données. Plus récemment, les applications de la cryptographie se sont multipliées et les utilisateurs – particuliers ou entreprises – se sont diversifiés. Car, du côté de l'offre, cette technique est devenue plus accessible et moins coûteuse tandis que, du côté de la demande, les utilisateurs ont pris conscience des avantages liés à son utilisation et des inconvénients découlant de sa non-utilisation. Cette

ouverture de la cryptographie au grand public a lancé le débat actuel sur la nécessité d'une harmonisation de son utilisation.

La diffusion de la cryptographie soulève un certain nombre de questions. Elle intéresse les gouvernements, dont la responsabilité est impliquée dans de nombreux domaines tels que la protection de la vie privée, la sécurisation des systèmes d'information et de communications ou la promotion du bien-être économique *via*, notamment, le développement du commerce électronique, le renforcement de la sécurité publique, le financement des activités publiques par de nouvelles sources de recettes, la garantie du respect des lois et de la sécurité nationale. Les gouvernements sont dans le même temps conscients des possibilités de détourner la cryptographie à des fins illégales. Ils se doivent donc de définir, en liaison avec l'industrie et le grand public, une politique cohérente face à ces différents aspects.

L'OCDE a eu sa part dans l'élaboration d'un consensus sur certaines questions spécifiques de politique générale et de réglementation relatives aux réseaux et aux technologies de l'information et des communications. Ces dernières années, les pays membres ont utilisé l'OCDE comme forum pour leurs débats sur la politique de cryptographie. Des rencontres à finalités multiples, puisqu'il s'agissait à la fois d'inscrire ce thème à l'ordre du jour des travaux menés au plan international, de s'informer et de s'éduquer mutuellement, d'ouvrir éventuellement des discussions bilatérales sur des points spécifiques et d'éliminer les disparités de politiques nationales risquant d'entraver l'évolution des réseaux nationaux et mondiaux d'information et de communications et, finalement, de gêner l'expansion du commerce international. De fait, lors de la rédaction préliminaire, l'année dernière, des lignes directrices de l'OCDE, les positions nationales sur ces questions s'en sont trouvées rapprochées et des solutions se sont dessinées, ce qui a permis d'envisager une coordination internationale des politiques tendant à

Hiroko Kamata et Teresa Peters travaillent sur les questions juridiques suscitées par les technologies de l'information, division de la politique de l'information, de l'informatique et des communications, direction de la science, de la technologie et de l'industrie, OCDE.

Messagerie : dsti.contact@oecd.org

Consensus sur la cryptographie

favoriser le développement sans heurt d'une infrastructure de l'information sûre et efficace.

En décembre 1995, l'OCDE a organisé une réunion sur la politique de cryptographie qui a permis aux pays membres d'examiner et de comparer leurs positions respectives. Le débat a fait ressortir la nécessité d'une harmonisation des approches nationales afin que leur compatibilité débouche sur une action cohérente au niveau international. Une action qui permet de concilier les impératifs souvent antagonistes du respect de la vie privée, du développement du commerce électronique et de la sécurité publique. Un groupe de travail spécial s'est vu confier par l'OCDE l'élaboration d'un projet de lignes directrices. Participent notamment à ce groupe des responsables des ministères nationaux du commerce, de l'industrie et des télécommunications, des représentants des autorités chargées de la protection des données, des membres d'organismes chargés du respect des lois et de la sécurité nationale, des groupes de défense s'occupant des questions de vie privée, de protection des données et des consommateurs ainsi que des représentants du monde des affaires. Les lignes directrices ont été arrêtées définitivement en décembre 1996 et officiellement adoptées en tant que recommandation par le Conseil de l'OCDE en mars 1997¹.

Huit principes d'action

Dans le but de mener à bien les objectifs énoncés dans la recommandation, les lignes directrices exposent huit principes de base de la politique de cryptographie. Ces principes sont interdépendants et les gouvernements sont instamment invités à les mettre tous en œuvre de manière à concilier les divers intérêts en jeu.

Confiance dans les méthodes cryptographiques

Tant qu'ils ne seront pas convaincus de la fiabilité des systèmes d'information et de sécurité, les particuliers et les entreprises ne tireront pas le meilleur parti des possibilités offertes. La confiance

des consommateurs peut être renforcée par l'élaboration d'un consensus sur l'utilisation des systèmes et des technologies d'information et de com-

raient être amenés à le faire –, notamment des mesures de contrôle à l'exportation, des règles

Freddy Cats



fixant le fonctionnement des systèmes de gestion de clef ou des obligations de protection minimale exigées pour certaines catégories de données (comme les dossiers médicaux).

C'est la raison pour laquelle le contrôle des méthodes ne devrait pas aller au-delà de ce qui est requis pour permettre aux pouvoirs publics d'exercer leurs responsabilités. Ces derniers devraient, dans la mesure du possible, respecter une liberté de choix des utilisateurs qui conditionne le développement d'une grande variété de produits.

munication. Ainsi, l'évaluation des méthodes cryptographiques en fonction de critères acceptés par le marché pourrait contribuer à susciter cette confiance. Elle serait également confortée par une action d'information du public sur ces questions et sur les technologies dont elles impliquent l'introduction. Un débat approfondi sur la cryptographie dans le cadre du commerce électronique serait notamment le bienvenu.

Choix des utilisateurs

La diversité des besoins des utilisateurs – en particulier le type et le niveau de sécurité que leur paraissent requérir les données qu'ils entendent protéger – implique qu'ils peuvent exercer librement leur choix entre plusieurs méthodes cryptographiques. Or, certains gouvernements ont mis en place des réglementations concernant l'utilisation de la cryptographie – et d'autres pour-

Un développement guidé par le marché

Dans un environnement ouvert et concurrentiel, le marché doit déterminer le développement et l'offre de méthodes cryptographiques. C'est la meilleure garantie de voir les solutions évoluer en fonction du progrès technologique, des demandes nouvelles des utilisateurs et des menaces pesant sur la sécurité des systèmes d'information et de communication. Les gouvernements devraient encourager les entreprises et la communauté scientifique en coopérant avec elles sur le développement de méthodes cryptographiques. De la même façon, l'élaboration des normes techniques internationales applicables à ces méthodes devrait se faire en prise avec le marché.

Normalisation

La normalisation est une composante importante des mécanismes de sécurité, pour en assurer la compatibilité internationale. Les gouvernements et les entreprises doivent établir en concertation une architecture normative propre à maximiser les bénéfices que l'on peut espérer ti-

1. La «Recommandation du Conseil relative aux lignes directrices régissant la politique de cryptographie» est un document non contraignant qui explicite les questions essentielles dont les pays devraient tenir compte dans l'élaboration des politiques nationales et internationales de cryptographie. Pour obtenir le texte intégral de la recommandation, consulter http://www.oecd.org/dsti/iccp/crypto_f.html.

rer du recours aux systèmes d'information et de communication. Il est généralement admis qu'un processus de normalisation efficace doit être piloté par l'industrie et appliqué sur une base volontaire, consensuelle et internationale.

Protection de la vie privée et des données à caractère personnel

Les politiques nationales de cryptographie, la mise en œuvre et l'utilisation des méthodes cryptographiques doivent respecter le droit fondamental des individus à la protection de leur vie privée, en particulier dans tout ce qui a trait au secret des communications et des données de caractère personnel. Toutefois, lorsque les opérations électroniques nécessitent une preuve d'identité, les données créées par la transaction doivent pouvoir garder une trace détaillée – éventuellement irréfutable – des activités commerciales et non commerciales d'une personne. Les responsables doivent prendre en compte et expliquer les aspects touchant la protection de la vie privée et ses éventuelles limites relatives à la collecte de données à caractère personnel et à la création de systèmes d'identification des personnes. Le cas échéant, des mesures de protection de la vie privée peuvent être mises en place, notamment sous la forme de restrictions mises à la collecte et à l'exploitation de données concernant les transactions personnelles.

Accès légal

Parce qu'il peut déboucher sur des politiques nationales hétérogènes, l'aspect potentiellement le plus conflictuel de la cryptographie est l'antonomie apparemment irréductible entre confidentialité et sécurité publique. Lorsqu'ils instaurent des méthodes cryptographiques permettant un accès légal, les pouvoirs publics devraient en évaluer avec soin les avantages – pour la sécurité publique, le respect des lois et la sécurité nationale – mais aussi les inconvénients (risques d'utilisation abusive, surcoût des éventuelles infrastructures de soutien, défaillances techniques...).

Il faut bien faire la distinction entre des clefs cryptographiques utilisées à des fins de confidentialité et celles mises en place uniquement à des fins d'authentification, d'intégrité des données et de non-répudiation. La question de l'accès légal aux clefs cryptographiques n'est pertinente que lorsque la cryptographie est utilisée pour dissi-

muler des informations. Elle ne l'est pas lorsque la cryptographie vise à vérifier des données. Lorsqu'une clef privée utilisée uniquement à des fins d'authentification ou de garantie de l'intégrité des données est révélée, cela ouvre la voie à l'usurpation d'identité électronique. Ces catégories de clefs privées ne devraient pas être soumises aux mêmes conditions d'accès légal.

Responsabilité

Une défaillance d'un système ou une erreur humaine ayant pour effet la divulgation de clefs cryptographiques peut avoir de graves conséquences. Dans ce cas, les utilisateurs doivent considérer que leurs données chiffrées ne sont plus sûres car ils courent le risque de voir falsifier, sous leur nom, des documents ou le contenu de transactions. Si des défaillances conduisent à la divulgation de clefs, il est important de savoir quelles sont les parties qui doivent en assumer la responsabilité et dans quelle mesure celle-ci est engagée pour les conséquences qui en résulteraient. Cette définition des dispositions applicables en matière de responsabilité peut se faire par la voie contractuelle ou par la voie législative. Mais il importerait d'examiner les implications nationales et internationales de ces dispositions.

Coopération internationale

Le volume de plus en plus important des flux mondiaux de données sur les réseaux d'information et de communication demande une approche internationale. Car, tandis que l'application des régimes juridiques se fait toujours dans un cadre national géographiquement défini, le nouveau monde des réseaux fait circuler librement, à travers les frontières nationales et juridictionnelles, les informations et les transactions commerciales. Si les gouvernements doivent lever les obstacles injustifiés aux échanges, il faut éviter de les recréer au nom de la politique cryptographique. La concertation et la coopération au niveau international étant sans nul doute le moyen le plus efficace de traiter ces questions, l'OCDE devrait continuer à jouer un rôle à cet égard.

■ ■

Les lignes directrices constituent un nouvel instrument qui vient en complément des instruments internationaux ayant trait à des questions relevant à la fois de l'économie, du juridique et

du politique, comme les droits de l'homme, le commerce international, le droit d'auteur et le copyright, les télécommunications et divers services d'information. Les recommandations d'actions figurant dans les lignes directrices s'adressent principalement aux gouvernements des pays de l'OCDE. Mais il est clair qu'elles seront largement consultées et suivies autant par le secteur public que par le secteur privé. Ces lignes directrices seront en outre portées à l'attention des pays non membres et des organisations internationales compétentes.

Les principes qui y sont énoncés pourraient faire l'objet, de la part de l'OCDE, de nouveaux travaux d'analyse dans le cadre de ses activités sur les politiques de l'information, de l'informatique et des communications. Ces travaux pourraient porter sur la nouvelle sensibilité aux questions soulevées par la cryptographie, sur l'opportunité d'approches nationales qui soient compatibles, ou encore sur certains aspects spécifiques de la politique cryptographique, comme la reconnaissance juridique des signatures numériques ou celle des autorités de certification. ■

BIBLIOGRAPHIE OCDE

- Rapport sur les infrastructures mondiales de l'information et la société mondiale de l'information (GI/IS), à paraître 1997
- Lignes directrices régissant la politique de cryptographie, à paraître 1997
- Perspectives des technologies de l'information 1997, 1997
- Andrew Wyckoff, «L'essor de l'informatique en réseau», l'Observateur de l'OCDE, n° 206, juin-juillet 1997
- Perspectives des communications 1997, 1997
- Sam Paltridge et Dimitri Ypsilanti, «Télécommunications : perspectives encourageantes», l'Observateur de l'OCDE, n° 205, avril-mai 1997
- Lignes directrices régissant la sécurité des systèmes d'information, 1992.



Cartographe

Candice Stevens

L'analyse traditionnelle des performances et des politiques technologiques repose essentiellement sur des indicateurs standardisés à l'échelle des pays de l'OCDE, qu'il s'agisse de produits (brevets, par exemple) ou d'intrants (dépenses de R-D, nombre de chercheurs...).² La limite de tels indicateurs est cependant devenue manifeste dans la mesure où ils rendent mal compte des tendances en matière d'innovation, de croissance et de productivité, et ne parviennent guère à mesurer la «capacité d'innovation» générale d'une économie, ni sa capacité de générer de nouvelles connaissances ou de nouvelles technologies. Ils donnent en outre une image plutôt statique des performances technologiques, faute de saisir les interactions existant dans la genèse de produits et de procédés nouveaux entre les entreprises privées, les universités, les établissements publics de recherche et les personnels de ces entités. Enfin, les indicateurs traditionnels n'intègrent pas non plus les évolutions de l'activité économique.

Dans une large mesure en effet, le progrès technique résulte d'un ensemble de relations entre institutions et personnes générant, distribuant et exploitant des connaissances qu'elles transforment en productions à plus forte valeur ajoutée. Ces relations prennent la forme de recherches en coopération, d'échanges de personnels, de dépôts conjoints de brevets, de publications communes, d'achats de matériels... Les performances d'un pays en matière d'innovation sont directement fonction de l'efficacité avec laquelle ces éléments diffus sont rassemblés pour déboucher sur un système collectif de création et d'utilisation de connaissances. Les études pilotes effectuées dans le cadre du projet de l'OCDE sur les systèmes nationaux d'innovation démontrent combien un niveau élevé de collaboration technique, de diffusion technologique et de mobilité des personnels peut améliorer la capacité d'innovation des entreprises en termes de produits, de brevets ou de productivité.

Investissements et flux

Une «cartographie» des systèmes d'innovation est difficile à établir. Car elle implique non seulement de prendre la mesure des investissements visant à maximiser les connaissances (dépenses de recherche, par exemple), mais encore d'iden-

Mettre en évidence les nouveaux systèmes d'organisation reliant entreprises, institutions et autres acteurs du développement économique. Tel est l'objet des approches systémiques qui, en matière d'innovation et de croissance économique, éclairent d'un jour nouveau les performances des pays de l'OCDE. Ces interactions sont désormais aussi importantes que l'investissement direct dans la R-D¹.

tifier les flux de connaissance. Dans les «économies du savoir» que sont devenus les pays de l'OCDE, certains flux sont plus faciles à mettre en évidence dans la mesure où de nombreuses connaissances sont recensées au travers de publications ou de brevets tandis que les technologies de l'information permettent de suivre leur genèse³. Plus important encore, mais moins facile à identifier, est le savoir implicite qui relève des capacités individuelles. Les efforts entrepris pour mesurer la «combinatoire structurelle» des systèmes d'innovation ont mis en lumière quatre types de flux de connaissance :

- la coopération entre entreprises dans le domaine de la R-D
- les échanges secteur public-secteur privé
- la diffusion technologique
- les mouvements de personnel.

La coopération en matière de recherche et les alliances techniques entre entreprises se développent rapidement dans les pays de l'OCDE. Sont particulièrement concernées les activités nouvelles – biotechnologies et technologies de l'information – dont les coûts de développement sont élevés. En coopérant, les entreprises sont à même de réaliser des économies d'échelle et d'exploiter des synergies nées de la complémentarité de leurs ressources humaines et techniques, le bénéfice en termes de performance étant plus grand pour les entreprises innovantes. En Norvège, par exemple, les études indiquent que la part des produits

nouveaux dans le chiffre d'affaires global est plus élevée dans les entreprises engagées dans une stratégie de coopération (graphique). Lorsqu'elle s'exerce dans le domaine de la recherche, la coopération favorise la mise en réseau des entreprises ainsi que leur capacité générale d'identifier et d'exploiter des technologies utiles.

Toujours en matière de recherche, les liens entre secteur public et secteur privé sont déterminants. La recherche fondamentale est en effet essentiellement réalisée par des instituts de recherche et des universités financés sur fonds publics : un inventaire des brevets et des publications souligne combien l'industrie en tire parti. Ce bénéfice est particulièrement sensible dans les biotechnologies ou l'ingénierie. Aux États-Unis, les études font ainsi apparaître que les entreprises de ces secteurs sont davantage tributaires des brevets universitaires que celles d'autres branches. D'un autre côté, comme en témoigne la multiplication des dépôts conjoints de brevets et des publications communes, les entreprises financent de plus en plus la recherche universitaire et les instituts de recherche par le biais de projets conjoints visant à mettre au point de nouveaux produits et procédés de fabrication. Au Royaume-Uni, une analyse récente montre qu'entre un quart et un tiers des articles publiés par les chercheurs de grandes entreprises à caractère scientifique est rédigé en collaboration avec une université ou un autre établissement de recherche à financement public.

La diffusion de la technologie *via* de nouveaux équipements et de nouvelles machines est le ciment le plus classique des systèmes d'innovation. Les pays de l'OCDE ont mis en place divers mécanismes visant à l'accélérer. Ainsi, des «centres d'ex-

Candice Stevens est chef de la division de la politique de la science et de la technologie, direction de la science, de la technologie et de l'industrie, OCDE.
Messagerie : dsti.contact@oecd.org

L'innovation

tension au secteur manufacturier assurent le transfert de technologies spécifiques en s'appuyant sur des projets-pilotes pour en illustrer les applications pratiques, tandis que des «courtiers en technologies» se chargent d'aiguiller les entreprises vers les technologies qui leur sont bénéfiques⁴. Mesure privilégiée de la «consommation technologique» de l'industrie, les enquêtes auprès des entreprises mettent désormais l'accent sur la diffusion des technologies de l'information – ordinateurs, équipements de communication et semi-conducteurs. Malheureusement, ces enquêtes n'identifient généralement pas l'origine de l'équipement ou de la technologie, elles sont d'une utilité limitée pour l'établissement d'une cartographie des flux fournisseurs-clients liés à l'innovation. En revanche, par le biais des échanges intersectoriels de biens, on peut saisir les transferts de technologies entre secteurs et entreprises et se faire ainsi une idée du maillage technologique de l'économie⁵.

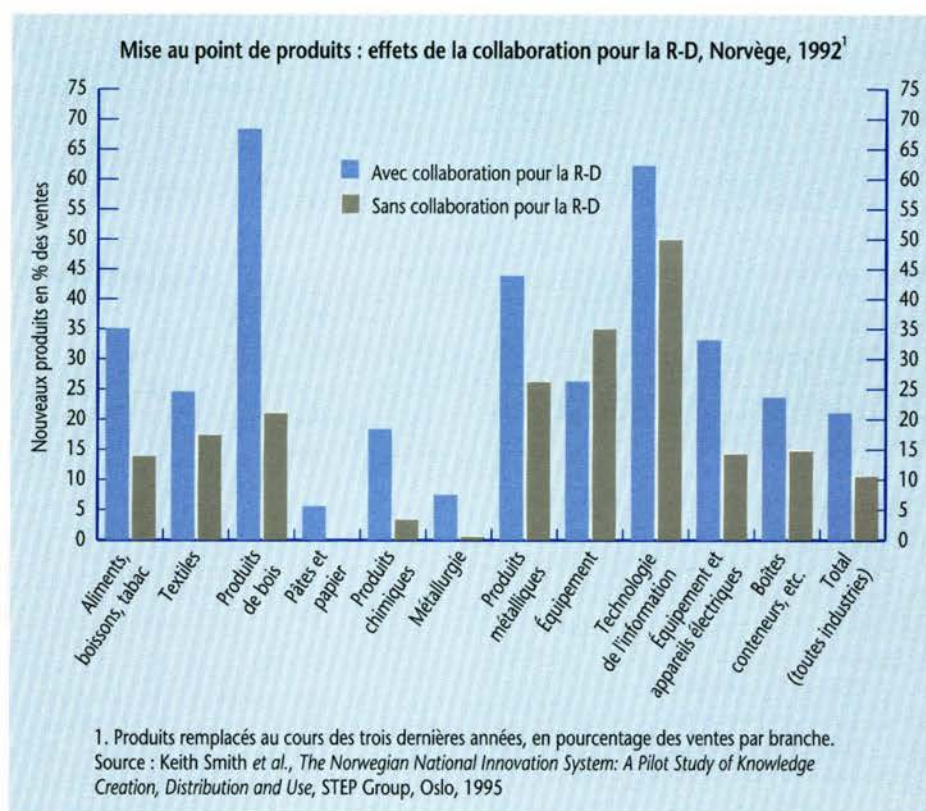
Dans la diffusion de l'innovation, la mobilité des personnels et donc de leurs compétences est essentielle. Car l'innovation découle le plus souvent, non de connaissances spécifiques, mais plutôt de l'approche générale du processus d'innovation et des capacités de résoudre les problèmes posés. Les qualifications et la maîtrise des réseaux que possède le personnel jouent un rôle déterminant dans la mise en œuvre et l'adaptation des nouvelles technologies, tandis que les contacts informels noués individuellement sont susceptibles de faciliter le processus d'innovation. La mobilité est généralement mesurée à partir des statistiques du marché du travail retraçant les mouvements de personnels entre secteurs industriels, universités et établissements de recherche. En Suède, où la mobilité des scientifiques et des ingénieurs titulaires d'un doctorat a fait l'objet d'études, on a pu montrer qu'une forte mobilité contribue à rehausser la qualification de la main-d'œuvre et les performances en matière d'innovation de l'ensemble de l'économie.

Interroger les entreprises

Les enquêtes réalisées auprès des entreprises pour déterminer les origines de leur savoir-faire permettent de dresser une cartographie plus complète de l'innovation. C'est la technique utilisée par les pays européens avec l'Enquête communautaire sur l'innovation (ECI) et le projet PACE

(Policies, Appropriability and Competitiveness for European Enterprises). Les entreprises sont interrogées sur le montant des budgets qu'elles consacrent à l'innovation, leurs productions et leurs ventes de produits nouveaux ou améliorés, leurs sources d'information, les transferts et les achats de technologie auxquels elles procèdent, les formes de coopération technique qu'elles mettent en œuvre ainsi que leur perception des facteurs

de l'information...), les co-entreprises constituent de précieuses sources de connaissance. Quant au rôle de la recherche financée sur fonds publics, les entreprises émettent, pour la plupart, des doutes sur son utilité vis-à-vis de leurs besoins commerciaux immédiats. Elles reconnaissent néanmoins son rôle et sont favorables à un resserrement des liens avec l'infrastructure publique de recherche. >



favorisant ou freinant l'innovation. S'appuyant sur les révisions apportées au manuel d'Oslo, l'OCDE et Eurostat travaillent désormais à une normalisation de ces enquêtes⁶.

Ces investigations font apparaître que la principale source externe de connaissance pour les entreprises réside dans les échanges entre la firme et ses clients-fournisseurs ainsi que dans l'analyse technique des produits de la concurrence. Ce qui souligne l'importance des réseaux interentreprises et le rôle essentiel de la concurrence dans l'innovation. Dans les secteurs où la R-D est coûteuse et complexe (biotechnologies, technologies

1. *Systèmes nationaux d'innovation*, Les éditions de l'OCDE, Paris, à paraître 1997.

2. *Science, technologie et industrie. Tableau de bord d'indicateurs 1997*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1997.

3. Candice Stevens, «Le savoir, moteur de la croissance», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 200, juin-juillet 1996.

4. Voir pp. 20-23.

5. George Papaconstantinou, «Technologie et résultats industriels», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 204, février-mars 1997.

6. *Manuel d'Oslo : principes directeurs proposés pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation technologique*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1ère édition 1992, édition révisée 1997.



De la même manière, la Norvège travaille à renforcer les liens entre les entreprises de sa filière aquaculture.

La dimension internationale

En raison de la configuration nationale des échanges de connaissances qui sont importantes pour l'innovation, les études ont jusqu'ici privilégié le contexte national. Mais les flux de technologie et la coopération à l'échelle internationale prennent une importance crois-

sante. La mondialisation de l'industrie et l'internationalisation de la production et de la recherche font par ailleurs que ces échanges se développent partout. L'acquisition de technologie dans le cadre du commerce des biens et des services, les achats de brevets et de licences d'origine étrangère, les alliances techniques entre entreprises de pays différents et les publications éditées conjointement par des équipes internationales constituent autant d'indicateurs permettant d'établir une cartographie de ces flux mondiaux.

Au-delà des achats de machines et d'équipements, l'accroissement des échanges d'expertise entre les grands pays de l'OCDE est reflété dans la balance des paiements technologiques, notion recouvrant les cessions sous licence ou les ventes de brevets et de marques, l'expertise technologique et les services intellectuels comme les études d'ingénierie et les services de R-D. Des données récentes concernant les transactions globales de certains pays de l'OCDE font apparaître un triplement de ce type de commerce depuis le début des années 80. Les États-Unis sont de loin le premier exportateur net d'expertise de la zone OCDE, devant le Royaume-Uni, la Suède et les Pays-Bas. De même, les études portant sur les flux de technologie incorporée montrent que, dans beaucoup de pays de l'OCDE, la part de la technologie acquise *via* les importations d'équipements est de plus en plus grande. Enfin, les petits pays impor-

La cartographie de l'innovation capte les interactions entre personnes et institutions qui génèrent un système collectif de création et d'utilisation de connaissances.

Analyser les activités industrielles en «grappes»

La notion de grappe d'activités est à la base d'un autre instrument de mesure. Ce dernier vise à cerner l'interaction étroite existant entre certaines catégories d'entreprises et d'industries qui entretiennent des liens privilégiés autour de technologies-clés, de savoir-faire ou de compétences communes ou qui développent des relations de producteur à fournisseur. Quel que soit le niveau général de leurs performances en matière d'innovation, les pays n'obtiennent de bons résultats que pour certains groupes d'industries. Les flux de connaissance s'organisent de façon différente selon les grappes d'activités mais aussi selon la spécialisation propre à chaque pays.

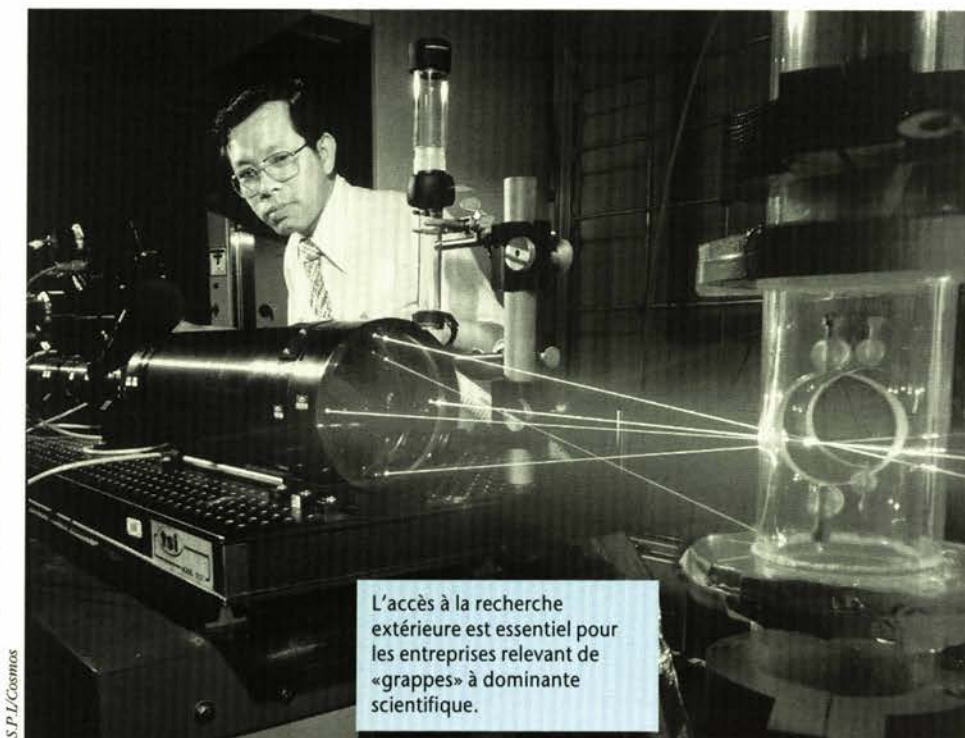
Pour les entreprises relevant de grappes à dominante scientifique (industrie pharmaceutique ou aérospatiale, par exemple), l'accès à la recherche fondamentale, venant en complément de leurs propres activités de R-D, est essentiel. Ces secteurs à forte intensité de R-D et de brevets, gros producteurs et utilisateurs d'informations protégées par des brevets, collaborent de façon relativement étroite avec le secteur de la recherche publique. Dans les grappes où les économies d'échelles sont prépondérantes (comme l'agro-alimentaire ou la construction automobile), les en-

treprises se livrent peu à des recherches propres et tendent à nouer directement des liens avec des instituts techniques et des universités. Leurs performances en matière d'innovation, notamment du point de vue des améliorations de procédés, dépendent ainsi de l'importation et de l'exploitation de perfectionnements scientifiques mis au point ailleurs. Dans les grappes dominées par les fournisseurs (telles la sylviculture et les services), l'acquisition des technologies se fait principalement par l'importation de biens d'équipement et de produits intermédiaires. Quant aux grappes de fournisseurs spécialisés (comme les producteurs de matériels et logiciels informatiques), elles se composent d'entreprises fortement consommatrices de R-D privilégiant l'innovation au niveau des produits et travaillant en général en étroite symbiose entre elles et avec leurs clients⁷.

Les mouvements de personnels, les achats d'équipements, les entreprises conjointes et les enregistrements de brevets permettent d'identifier ces grappes d'activités. La Finlande, par exemple, dispose d'une grappe d'activités performantes dans la sylviculture qui comprend notamment le bois et les produits du bois, les pâtes et papiers, l'ameublement, l'édition et l'imprimerie ainsi que les machines connexes. Un réseau densifié de distribution du savoir-faire entre les entreprises de ces secteurs donne à cette grappe un avantage sur ses principaux concurrents commerciaux.

7. Keith Pavitt, 'Sectoral Patterns of Technology Change: Towards a Taxonomy and a Theory', *Research Policy*, Vol. 13, 1984.

tent plus de 50 % des technologies qu'ils utilisent tandis que les grands pays sont moins tributaires de l'étranger à cet égard. Reste que, malgré le développement de ces liaisons internationales, la capacité d'innovation semble toujours déterminée avant tout par l'environnement national, les systèmes régionaux et locaux ne jouant, dans ce domaine, qu'un rôle d'appoint.



L'accès à la recherche extérieure est essentiel pour les entreprises relevant de «grappes» à dominante scientifique.

Implications pour l'action des pouvoirs publics

Une meilleure compréhension des systèmes nationaux d'innovation devrait permettre de mieux définir les types d'intervention susceptibles d'améliorer la compétitivité industrielle dans son ensemble. Elle présente en outre l'avantage d'attirer l'attention des décideurs sur les défaillances potentielles du système. Les causes des résultats décevants dans le domaine de l'innovation sont en effet diverses :

- manque d'interactions entre les institutions, les entreprises et les autres intervenants dans le système
- décalage entre recherche fondamentale à caractère public et recherche appliquée tournée vers le secteur privé
- dysfonctionnement dans les programmes de transfert de technologie, tels que les services de diffusion
- manque d'information de la part des entreprises.

Ces défaillances du système doivent conduire les pouvoirs publics à adopter une approche nouvelle. Ainsi, les mécanismes de mise en réseau peuvent améliorer les échanges entre les parties prenantes des systèmes nationaux d'innovation dans la mesure où ils favorisent un rapprochement entre grandes et petites entreprises ou entre établissements publics et privés de recherche. Les politiques technologiques visant à promouvoir les partenariats entre secteurs public et privé ont, à

cet égard, leur utilité. Celles qui privilégient les dépôts conjoints de brevets, les co-publications et la mobilité du personnel peuvent aussi donner des résultats, étant entendu que la réussite dans ce domaine suppose également l'existence de règles appropriées en matière de propriété intellectuelle, de politiques du marché du travail et de programmes d'échange. Les politiques favorisant les technologies de l'information et les infrastructures correspondantes peuvent faciliter les contacts informels ainsi que l'accès aux réseaux technologiques. Enfin, la définition adéquate d'un cadre dans le domaine de la concurrence devrait accélérer le développement de grappes d'activités innovantes et dynamiser les relations de producteur à utilisateur entre les entreprises.

Il est essentiel de renforcer la capacité des entreprises de créer et d'utiliser des technologies nouvelles. Les politiques technologiques devraient non seulement encourager la diffusion aux entreprises des équipements et des technologies, mais aussi renforcer leur capacité de générer et d'adapter elles-mêmes des technologies. A cet égard les programmes de diagnostic, d'étalonnage concurrentiel ou le recours aux services de consultants paraissent aller dans la bonne direction. Ces politiques devraient cibler à la fois les entreprises à forte intensité technologique et celles dont les capacités technologiques sont plus limitées. C'est le cas des industries traditionnelles ou de celles qui sont parvenues à maturité, et de secteurs tertiaires tels que le bâtiment ou la vente de détail. En outre, les politiques technologiques ne doivent

pas uniquement viser les entreprises individuelles, mais renforcer également le développement des réseaux et la capacité d'innovation des grappes d'entreprises et de secteurs.

■ ■

La compréhension et la mesure des flux de connaissances dans les systèmes nationaux d'innovation sont des éléments-clés des analyses que l'OCDE consacre à la technologie. Ces indi-

cateurs en sont toujours au stade précoce du développement et ils n'ont pas encore la fiabilité des indicateurs plus traditionnels, comme les dépenses de R-D. Il est donc essentiel d'améliorer la comparabilité des indicateurs d'innovation entre les pays. Les travaux actuellement réalisés à l'OCDE mettent l'accent sur les flux de personnel technique, les liens entre institutions, la formation d'activités industrielles en grappe et les sources de comportements innovants pour les entreprises. ■

BIBLIOGRAPHIE OCDE

- *Systèmes nationaux d'innovation*, à paraître 1997
- *Manuel d'Oslo : principes directeurs proposés pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation technologique*, 1997
- *Science, technologie et industrie. Tableau de bord d'indicateurs 1997*, 1997
- *Technologie et performance industrielle : diffusion de la technologie, productivité, emplois et qualifications, compétitivité internationale*, 1997
- George Papaconstantinou, «Technologie et résultats industriels», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 204, février-mars 1997
- *Perspectives de la science, de la technologie et de l'industrie*, 1996
- Candice Stevens, «Le savoir, moteur de la croissance», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 200, juin-juillet 1996.

Diffuser la technologie dans l'industrie

Mario Cervantes

La technologie est un puissant facteur de rentabilité et de croissance pour les entreprises. Comment les gouvernements des pays de l'OCDE peuvent-ils encourager la plus large diffusion de la technologie et du savoir-faire, et renforcer la capacité, notamment celle des PME qui créent le plus d'emplois, de tirer le meilleur parti des gains engendrés par l'apport technologique¹ ?

Dans une économie mondiale fondée sur la maximisation du savoir, les frontières s'estompent pour tous les agents économiques. Y compris pour les petites entreprises tournées vers leur marché intérieur. Pour elles aussi, la capacité d'accéder à l'expertise technologique et de l'exploiter est indispensable à l'amélioration des résultats. Car les entreprises et les industries qui utilisent les technologies de pointe et qui sont innovantes enregistrent des gains de productivité et des taux de création d'emplois supérieurs à la moyenne².

La technologie se diffuse plus rapidement vers certains secteurs ou entreprises. Ainsi, de nombreuses industries manufacturières et de services à forte intensité d'expertise – banque, secteur financier et services aux entreprises – ont largement recours aux technologies de l'information et des communications (TIC). Or, dans la zone OCDE, ce sont précisément les secteurs à forte intensité technologique qui ont vu s'accroître le plus rapidement, au cours des années 80, leur production et leurs effectifs. Mais les secteurs tra-

ditionnels – manufacturiers ou regroupant des services à faible intensité technologique – enregistrent également des taux supérieurs à la moyenne lorsqu'ils intègrent des technologies de pointe. Le rythme de création et de diffusion de la technologie et des connaissances conditionne donc dans une large mesure l'avantage comparatif d'une économie et, par là même, sa performance et sa capacité d'innover³.

La diffusion technologique ne se limite pas à la simple incorporation de technologie dans les équipements. Elle se réalise au travers d'un processus complexe faisant intervenir tout un éventail de personnes et d'institutions publiques et privées qui propagent la technologie depuis l'auteur de l'innovation originale jusqu'aux utilisateurs finals, en passant par des intermédiaires possédant la connaissance intuitive des modalités de sa mise en œuvre. Le concept de diffusion technologique s'est récemment élargi aux initiatives que prennent les entreprises pour tirer parti des avantages procurés par la technologie. A titre d'exemple, les changements organisationnels que beaucoup tiennent pour un préalable à une bonne assimilation et à une exploitation judicieuse de la technologie par les entreprises et les travailleurs⁴. C'est ainsi que des changements en profondeur et une utilisation intensive des technologies de l'information accompagnent généralement le passage aux systèmes de fabrication flexible et de

livraison «en flux tendus» qui diminuent le volume des stocks et les économies d'échelle.

Ces initiatives conditionnent la capacité des entreprises d'assimiler ou d'exploiter la technologie. Elles exigent cependant des investissements importants de R-D, d'apports technologiques extérieurs, de formation ou de gestion.

Renforcer l'assimilation

Afin d'accroître leur productivité et leur compétitivité, de nombreux pays de l'OCDE ont créé, durant les années 70 et 80, des banques de données technologiques, des organismes de cession de licences et de transfert de technologie, ainsi que des services de diffusion technologique pour le secteur manufacturier. Il s'agit de centres régionaux destinés à aider les petites entreprises à améliorer leurs procédés de fabrication et à développer leurs produits par le recours aux technologies appropriées. Les obstacles à la diffusion sont souvent liés aux insuffisances dont souffrent les entreprises elles-mêmes en termes de qualification de la main-d'œuvre ou de modes d'organisation et de gestion. Pour les aider à surmonter ces insuffisances, plusieurs pays, comme l'Allemagne, l'Australie et le Danemark, proposent des services de «courtage en technologie», de mise en réseau et de conseils aux entreprises ainsi que des centres de démonstration technologique. D'autres pays – en particulier les Pays-Bas et le Royaume-Uni – assurent des services de formation aux employés des PME.

Classer ces mesures directes et indirectes par catégories est difficile, mais trois grandes finalités s'en dégagent (encadré p. 22). En premier lieu, les programmes visant à accélérer l'adoption de technologies spécifiques développées dans des établissements de recherche publics (tels que la société Fraunhofer en Allemagne) et s'adressant à des secteurs industriels particuliers comme la micro-électronique. Une deuxième catégorie vise à améliorer les procédés de production et la capacité générale de l'entreprise de mettre en œuvre la technologie par le biais de services d'assistance technique et de diffusion destinés au secteur manufacturier. Enfin, une troisième catégorie se propose de développer la capacité d'innovation des entreprises par la mise en place de services de diagnostic et d'étalonnage concurrentiel. Ce sont essentiellement des outils d'audit destinés à éva-

Mario Cervantes fait partie de la division de la politique de la science et de la technologie, direction de la science, de la technologie et de l'industrie, OCDE.

Messagerie : dsti.contact@oecd.org



Dans une économie fondée sur le savoir, même les petites entreprises tournées vers le marché intérieur doivent avoir accès à l'expertise technologique et savoir l'utiliser.

Muriel Campagne, Campagne

luer la capacité de l'entreprise de tirer parti des opportunités technologiques et commerciales.

L'offre ou la demande ?

Cette typologie illustre l'abandon progressif des programmes axés sur l'offre – ceux qui privilégient le transfert de technologies par incorporation dans des équipements – au profit de mesures tournées vers la demande visant à aider les entreprises à acquérir la capacité de gérer elles-mêmes la technologie et l'innovation. S'ils demeurent une composante importante des politiques de diffusion, les programmes d'offre s'adressent de plus en plus au client et intègrent de multiples formes de soutien technologique informel. Quant aux initiatives axées sur la demande, telles que les services de diffusion et de conseil, elles sont en train d'être adaptées de manière à combler les lacunes du marché et de l'infrastructure publique de science et technologie, sans pour autant amoindrir les incitations pour les services privés.

Au Canada par exemple, la concentration de R-D industrielle sur quelques entreprises et secteurs importants (produits métalliques et construc-

tion mécanique, matériel électrique, chimie et aérospatiale) expliquerait le taux médiocre de la diffusion technologique. C'est pourquoi les programmes gouvernementaux de R-D, comme le Programme canadien de la station spatiale (PCSS) de l'Agence spatiale canadienne, se donnent pour objectif de commercialiser la recherche publique.

Les programmes axés sur l'offre ne s'adressent pas aux seuls secteurs de haute technologie. Ainsi le succès, en Espagne, des efforts déployés *via* des centres de technologie appliquée pour favoriser les transferts technologiques vers des secteurs particuliers. A titre d'exemple, l'institut technique de la chaussure (INESCOP) a adapté la technique de la découpe par jet d'eau à la fabrication de chaussures. Pour aboutir à ce résultat, deux éléments ont été essentiels : l'adaptation des technologies existantes aux besoins spécifiques des entreprises, l'organisation de cours de démonstration et de formation à l'intention du personnel technique des fabricants.

Les programmes axés sur la demande ont pour objectif d'identifier et d'évaluer les lacunes, les besoins et les possibilités technologiques des entreprises, notamment des PME. Ils privilégient généralement les technologies éprouvées, concrètes et disponibles sur le marché. C'est, aux États-Unis, le cas du MEP (Manufacturing Extension Partnership), un réseau national de centres de diffusion établis au niveau des États. Le MEP comble une insuffisance du marché en offrant aux PME une assistance en matière de systèmes et de gestion d'entreprise, de certification de la qualité, de développement du marché ainsi qu'un accès aux technologies appropriées dans le but d'améliorer les procédés de production et le dévelop-

pement de produits. Soixante-dix pour cent des entreprises participant au programme considèrent que les services fournis par le MEP complètent d'autres services ou n'étaient pas disponibles dans le secteur privé.

En Norvège, le programme Business Development Using New Technologies (BUNT) aide les entreprises participantes à améliorer leur compétitivité et à créer un climat propice à l'innovation. Un élément déterminant de son succès fut l'adhésion totale des dirigeants des firmes concernées et la mise en place d'un processus d'évaluation permanente du programme. La démarche du programme BUNT a été adaptée, avec le soutien de l'UE, à d'autres pays européens. La version autrichienne, le MINT (Managing the Integration of New Technologies), semble démontrer l'importance d'une formation efficace des consultants en matière d'analyse des entreprises.

Mais les programmes axés sur la demande présentent également des insuffisances. Ainsi, le réseau régional néerlandais de centres d'innovation (ICN), qui s'appuie sur des consultants jouant les intermédiaires entre les entreprises et les sources publiques et privées de technologies et de savoir-faire, a pour objectif de mieux sensibiliser les chefs d'entreprise et les cadres tout en veillant à ne pas créer de dépendance à l'égard des soutiens publics. Il arrive néanmoins que les aides publiques à l'investissement soient dirigées vers des entreprises qui comptaient de toute façon investir dans un domaine précis, comme les technologies de l'information. Un «effet d'aubaine» qui amène à s'interroger sur la façon d'identifier les bons groupes.

Constituer des réseaux

La diffusion technologique peut s'opérer *via* la mise en place de réseaux. Retenue en Allemagne, cette stratégie consiste à mener des actions au cas par cas qui associent souvent des coopérations en matière de R-D à des programmes de transferts technologiques bénéficiant d'un soutien financier fédéral. Cette approche s'est révélée être efficace dans la diffusion de technologies à des secteurs de moyenne ou faible intensité technologique comme la machine-outil. Mais la crainte d'une diffusion insuffisante des technologies de l'information et des biotechnologies a conduit à l'adoption du projet Bio-Regio, qui cible Munich,

1. *Diffusing Technology to Industry: Government Policies and Programmes* (en anglais uniquement), Les éditions de l'OCDE, Paris, 1997.

2. *Technologie, productivité et création d'emplois*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1996.

3. George Papaconstantinou, «Technologie et résultats industriels», *L'Observateur de l'OCDE*, n° 204, février-mars 1997 et Kazuyuki Motobashi et Risaburo Nezu, «Résultats économiques : comment expliquer la divergence ?», *L'Observateur de l'OCDE*, n° 206, juin-juillet 1997.

4. Graham Vickery et Gregory Wurzburg, «Entreprises : flexibilité, compétences et emploi», *L'Observateur de l'OCDE*, n° 202, octobre-novembre 1996.

Diffuser la technologie dans l'industrie

Heidelberg et Cologne. Il encourage des partenariats menés par l'industrie au niveau régional entre universités, banques et agences de transfert de technologie dans le domaine du développement et de la diffusion des biotechnologies.

Certains gouvernements de la zone OCDE encouragent une refonte de l'ensemble de l'infrastructure de diffusion (les différents établissements publics et privés par lesquels le savoir se crée et se diffuse). Au Japon, des efforts sont actuellement menés pour améliorer les contacts entre l'industrie et les universités, et les autres chercheurs du secteur public, la mobilité et la flexibilité des chercheurs ainsi que la réduction des obstacles réglementaires aux recherches conjointes. La Corée, qui propose un ensemble de programmes axés sur la demande pour aider les entreprises à adopter des technologies manufacturières de pointe ayant trait notamment à l'automatisation des procédés, soutient d'autres initiatives, comme les centres de recherche régionaux, qui visent à renforcer les liens entre universités et industries, en particulier avec les PME⁵.

Améliorer les programmes

Chaque pays de l'OCDE combine comme il l'entend les politiques et les programmes favorisant la diffusion technologique, ce qui traduit le caractère spécifique des systèmes nationaux d'innovation comme celui de la dynamique propre à l'ensemble de l'économie et aux régions. Leur application doit équilibrer des alliances et des réseaux transectoriels, des investissements de nature institutionnelle ainsi que des mesures incitatives pour les entreprises. Les services de diffusion technologique devant rester proches des entreprises, il faut les assurer au niveau local. Mais des conflits portant sur les modalités de gestion et les objectifs des programmes peuvent surgir entre administrations locales et nationales. Il y a notamment un risque de voir des stratégies de diffusion élaborées au niveau d'une région faire obstacle à la participation d'entreprises ou d'institutions d'autres

5. Jean-Éric Aubert, «La science et la technologie en Corée», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 200, juin-juillet 1996.

6. Jean Guinet, «Le financement de l'innovation», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 194, juin-juillet 1995.

ZOOM

Typologie des programmes de diffusion de la technologie

But	Types de programme	Objectifs
<i>Améliorer l'adoption et l'adaptation de technologies spécifiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> • propre à une technologie • propre à une institution • propre à un secteur • démonstration 	<ul style="list-style-type: none"> • diffuser une technologie spécifique auprès d'un grand nombre d'entreprises et de secteurs • promouvoir le transfert de technologie par le biais d'institutions spécifiques • diffuser les technologies à un secteur industriel spécifique • démontrer les applications pratiques de technologies
<i>Améliorer la capacité générale d'assimilation de la technologie dans les entreprises</i>	<ul style="list-style-type: none"> • assistance technique • réseaux d'information • assistance aux projets de R-D à petite échelle 	<ul style="list-style-type: none"> • aider les entreprises à diagnostiquer leurs insuffisances et à résoudre leurs problèmes dans le domaine de la technologie • accès à l'information sur les sources de technologie, etc. • renforcer la capacité de développement technologique autonome
<i>Renforcer la capacité d'innovation des entreprises</i>	<ul style="list-style-type: none"> • feuilles de route technologiques à l'échelle du secteur tout entier • outils de diagnostic • étalonnage concurrentiel • collaboration université-industrie 	<ul style="list-style-type: none"> • planification systématique des futurs investissements stratégiques dans la technologie • aider les entreprises à mettre en place une gestion tournée vers l'innovation (comprenant des changements d'organisation) • faire connaître les pratiques exemplaires observées ailleurs • consolider la base de connaissance de l'entreprise

régions. Il peut également y avoir conflit entre les modes et les objectifs de gestion lorsque des organismes publics adoptent des approches plus orientées vers le marché et ont pour cela davantage recours à des prestataires de services de diffusion privés.

Coûteuse en termes de temps et d'argent, une diffusion technologique efficace peut se révéler difficile à mesurer et à évaluer. La diversité des demandes requiert en effet une flexibilité opérationnelle qui se marie mal avec les systèmes administratifs traditionnels de prise de décisions et

de budgétisation. La question du ciblage des objectifs et de la portée des programmes se pose lorsque ces derniers s'adressent à des entreprises de haut niveau technologique à l'égard desquelles l'utilité d'un soutien est pour le moins discutable. Les systèmes d'évaluation se révèlent donc plutôt défaillants lorsqu'il s'agit de déterminer quels types de politiques, projets ou services de diffusion sont les plus appropriés et quels en sont les bons destinataires.

Désireux d'améliorer l'efficacité de leurs politiques, les pays de l'OCDE se sont efforcés de comparer leurs expériences afin d'identifier les modalités d'intervention qui donnent les meilleurs résultats. Mais ces derniers sont autant fonction de la nature des programmes et des objectifs qu'ils poursuivent que du contexte institutionnel et économique dans lequel ils s'inscrivent. Ce qui relativise la notion d'exemplarité de telle ou telle politique et rend indispensable la définition de références permettant un étalonnage. Une mesure de l'efficacité et de l'efficacité relatives des programmes peut fournir un premier élément de référence qui reste toutefois approximatif. Il serait en revanche fort aléatoire de tirer des conclusions générales de l'examen de programmes particuliers. Leur évaluation est en effet essentiellement fonction du degré de satisfaction qu'en tirent leurs bénéficiaires et ne prend guère en compte des critères de réalisation des objectifs ou d'évaluation des incidences économiques générales.

On peut néanmoins parvenir à identifier certaines modalités d'action à caractère exemplaire. Il en est ainsi des combinaisons de programmes permettant d'agir à la fois sur l'offre et sur la demande et des initiatives de mise en réseaux. La diffusion technologique relevant surtout du niveau local, les programmes doivent se marier harmonieusement avec l'infrastructure technologique à ce niveau. Enfin, les «bonnes» politiques doivent s'accompagner de mesures indirectes appropriées, comme des incitations fiscales visant à promouvoir l'investissement dans la R-D et le personnel de recherche⁶.

La qualité des institutions ayant pour vocation d'encourager la diffusion technologique est un paramètre important. Le caractère mixte public-privé du financement – comme dans le programme MEP aux États-Unis – peut ainsi être en lui-même un mécanisme d'appréciation de la pertinence des actions menées. Les programmes axés sur l'offre

devraient d'autre part veiller à faciliter le transfert des technologies duales – civiles et militaires – et la cession précoce des licences qui les concernent. La proximité géographique est également un élément à ne pas négliger, dans la mesure où elle favorise l'interactivité des entreprises et permet d'élargir l'impact d'une diffusion.

Les programmes devraient mieux tirer parti des ressources existantes, démarche qui a été à la base de la création des réseaux régionaux en Allemagne ainsi que du programme MEP aux États-Unis. Un autre moyen de démultiplier un peu plus les ressources existantes est de maintenir des relations étroites avec les associations et les groupes industriels. Pour être efficaces, les programmes de diffusion technologique ont besoin de stabilité et les soutiens dont ils bénéficient doivent être durables. Ce qui ne signifie pas qu'il faille indéfiniment les prolonger, mais plutôt que leur réalisation doit s'étaler sur une durée suffisante pour permettre l'établissement de solides relations de confiance entre les entreprises et les agents de la diffusion technologique.

Une prestation de service efficace suppose enfin un personnel expérimenté et bien formé. Si les mécanismes de diffusion technologique fonctionnent bien à l'intérieur de l'entreprise, l'attrait du changement peut permettre de surmonter les résistances de l'encadrement, à condition que n'apparaisse pas un sentiment de dépendance. Les programmes d'assistance technique et de démonstration doivent donc aller de pair avec de nouvelles formes d'organisation et une redéfinition des stratégies au sein de l'entreprise. Cette mutation organisationnelle ainsi que l'adaptation des qualifications de la main-d'œuvre conditionne la rapidité et la qualité de la diffusion technologique.



Les programmes de diffusion de la technologie sont les vecteurs privilégiés de l'innovation au sein des entreprises dont ils favorisent ainsi la croissance et la compétitivité. Mais la technologie se diffuse également par l'accroissement des échanges et de l'investissement étranger. Des normes et une protection adéquate de la propriété intellectuelle sont toutefois indispensables afin de ne pas décourager la créativité technologique. De même, des politiques macro-économiques stables et des marchés des capitaux réalisant une bonne allocation des ressources donnent aux entreprises les

signaux du marché leur permettant d'investir judicieusement dans des équipements technologiquement avancés ainsi que dans la formation ou la gestion des activités d'innovation. Enfin, la montée en puissance technologique des entreprises dépend de politiques structurelles visant notamment à adapter leur environnement juridique, financier et fiscal. ■



BIBLIOGRAPHIE OCDE

Diffusing Technology to Industry: Government Policies and Programmes (en anglais uniquement), 1997
Perspectives des technologies de l'information 1997, 1997

Andrew Wyckoff, «L'essor de l'informatique en réseau», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 206, juin-juillet 1997

Technologie, productivité et création d'emplois, 1996

Kazuyuki Motohashi et Risaburo Nezu, «Résultats économiques : comment expliquer la divergence ?», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 206, juin-juillet 1997

Technologie et performance industrielle : diffusion de la technologie, productivité, emplois et qualifications, compétitivité internationale, 1997

George Papaconstantinou, «Technologie et résultats industriels», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 204, février-mars 1997

Mesurer le capital humain. Vers une comptabilité du savoir acquis, 1996

Apprendre à tout âge, 1996

La stratégie de l'OCDE pour l'emploi. Accélérer la mise en œuvre, 1996

L'étude de l'OCDE sur l'emploi : technologie, productivité et création d'emplois, 1996

Graham Vickery et Gregory Wurzburg, «Entreprises : flexibilité, compétence et emploi», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 202, octobre-novembre 1996

Politiques nationales de la science et de la technologie : République de Corée, 1996

Jena-Éric Aubert, «La science et la technologie en Corée», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 200, juin-juillet 1996

Les systèmes nationaux de financement de l'innovation, 1995

Jean Guinet, «Le financement de l'innovation», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 194, juin-juillet 1995.

Flexibilité économique et cohésion sociale

Riel Miller

Le tissu social des pays de l'OCDE subira sans doute des tensions de plus en plus fortes à mesure que se poursuivra, au cours des deux prochaines décennies, le changement économique, social et technologique. Une conférence organisée récemment par Le forum de l'OCDE sur l'avenir a examiné des moyens novateurs, comprenant la politique sociale mais allant au-delà, de préserver la cohésion sociale dans l'économie hautement flexible de demain¹.

Les politiques économiques que mènent les pays de l'OCDE depuis une dizaine d'années visent à encourager la stabilisation macro-économique, l'ajustement structurel et la mondialisation de la production et de la distribution. Elles ont globalement réussi à soutenir la croissance, à maîtriser l'inflation et à corriger les déséquilibres des balances courantes. Mais beaucoup de gouvernements commencent à s'interroger sur leurs conséquences à long terme.

Sur les graves tensions sociales d'abord, néces du creusement des inégalités de revenu, de la persistance d'un chômage élevé et de l'exclusion sociale. Sur d'autres défis aussi, dus aux profondes mutations du monde du travail et de la vie quotidienne induites par le progrès technologique et l'intensification de la concurrence. Résultat : un désenchantement politique qui risque de nuire à la dynamique en faveur d'une plus grande flexibilité économique (c'est-à-dire l'aptitude à s'adapter aux circonstances) et aux politiques fa-

vorables à la concurrence, à l'ouverture des marchés et à l'évolution technologique.

Plusieurs tendances de long terme, qui sont déjà visibles, auront une influence considérable sur la cohésion sociale, les perspectives de croissance et l'action des pouvoirs publics. Les plus marquantes – dont plusieurs sont déjà engagées – touchent aux évolutions organisationnelles et à la technologie. La profonde réorganisation du travail – structures non hiérarchiques, équipes, décentralisation, télétravail – sera l'un des moteurs de la croissance. Elle exigera de nouvelles méthodes de gestion des risques au niveau de l'individu, de l'entreprise ou de la société.

L'évolution de la technologie, dans l'informatique et les télécommunications notamment, favorisera la croissance, mais entraînera aussi des changements désordonnés et inattendus dans ce que les gens produisent et consomment, où et comment ils le font. Si, par exemple, une proportion importante de la population travaille à domicile plutôt que dans un bureau ou dans une usine, le résultat pourrait en être un sentiment d'isolement ou, faute d'accès à la médecine du travail, des problèmes de santé et de sécurité.

La poursuite de la mondialisation – qui renforce l'interdépendance et favorise la diffusion de la technologie – de même que les échanges et la

croissance qui y sont associés, nécessiteront aussi un effort considérable d'adaptation économique, sociale, voire culturelle. Ainsi, tant pour les dirigeants que pour les travailleurs, lorsque les constructeurs automobiles japonais ont implanté leurs premières usines dans le Nord de l'Angleterre (ils ont d'ailleurs assez vite réussi à se mettre au diapason).

Parallèlement, les pressions démographiques induites par le vieillissement de la population et sa composition de plus en plus hétérogène se conjugueront aux réalités budgétaires pour contraindre de nombreux pays de l'OCDE à repenser les garde-fous traditionnels de la cohésion sociale que sont les régimes publics de retraite ou les programmes en faveur de l'emploi (par exemple, l'État continuera-t-il à prendre en charge l'assurance chômage ?). A mesure que les gouvernements libéralisent le marché et préfèrent à l'intervention directe la mise en place de cadres d'action, croissance économique et cohésion sociale dépendront encore davantage des initiatives du secteur privé – diverses, novatrices et souvent inattendues.

La croissance à long terme

Les conditions qui sous-tendent la croissance pourront donner lieu à des scénarios fort divers si, par exemple, les gains de productivité liés à la diffusion des technologies, à la libéralisation des marchés et à la mondialisation se concrétisent ; les économies de l'OCDE pourraient se retrouver sur une trajectoire de croissance beaucoup plus rapide dans 20 ans. C'est l'inverse qui se produira si l'assainissement des finances publiques devient encore plus difficile ou si les échanges et les investissements internationaux sont perçus comme une source de perturbations et de désorganisation, laissant libre cours à des comportements pro-

Riel Miller travaille à l'unité consultative sur les questions pluridisciplinaires auprès du Secrétaire général de l'OCDE.

Messagerie : riel.miller@oecd.org

tectionnistes et hostiles à la concurrence. Ou bien – c'est peut-être le scénario le plus plausible – les pays de l'OCDE resteront aux prises avec les mêmes difficultés, enregistrant des résultats faibles mais positifs en matière de productivité et de croissance (de l'ordre de 1-2 % par an), une augmentation quasi nulle de la population active et une progression lente des revenus. Une telle trajectoire de croissance modeste a peu de chances de donner lieu à des dividendes permettant d'atténuer ou de contrebalancer les innombrables difficultés qui menacent la cohésion sociale dans les pays de l'OCDE.

Une trajectoire de croissance élevée serait de toute évidence préférable. Peut-on y arriver en abandonnant les politiques économiques suivies à l'heure actuelle et qui visent : un faible niveau d'inflation et des finances publiques saines ; un ajustement structurel pour améliorer le fonctionnement des marchés des produits, des capitaux et du travail ; la libéralisation des flux d'échanges, d'investissements et de technologies pour améliorer l'efficacité économique au niveau mondial ? Les partisans d'une réorientation des politiques économiques se classent en trois grandes catégories.

Un premier groupe considère que la « mentalité inflationniste » a vécu et que les autorités monétaires peuvent désormais se permettre d'être moins restrictives au niveau de la masse monétaire. L'accélération de l'activité se traduirait par une croissance en termes réels et non par de l'inflation, parce que l'économie mondiale, extrêmement concurrentielle, limiterait les possibilités des entreprises d'agir au niveau des prix, les incitant plutôt à améliorer leur rentabilité grâce à des gains d'efficacité. Le résultat serait une accélération de la croissance dans les pays de l'OCDE, qui pourrait faire reculer le chômage, la pauvreté et l'exclusion sociale. Ceux qui s'opposent à cette argumentation font valoir que dans certaines économies, comme les États-Unis et les Pays-Bas, le chômage officiel est déjà faible et que des tensions inflationnistes seraient inévitables, notamment parce que, dans un environnement économique mondial de plus en plus ouvert, une politique monétaire plus souple affaiblirait la monnaie.

Un autre camp préférerait limiter les perturbations pour l'économie nationale en ralentissant l'adaptation nécessaire à la concurrence mondiale

Didillon/Campagne



et au progrès technologique. Le risque d'une telle attitude est non seulement de réveiller les tendances protectionnistes, mais de différer l'ajustement structurel, prolongeant ainsi les réajustements douloureux.

Un troisième groupe préconise la poursuite d'une politique monétaire et budgétaire restrictive, et une libéralisation, une déréglementation et une privatisation encore plus rapides qu'à l'heure actuelle. Mais l'on revient alors au point de départ avec une transition qui risque d'être encore plus coûteuse et une réaction sociale encore plus forte.

Tout bien pesé, il semble que la majorité considère le dosage actuel des politiques économiques comme le plus prometteur, même si le taux de croissance qui en découlera ne suffira peut-être pas à compenser tous les coûts économiques et sociaux de la transition.

Une meilleure «gouvernance» ?

Les difficultés qui risquent de porter atteinte à la cohésion sociale ne sont pas toutes directement liées à la croissance en tant que telle, mais proviennent des profondes évolutions démographiques, économiques et sociales que l'on prévoit. Il semble peu probable que, dans l'avenir, on assiste à une répétition des schémas de «rattrapage de la productivité» et de changement induit par la croissance – l'Europe et le Japon après la Seconde Guerre mondiale, les «dragons» d'Asie plus récemment –, l'accroissement des revenus et de l'investissement ayant modifié le paysage économique

et social. Au lieu de cela, la plupart des pays de l'OCDE entreront probablement dans une période de croissance induite par le changement : le dynamisme économique dépendra de la faculté d'adaptation à la flexibilité qu'exige l'intensification de la concurrence et de l'innovation.

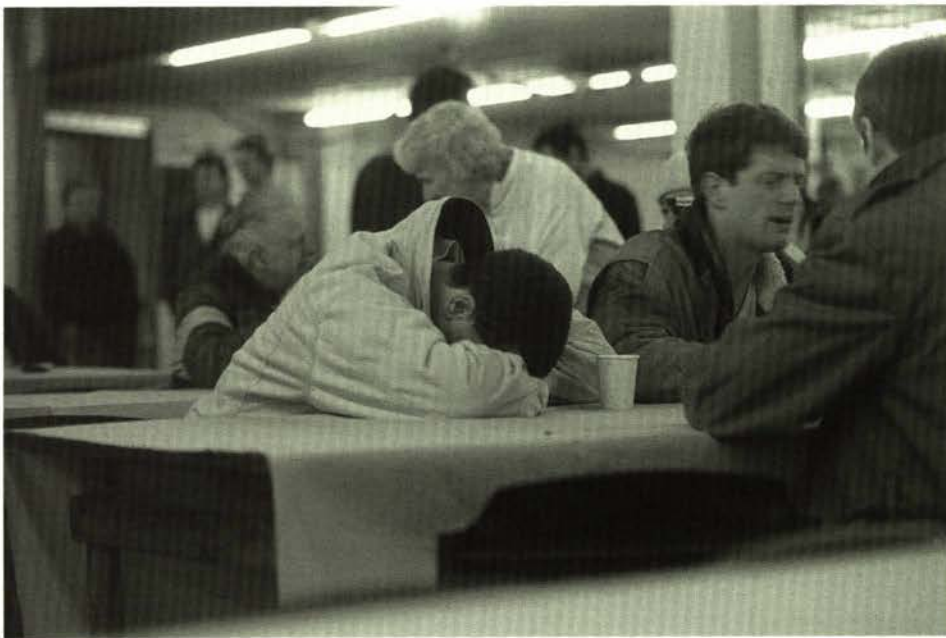
Pour s'adapter aux mutations profondes et déstabilisantes qui, à la fois, accompagneront et stimuleront la croissance économique, il faudra sans doute repenser les modes de participation et de prise de décision. Il sera indispensable d'améliorer les méthodes de «gouvernance», non seulement au niveau des instances politiques, mais aussi dans les entreprises et les organisations où se prennent au quotidien un grand nombre de décisions importantes. Le secteur privé montre déjà la voie par des restructurations organisationnelles qui abandonnent progressivement les méthodes autoritaires reposant sur des structures hiérarchiques³.

L'amélioration des infrastructures démocratiques des pays de l'OCDE – par l'instruction civique, la lutte contre la corruption, la décentralisation, des référendums... – devrait avoir trois avantages importants. Premièrement, dans un environnement économique de plus en plus orienté par le marché, de meilleures méthodes de «gouvernance» auront probablement pour effet de favoriser le respect de la différence entre les individus (richesse, bagage culturel ou autre). Deuxièmement,

1. **Cobésion sociale et mondialisation de l'économie**, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1997.

2. Mark Pearson et Peter Scherer, «Politique sociale : concilier garanties et viabilité», **l'Observateur de l'OCDE**, n° 205, avril-mai 1997.

3. Graham Vickery et Gregory Wurzburg, «Entreprises : flexibilité, compétence et emploi», **l'Observateur de l'OCDE**, n° 202, octobre-novembre, 1996.



Nick Oubas/Select-REA

Les sacrifices et les coûts de transition qu'impose la flexibilité sont souvent perçus comme pesant exclusivement sur les plus pauvres et les plus faibles.

ment, une indispensable synergie s'opérera sans doute entre, d'un côté, les formes de gouvernance qui favorisent la responsabilité sociale par le partage de l'autorité et, de l'autre, l'engagement personnel et la confiance essentiels à la réussite d'une société décentralisée, flexible, innovante. Enfin, l'adoption de pratiques décisionnelles participatives, dans le monde professionnel comme dans la collectivité, conduisant à un plus important partage des responsabilités, pourrait permettre de tirer profit des turbulences inhérentes à cette économie flexible.

Repenser l'État-providence

Les programmes et les institutions de l'État-providence devront probablement être profondément renouvelés. Pour plusieurs raisons : l'évolution de la demande, la précarité des finances publiques, les avancées dans les procédés de production qui promettent des services sociaux plus efficaces. Cette rénovation n'ira pas sans controverses.

Les tenants d'une refonte radicale soutiennent que les programmes sociaux actuels aggravent plutôt qu'ils n'atténuent l'opposition entre cohésion sociale et flexibilité économique. Des réformes modestes ne feraient que continuer à inciter à la dépendance alors que l'austérité budgétaire réduit les ressources disponibles. Une démarche plus constructive consisterait à créer des régimes d'assurance sociale qui alignent coûts et presta-

tions au niveau individuel⁴. Pour mettre en place des systèmes souples et adaptables, davantage susceptibles de donner un sentiment de sécurité dans une économie flexible en proie à des turbulences, le mieux serait sans doute de se séparer de certaines traditions liées à l'État-providence.

Ceux qui sont plus optimistes sur la capacité de l'État-providence de s'adapter au changement considèrent qu'une réforme progressive et le maintien des fondements des systèmes actuels de protection sociale, de sécurité sociale, de santé et d'éducation seront suffisants. Ils pensent qu'une réforme par étapes de l'administration et des programmes du secteur public lui permettra de continuer à assurer son rôle de premier pourvoyeur de services sociaux sans rigidité ou uniformité excessives. Le maintien de ces systèmes bien établis, font-ils valoir, contribuera à asseoir la croissance économique sur des bases solides.

Droits universels et libre choix ?

C'est en dehors des institutions publiques et des programmes mis en place par l'État que continuera dans la pratique à se cultiver la cohésion sociale. La famille, le lieu de travail, les associations bénévoles et la collectivité conserveront un rôle central, voire croissant, pour donner aux citoyens un sentiment de sécurité, d'appartenance et d'identité. Les gouvernements peuvent encourager les gens à adopter de nouvelles approches pour gérer les risques économiques et sociaux, par exemple à investir dans le capital physique ou humain ou à devenir travailleurs indépendants. Ils doivent, pour ce faire, créer des cadres qui permettent de garantir l'accès de tous aux soins de santé, aux retraites, aux emprunts pour étu-

des, aux capitaux destinés à l'investissement, à l'assurance invalidité, à la garantie d'un revenu minimum, tout en ouvrant les marchés de ces services pour offrir à chacun un choix plus large.

Les politiques menées devront par conséquent favoriser l'accès de tous et le choix de chacun, en facilitant les activités des nombreuses institutions qui proposent des régimes d'assurance bénéficiant de garanties publiques ou d'une surveillance de la part d'organismes réglementaires. La principale difficulté résidera peut-être dans l'élaboration de mesures qui ne risquent pas d'éteindre les signaux et les incitations du marché ni de saper la solidarité indispensable à une coopération sociale efficace sur la base d'aspirations fondamentales communes. Les équilibres qu'atteindront à cet égard les différents pays de l'OCDE varieront considérablement selon les valeurs et les traditions locales. Si l'on veut poursuivre des politiques qui se renforcent les unes les autres et éviter d'entrer en opposition avec les obligations internationales – les règles applicables aux échanges et à l'investissement par exemple –, un effort important sera nécessaire pour promouvoir la coopération et la compréhension mutuelle.

Des solutions novatrices

Toute une série de réponses novatrices aux menaces qui pèsent sur la cohésion sociale sont à l'étude à l'OCDE et ailleurs. On peut les regrouper en quatre catégories.

Premièrement, la modification des dispositifs destinés à assurer les populations contre des risques comme le chômage, la maladie, l'invalidité ou la pauvreté. Certaines propositions envisagent de permettre aux individus de sortir des régimes publics au profit de prestataires privés, comme c'est déjà le cas pour certains régimes de pensions ou de soins de santé. D'autres visent à améliorer les mécanismes d'investissement dans le capital humain ou dans la création d'entreprises à risque par la mise en place de nouveaux systèmes de crédit bénéficiant de garanties publiques. Des réformes de ce type inciteraient explicitement à épargner, à travailler et à investir, et permettraient de surcroît d'éviter l'engrenage de la pauvreté (un travail rémunéré réduit si rapidement les allocations que l'incitation au travail disparaît)

4. Lans Bovenberg et Anja van der Linden, « Vieillesse et politiques de pensions », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 205, avril-mai 1997.

5. Edwin Leuven et Albert Tuijnman, « L'apprentissage à vie : quels financements ? » et Abrar Hasan et Albert Tuijnman, « La transition à la vie professionnelle », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 199, avril-mai 1996.

ou de prévenir les effets pervers qui favorisent, par exemple, une prise de risque excessive parce que les éventuelles pertes sont couvertes par l'assurance.

Si elles sont bien conçues, les approches plus diversifiées et plus transparentes de l'assurance économique et sociale pourraient également stimuler l'instauration de stratégies plus efficaces de réduction des risques, même pour ceux qui se trouvent dans une situation de pauvreté chronique. Au Canada, par exemple, des mesures de mise en valeur du tissu local fournissent des financements mixtes et une aide organisationnelle aux petites entreprises ou à des sociétés de services à but non lucratif qui souhaitent s'implanter. La généralisation de ce genre de programmes de partage des risques sera particulièrement importante si, comme on l'entend souvent, la cohésion sociale sera impossible à atteindre, à la fois sur le plan politique et dans la réalité quotidienne, parce que les sacrifices et les coûts de transition qu'impose la flexibilité de l'économie sont perçus comme pesant exclusivement sur les plus pauvres et les plus faibles.

Une deuxième série de réformes fondamentales touche aux systèmes d'apprentissage en général, à la réforme du secteur de l'éducation, souvent dominé par l'État, en particulier. Il est extrêmement constructif que l'on s'oriente aujourd'hui vers une reconnaissance générale des vertus de l'apprentissage à vie et de la transparence de l'acquisition de capital humain⁵. Ce qui, dans la pratique, devrait permettre de valider plus facilement et dans la durée les différents types d'apprentissage (par soi-même, à l'école, sur le lieu de travail) et d'inciter expressément les gens à investir (même en recourant à l'emprunt) dans l'acquisition de connaissances et de compétences. De la même façon que les entreprises réorganisent leur mode de travail et leurs stratégies commerciales, les sources et les utilisations des connaissances se diversifieront, se décentraliseront et colleront davantage à la demande des consommateurs.

Troisième catégorie de réformes susceptibles de contribuer à la cohésion sociale : les « systèmes de responsabilité », notamment au niveau du gouvernement d'entreprise ou des collectivités locales. Toutes les méthodes qui encouragent les acteurs économiques à s'engager, à participer et à anticiper les événements par une réflexion de fond devraient jouer un rôle fondamental dans un

monde plus décentralisé mais néanmoins interdépendant. Pour les dirigeants d'entreprise, les salariés et les collectivités locales, sans parler des investisseurs, les systèmes de gouvernement d'entreprise ou d'organisation du tissu local doivent pouvoir contrebalancer le recul des méthodes classiques d'engagement, telles que l'emploi à vie ou les réglementations contraignantes et détaillées.

En réponse à ces préoccupations, toute une série de solutions institutionnelles peuvent être imaginées. Certaines entreprises proposent des options d'achat d'actions. D'autres institutions, privées ou publiques, délèguent la responsabilité budgétaire à « la ligne de front » – la chaîne de montage, le point de vente, le comité d'organisation du terrain de jeu local – ce qui peut donner les connaissances nécessaires et offrir les incitations appropriées pour améliorer la qualité, la productivité, etc. Dans le domaine de l'environnement, les permis négociables sont un exemple de l'évolution des méthodes de gestion et des systèmes incitatifs destinés à réduire la pollution et à repenser le cycle de vie des produits.

Enfin, et c'est là une question plus controversée, certains analystes plaident pour l'instauration d'un revenu minimum universel, de façon à prendre en compte la valeur (non marchande) de toute l'étendue des activités humaines. Ceux qui s'y opposent doutent sérieusement de la faisabilité financière d'un tel projet et invoquent les effets incitatifs pervers que pourrait entraîner la rupture du lien entre emploi rémunéré et revenu. Les défenseurs de la thèse rétorquent que, pour beaucoup, un emploi de quelque nature que ce soit, sans même parler d'un emploi suffisamment bien payé pour les sortir de la pauvreté, serait tout simplement hors d'atteinte, en particulier si la croissance économique à long terme est modeste. Un revenu de base permettrait alors à la fois d'encourager l'activité utile non rémunérée (soins aux enfants ou aux personnes âgées ou actions à vocation écologique) et une plus grande flexibilité des taux de salaires et des contrats de travail pour des activités rémunérées, les travailleurs pouvant vivre avec des salaires au-dessous du niveau de pauvreté.

■ ■

Si l'on exclut tout événement catastrophique ou tout revirement majeur des politiques économiques, il est peu probable que le changement se

ralentisse : le progrès technologique rapide et la libéralisation des échanges et de l'investissement continueront à rendre l'économie de plus en plus fondée sur le savoir et marquée par les forces du marché et la concurrence mondiale. L'incertitude et l'imprévisibilité semblent appelées à s'amplifier. Selon toute vraisemblance, les mécanismes du marché joueront un rôle majeur dans la gestion des risques découlant de cette imprévisibilité et dans la protection contre ces risques ; de même, les politiques sociales continueront à étayer la performance économique. La politique menée doit y trouver un juste équilibre. ■



BIBLIOGRAPHIE OCDE

- Cohésion sociale et mondialisation de l'économie**, 1997
- Examen des politiques d'aide sociale en Australie, en Finlande, en Suède et au Royaume-Uni**, à paraître 1997
- Horizon 2000 : les nouvelles priorités pour la politique sociale**, à paraître 1997
- Mark Pearson et Peter Scherer, « Politique sociale : concilier garanties et viabilité », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 205, avril-mai 1997
- Lans Bovenberg et Anja van der Linden, « Vieillesse et politiques de pensions », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 205, avril-mai 1997
- La mise en œuvre de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi : leçons à tirer de l'expérience des pays membres**, 1997
- La stratégie de l'OCDE pour l'emploi. Accélérer la mise en œuvre**, 1996
- La stratégie de l'OCDE pour l'emploi. Technologie, productivité et création d'emplois**, 1996
- Graham Vickery et Gregory Wurzburg, « Entreprises : flexibilité, compétence et emploi », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 202, octobre-novembre 1996
- Maitland MacFarlan et Howard Oxley, « Réformer les transferts sociaux », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 199, avril-mai 1996
- L'apprentissage à vie : une réalité pour tous**, 1996
- Edwin Leuven et Albert Tuijnman, « L'apprentissage à vie : quels financements ? », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 199, avril-mai 1996
- Mesurer le capital humain. Vers une comptabilité du savoir acquis**, 1996
- Abrar Hasan et Albert Tuijnman, « La transition à la vie professionnelle », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 199, avril-mai 1996
- Les sociétés de l'OCDE en transition : l'avenir du travail et des loisirs**, 1994
- Barrie Stevens, « Le tissu social à l'épreuve », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 189, août-septembre 1994.

Meilleure efficacité de l'agriculture brésilienne

Garry Smith

Le Brésil cherche à renforcer la compétitivité de son secteur agricole en réduisant l'intervention publique et en rapprochant les prix intérieurs des cours mondiaux. Des ressources seront transférées des activités agricoles peu efficaces vers les activités concurrentielles. Mais ces réformes doivent être conçues pour atténuer l'impact des changements sur les petits producteurs¹.

Le Brésil est un acteur important sur les marchés mondiaux de l'agriculture et son secteur agricole pèse lourd dans l'économie nationale. Contrairement à ce qui se passe dans la majorité des pays de l'OCDE, la part de l'agriculture dans le PIB (14 %), les échanges (25 % des exportations) et la population active (27 % des emplois) reste relativement élevée, même si elle diminue depuis quelque temps.

Les principales cultures annuelles (soja, maïs, riz, haricots, coton, sucre et manioc) représentaient en 1991 plus de 80 % des superficies totales cultivées, pourcentage qui est resté relativement stable au fil des ans. Le café, le cacao et les oranges, principales productions arboricoles, occupent au total quelque 9 % des superficies exploitées.

L'élevage représente près de 40 % de la contribution de l'agriculture au PIB et emploie un peu plus de 25 % de la population active agricole. La production bovine et laitière compte pour environ trois quarts de la production totale de l'élevage, et le cheptel bovin, dont l'effectif dépasse 153 millions de têtes, est le plus grand du monde à être élevé à des fins commerciales. L'élevage, qui a connu une croissance remarquable, occupe au Brésil environ 200 millions d'hectares de pâturages.

Garry Smith fait partie de la division des échanges et marchés agricoles, direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêcheries, OCDE.

Messagerie : agr.contact@oecd.org

La production végétale demande en moyenne dix fois plus de main-d'œuvre à l'hectare que l'élevage. Mais la combinaison de nouveaux assolements (par exemple, la réduction de 70 % des emblavures de blé) et la sous-exploitation des terres par certains grands propriétaires absents (dont le patrimoine foncier ne sert que de refuge contre l'inflation) a conduit à une diminution depuis 1988 des superficies cultivées, et à la baisse de l'emploi dans l'agriculture.

La taille moyenne des exploitations, évaluée à 64 hectares en 1985 (année du dernier recensement agricole), est restée plus ou moins constante depuis une décennie. Les superficies totales consacrées à la production végétale, à l'élevage et aux exploitations mixtes (associant culture et élevage) ont augmenté d'environ 28 % depuis 1970, atteignant 330 millions d'hectares en 1985 ; l'élevage en occupe environ les deux tiers. En 1985, les quelque 3 millions d'exploitations de moins de 10 hectares représentaient environ 53 % du nombre total du pays, mais seulement 4 % de la superficie arable totale. Les 50 000 exploitations environ de plus de 1 000 hectares représentaient, quant à elles, 0,86 % du nombre d'établissements ruraux et 44 % de la superficie totale.

Or, au Brésil, la propriété agricole n'est pas seulement concentrée. Elle est aussi, dans une large mesure, exploitée de façon peu rationnelle. Des études récentes montrent que 70 % de la superficie correspondant à des exploitations de plus de 1 000 hectares restent hors production. Cette concentration et cette sous-exploitation des terres sont

une source permanente de tension sociale. L'incertitude du régime foncier n'encourage pas l'investissement, notamment dans les prairies améliorées et autres structures agricoles fixes. Aucune menace ne pèse sur les exploitations établies dont la productivité est évidente, mais la situation pourrait changer, car le mouvement des paysans sans terre, soutenu dans les villes par diverses organisations (notamment l'église catholique), s'amplifie à mesure que la baisse de l'emploi agricole multiplie le nombre de personnes déplacées.

Le rythme de l'exode rural est rapide. La population du Brésil a plus que doublé depuis 1960, mais la population rurale qui, d'après les estimations, s'élevait en 1970 à 41 millions, n'était plus que de 36 millions 21 ans plus tard, tandis que la population urbaine serait passée de 52 à 111 millions. L'instabilité macro-économique que le Brésil a connue pendant les années 80 et 90 n'a pas affecté le secteur agricole aussi durement que le reste de l'économie : les effectifs occupés dans l'agriculture sont passés d'environ 18 millions en 1970 à 23 millions en 1985, année du dernier recensement, mais l'on estime qu'ils sont tombés depuis. Par rapport à l'ensemble de la population active occupée, l'emploi agricole serait passé de 34 % en 1971 à 27 %.

Les politiques de produits alimentaires bon marché, qui défavorisent l'agriculture en pesant sur sa rentabilité, et l'adoption d'une législation qui augmente sensiblement le coût du travail, notamment des ouvriers permanents, n'ont pas été sans influence sur l'exode rural. Certains si-



Le cheptel bovin occupe les deux tiers de la superficie cultivée et demande dix fois moins de main-d'œuvre à l'hectare que la production végétale.

gnes donnent néanmoins à penser que ce dernier s'est récemment ralenti.

L'effort de compétitivité

La réforme économique, lancée à la fin des années 80, s'est accélérée avec l'adhésion du Brésil au Mercosur, le marché commun de l'Amérique du Sud réalisé en 1995 (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay). La libéralisation des marchés du secteur agricole n'en a pas moins été progressive, notamment au Brésil, de manière à atténuer les effets de l'accord sur les petits producteurs.

Jusqu'au milieu des années 80, le programme de prix minimum (PPM), lancé en 1943 avec la création de la commission de financement de la production (CFP), était la pierre angulaire de la politique agricole brésilienne. Initialement, des prix minima ont été fixés pour un groupe de produits précis : le riz, les haricots noirs, le maïs, l'arachide, le soja et les graines de tournesol. Au fil des ans, le programme a été étendu à environ 40 autres produits et sous-produits d'intérêt national ou régional, par exemple le guaraná² et la cire de carnauba (cultures importantes pour certaines régions

1. L'agriculture brésilienne : évolution récente et perspectives des échanges, OCDE, Paris, à paraître 1997 ; gratuit sur demande auprès de la division des échanges et marchés agricoles, direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêcheries, OCDE.

2. Le guaraná est un fruit d'Amazonie cueilli par les Indiens, à la fois pour leur propre consommation et pour vente comme additif dans les boissons non alcoolisées produites au Brésil. La cire de carnauba est un produit régional extrait des feuilles de palmier qui sert à la fabrication de cirage pour chaussures et d'encaustique.

très pauvres pour assurer un revenu minimum aux producteurs), ou la volaille, le lait en poudre et le porc. (Le sucre, le café, le blé et le cacao, qui représentent globalement un quart environ de la valeur de la production végétale totale, étaient exclus du PPM et administrés séparément par des organismes spécialisés servant d'offices de commercialisation).

A la fin des années 80 et au début des années 90, la politique économique a été réformée à plusieurs égards. Jusqu'alors, le gouvernement achetait un important volume de produits agricoles dans le cadre du PPM. Or, il est apparu peu à peu que cette méthode n'était financièrement plus possible, ni souhaitable, si bien qu'une réforme de la politique agricole a été entreprise en 1988.

D'abord, le gouvernement a institué un mécanisme de prix de déstockage qui fixait un prix plancher et un prix plafond pour le maïs, le riz, les haricots, le blé, le bœuf et le coton. Il y avait écoulement des stocks publics dès que le prix du marché dépassait le prix de déstockage. Ce mécanisme a été mis en place pour réduire la prime de risque demandée par le secteur marchand pour opérer sur un marché où les interventions publiques ajoutaient un risque institutionnel au risque de marché habituel. (Le gouvernement avait pris l'habitude de vendre des stocks publics sans en aviser les négociants, créant ainsi un risque de prix supplémentaire. Cependant, certains analystes ont laissé entendre que la nouvelle procédure a déstabilisé les prix perçus par les agriculteurs pour certaines cultures, par exemple le blé et le soja).

D'autres mesures visant à déréglementer les marchés agricoles ont été prises au début de 1990, à l'arrivée du gouvernement du président Collor, la principale étant la suppression des offices de commercialisation du sucre, du café, du cacao et du blé. Et bien que le blé soit resté inclus dans le programme de prix minima, les subventions dont il bénéficiait ont été éliminées, en même temps que le monopole public des importations de blé.

Après 1993, compte tenu de difficultés budgétaires persistantes, le financement public du mécanisme des marges de variation n'était plus assuré et cette politique a été abandonnée. Le gouvernement a rendu public un nouveau train de mesures de déréglementation applicables dès la campagne 1996-97, notamment la suppression progressive des prix minima, dont le bénéfice sera désormais réservé aux petites exploitations, et le transfert des politiques de gestion des prix et des risques de cours aux marchés d'options. Ainsi, des «certificats garantis de marchandise» font leur apparition. Ils sont émis par des producteurs ou des coopératives qui disposeront d'une certaine quantité d'un produit au moment de la récolte. Ces certificats, négociables en bourse de produits, sont portés par une banque qui garantit à l'acheteur la qualité et la quantité de la marchandise, l'opération se dénouant par la livraison physique du produit.

Les déficits publics chroniques ont imposé des restrictions draconiennes des crédits affectés à l'agriculture, comme à d'autres secteurs de l'économie. Ainsi, pendant le mandat du président Collor de 1990 à 1993, les dépenses consacrées à

Meilleure efficacité de l'agriculture brésilienne

l'agriculture ont été réduites de 50 % en valeur réelle, y compris le financement des prêts à la commercialisation.

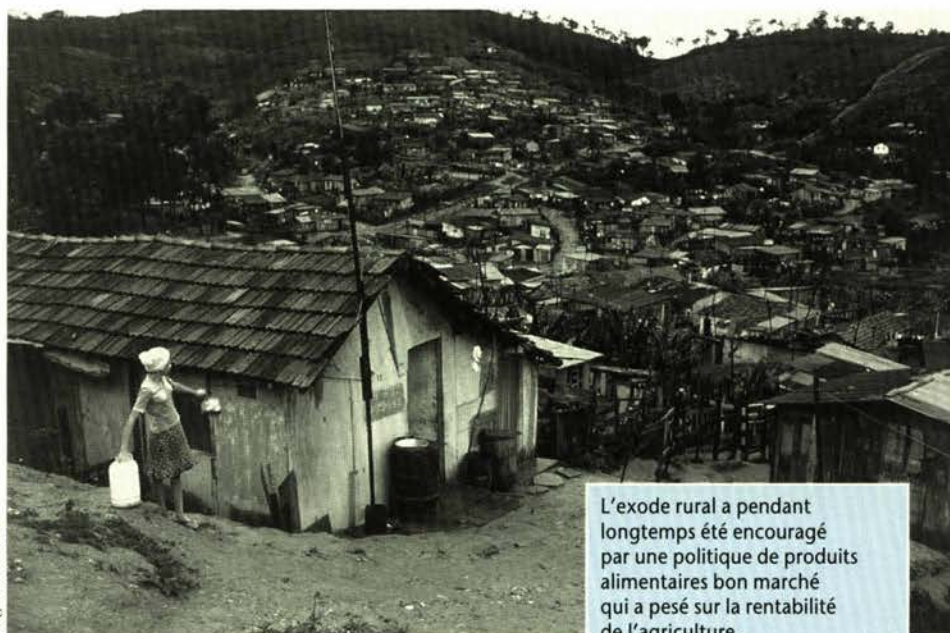
L'économie brésilienne est aujourd'hui soumise au programme de stabilisation lancé en 1994, «le plan real» (du nom de la monnaie nationale). L'objectif est de réaliser des réformes macro-économiques fondamentales (notamment la réduction des dépenses publiques). L'inflation a été ramenée de 30-40 % par mois à 1-2 %. Mais l'austérité monétaire impose des taux d'intérêt élevés qui frappent tout particulièrement les agriculteurs, souvent très endettés.

L'incertitude qui pèse sur les possibilités de financement aggrave la situation de nombreux agriculteurs. L'administration fédérale restreint le crédit agricole : la Banco do Brasil (banque commerciale publique) ne peut plus comme auparavant assurer un crédit bon marché au secteur agricole, limitant ainsi l'accès au crédit des agriculteurs brésiliens qui, pour plus de 60 % d'entre eux, doivent emprunter pour acheter leurs intrants. Le système s'est réellement effondré et le crédit nécessaire à l'agriculture doit être trouvé chaque année par des mesures *ad hoc*.

Le désengagement des pouvoirs publics de la production, de la commercialisation et du financement éveille l'intérêt du secteur privé. De nouveaux instruments de financement des stocks font leur apparition et un marché de titres représentatifs de produits, avec certificats de dépôt et garanties, s'est ouvert. Ces initiatives du secteur privé devraient faire sentir leurs effets sur le volume de la production et l'offre de crédit à la commercialisation.

Les réformes des échanges

Les réformes entreprises par le Brésil ne se limitent pas à la politique intérieure mais portent aussi sur les échanges. Elles suppriment la limitation quantitative des exportations agricoles en 1989 et pratiquement toutes les barrières non tarifaires, pour l'ensemble de l'économie dès le début de 1990 lorsqu'une modification tarifaire unilatérale a ramené le tarif moyen de 32 % à 14 % en trois ans. Le tarif moyen prévu dans la réforme était de 20 %, les taux allant de 0 à 40 %. La plupart des produits manufacturés, notamment les biens de production comme les machines, les installations et l'équipement, relevaient du tarif sur



Magnum Photos

L'exode rural a pendant longtemps été encouragé par une politique de produits alimentaires bon marché qui a pesé sur la rentabilité de l'agriculture.

les importations de 20 %. Les tarifs sur les importations de 30 % frappaient certains produits chimiques, le blé, certains produits alimentaires et certains biens de consommation durables, par exemple les téléviseurs et les magnétoscopes.

A la suite du changement, les produits agricoles se voyaient appliquer des tarifs allant de 0 % pour le coton et les haricots comestibles, à 10 % au maximum, à l'exception du lait en poudre, frappé d'un tarif de 32 % que le Brésil a imposé lorsqu'un groupe spécial du GATT lui a refusé des droits compensateurs contre l'Union européenne (UE). Outre les produits végétaux, le Brésil a réduit les tarifs sur tous les produits de l'élevage en 1990. Les tarifs applicables au bœuf, à la viande de volaille, de porc et de mouton ont été ramenés de 15 à 10 %, au lait en poudre, de 25 à 20 %, et au beurre et au fromage, de 25 à 20 %.

Avec le début du traité du Mercosur en 1995, ce mouvement de réduction tarifaire est allé plus loin encore. Les tarifs douaniers définitivement arrêtés dans le cadre du tarif extérieur commun du Mercosur vont de 6 à 20 %. Ces tarifs sont faibles par rapport à la protection antérieure et aux autres distorsions qui affectaient le prix des produits agricoles.

Depuis l'adhésion du Brésil au Mercosur, l'un des changements les plus importants pour les agriculteurs est la suppression, en 1996, d'un impôt d'État (dénommé ICMS, pour Imposto sobre Circulação de Mercadorias e Serviços) sur les exportations de produits agricoles primaires et semi-transformés. Cet impôt variait de 5 à 13 % selon l'État et le produit considéré. C'était un facteur essentiel, avec la surévaluation du taux de change, de ce que l'on a appelé le «coût brésilien», c'est-à-

dire la difficulté de l'agriculture brésilienne de soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux.

De fait, le secteur exportateur de l'agriculture a été handicapé par l'impôt, alors que les industries à valeur ajoutée en général (textile, chaussures et automobile, par exemple) ont été très protégées indépendamment de leur compétitivité au niveau international. La suppression de l'impôt, équivalant à une dévaluation de 5 % du real, devrait profiter immédiatement aux agriculteurs qui produisent pour l'exportation en allégeant leurs coûts et en stimulant la demande des acheteurs étrangers.

Une intervention publique moins envahissante et l'ouverture du secteur agricole aux échanges devraient favoriser le transfert des ressources des activités agricoles les moins compétitives (par exemple la production de blé) vers les plus efficaces. Pour ce qui est des cultures, il en résultera vraisemblablement une nouvelle expansion de la production et des exportations de soja, la grande réussite de l'agriculture du Brésil, qui est aujourd'hui à l'origine de près de la moitié des échanges mondiaux de tourteaux de soja et du tiers du marché mondial d'huile de soja. Le Brésil est également depuis longtemps l'un des principaux producteurs mondiaux de sucre et est passé, ces dernières années, au premier rang des producteurs de canne, avec une production annuelle de 10 millions de tonnes environ. Les gains à l'exportation de sucre ont diminué ces deux dernières décennies du fait qu'une part croissante de la canne à sucre, qui atteint les deux tiers environ de la production annuelle, est affectée à la production d'essence-alcool dans le cadre du programme Proálcool, mis en place pour réduire la

Les indicateurs de confiance

Teresa Santero et Niels Westerlund

dépendance du Brésil à l'égard du pétrole importé (ce programme est en cours de révision, car il nécessite d'importantes subventions publiques).

Les exportations traditionnelles, par exemple le café et le cacao, ont perdu en importance dans les recettes ces dernières années, bien que le cours du café soit récemment monté. En revanche, la valeur des exportations de soja et de jus d'orange a considérablement augmenté : le prix du soja a plus que doublé et celui du jus d'orange a été multiplié par 15. Ces produits, avec ceux de l'élevage, essentiellement la volaille, le porc, le bœuf congelé ou cuisiné et le corned-beef, représentaient environ 15 % des recettes d'exportation sur la période 1991-95, et pèsent lourd dans les échanges avec les pays de l'OCDE, principalement les États-Unis et l'Union européenne.

Le blé est de loin la principale importation du Brésil. Les échanges ont fluctué ces dernières années, mais les importations sont de nouveau en hausse et atteignent aujourd'hui, en moyenne 5,5 millions de tonnes. Les importations de riz et de maïs ont augmenté entre 1991 et 1995. Le Brésil est en outre devenu un marché considérable pour le lait et les produits laitiers : les importations ont progressé régulièrement sur la même période, les principaux fournisseurs étant l'UE et les pays du Mercosur. Du fait de la pénurie qui sévit chaque année à la morte-saison (de juillet à décembre), le Brésil importe du bœuf des pays voisins du Mercosur et de certains pays d'Europe pour stabiliser les prix intérieurs.

■ ■

L'ouverture de l'économie durant les années 90 et la création du Mercosur ont mis le secteur agricole du Brésil plus en phase avec les marchés mondiaux. Cette évolution, ainsi que l'effort visant à réduire l'intervention de l'État, encourage la modernisation de l'agriculture. Si la réforme garde son cap et si les efforts sectoriels d'équipement et de productivité se concrétisent, le Brésil jouera certainement un rôle plus important encore sur les marchés agricoles mondiaux au cours du siècle prochain. ■

BIBLIOGRAPHIE OCDE

Les perspectives agricoles : 1997-2001, 1997.



Il est important pour la conduite de la politique économique d'avoir une appréciation de la position cyclique de l'économie et de son évolution probable. Pour cela, les économistes doivent disposer d'informations qui leur permettent d'évaluer la situation actuelle et future. Les «indicateurs de confiance», établis à partir des résultats d'enquêtes réalisées auprès des consommateurs et des dirigeants d'entreprise, ont un rôle à jouer à cet égard¹.

Prévoir le comportement probable de l'économie n'est possible – on s'en serait douté – qu'en s'appuyant sur les données concernant le passé et le présent. Or, même la situation économique du moment est souvent difficile à apprécier à cause du retard avec lequel sont connus nombre d'indicateurs cruciaux – la croissance de la consommation intérieure ou de l'investissement, le taux de chômage, ou l'évolution de la consommation et de l'investissement publics.

Pour pallier cette lacune, on a largement recours aux indicateurs de la confiance des consommateurs et des entreprises – les anticipations des consommateurs à l'égard de l'emploi (du chômage), les intentions des entreprises en matière de plans de production ou d'effectifs, les nouvelles commandes attendues... Ces «indicateurs de confiance», qui peuvent facilement être obtenus à l'aide d'enquêtes simples et rapides, sont utiles pour déterminer la position de l'économie dans le cycle économique, c'est-à-dire pour savoir à quel stade on se trouve dans la succession pério-

dique, que connaissent tous les pays industrialisés, d'expansions et de contractions de la croissance de la production, et à quel délai une modification de cette position devrait se produire. Ces indicateurs sont aussi utiles pour la prévision de la production globale.

Les indicateurs de confiance jouent souvent un rôle de premier plan dans l'appréciation des évolutions conjoncturelles, car ils résument les opinions des principaux acteurs économiques – consommateurs et dirigeants d'entreprise – sur les conditions économiques présentes et futures. Cependant, le caractère subjectif de la confiance amène à s'interroger sur la solidité des conclusions tirées de ces indicateurs. En théorie, la confiance ne joue pas un grand rôle dans l'analyse du comportement économique et, dans la pratique, elle ne peut être ni observée ni mesurée directement. Toute analyse de la confiance sera donc fondée sur des indicateurs qui sont souvent partiels, qualitatifs et sujets à diverses interprétations.

Les enquêtes rassemblent les opinions sur les évolutions économiques passées, présentes et es-

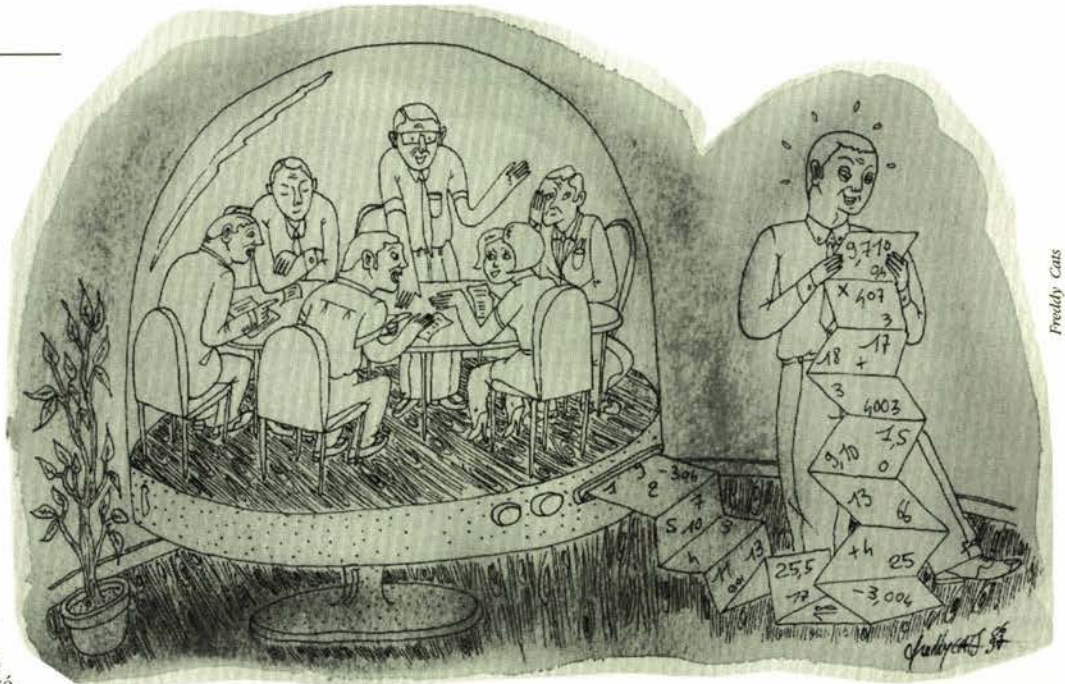
1. Teresa Santero et Niels Westerlund, Les indicateurs de confiance et leurs liens avec l'évolution de l'activité économique, document de travail n° 170 du département des affaires économiques de l'OCDE, 1996 ; disponible gratuitement sur demande.

Teresa Santero et Niels Westerlund travaillent à la branche des études de politique économique, département des affaires économiques, OCDE.

Messagerie : eco.contact@oecd.org

Les indicateurs de confiance

comptées. Sous l'hypothèse qu'une certaine opinion s'est formée avant même qu'une activité spécifique ne soit entreprise, il est possible de mesurer cette opinion et de la désigner sous le nom de «sentiment», «anticipations» ou «confiance». Les enquêtes d'opinion réalisées auprès des entreprises et des consommateurs comportent un petit nombre de questions, généralement d'ordre qualitatif, auxquelles il est possible de répondre rapidement. Le questionnaire est en général à choix multiples – en augmentation, «sans évolution» ou «en diminution», «amélioration», «sans changement» ou «détérioration». Les réponses montrent l'appréciation des tendances récentes et la situation actuelle ainsi que des anticipations des évolutions à court terme de plusieurs variables.



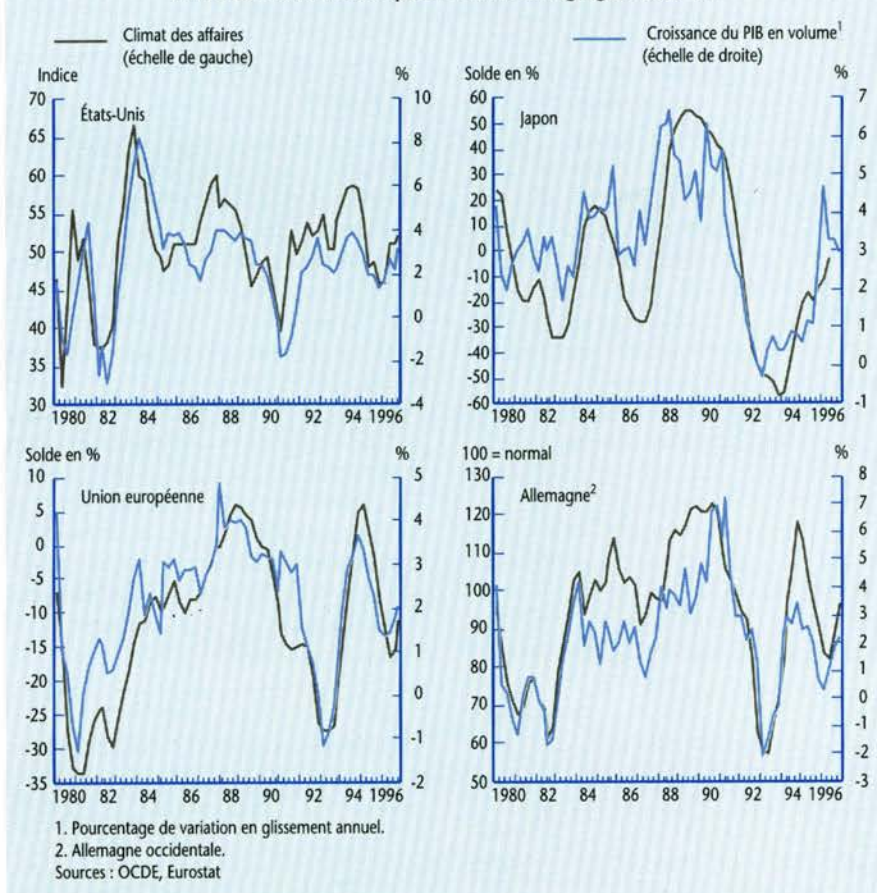
Dans les résultats de ces enquêtes, chaque réponse qualitative est affectée d'un chiffre, reflétant la fréquence des réponses. Les données recueillies sont généralement compilées en «soldes»

par soustraction du nombre de «non» (ou «détérioration») au nombre de «oui» (ou «amélioration»). Cette façon de procéder permet à un seul chiffre de résumer l'ensemble des réponses à chaque question et de représenter les modifications des réponses au fil du temps par une seule série chronologique².

Que révèlent empiriquement ces chiffres ? Les indicateurs de confiance peuvent : être en avance sur les modifications des variables économiques ; être totalement en phase avec l'évolution de ces variables ; suivre l'évolution avec un certain décalage ; n'avoir aucune relation avec elle. Par exemple, les consommateurs peuvent exprimer un sentiment de profonde inquiétude quant à l'évolution économique avant même que l'activité générale ne commence à donner des signes de ralentissement ou de dégradation ; ils peuvent se montrer pessimistes seulement lorsque la croissance de la production a déjà commencé à se ralentir et le chômage à s'accroître ; leur confiance peut ne disparaître qu'après une dégradation considérable de l'économie générale et un niveau de chômage très élevé ; leur opinion générale peut également ne pas du tout refléter ce qui se passe.

Les indicateurs de confiance sont bien entendu le plus utiles à l'analyse et à la prévision lorsqu'ils devancent les mouvements conjoncturels. Toutefois, même s'ils ne font que coïncider avec ces mouvements, voire s'ils les suivent, ils restent intéressants. Ils sont en effet généralement disponibles plus rapidement que les statistiques économiques précises – mesures confirmées de la production, de l'emploi, de la consommation. De fait, c'est la rapidité qui est – de loin – l'avantage le plus important des mesures de la confiance.

A. Climat des affaires et production réelle agrégée, 1980-96



Dans la plupart des pays, leur traitement peut être fait en moins d'un mois, alors que les statistiques économiques précises sont souvent publiées avec un retard de deux à trois mois ou plus et font en outre l'objet de révisions ultérieures³.

Le contenu

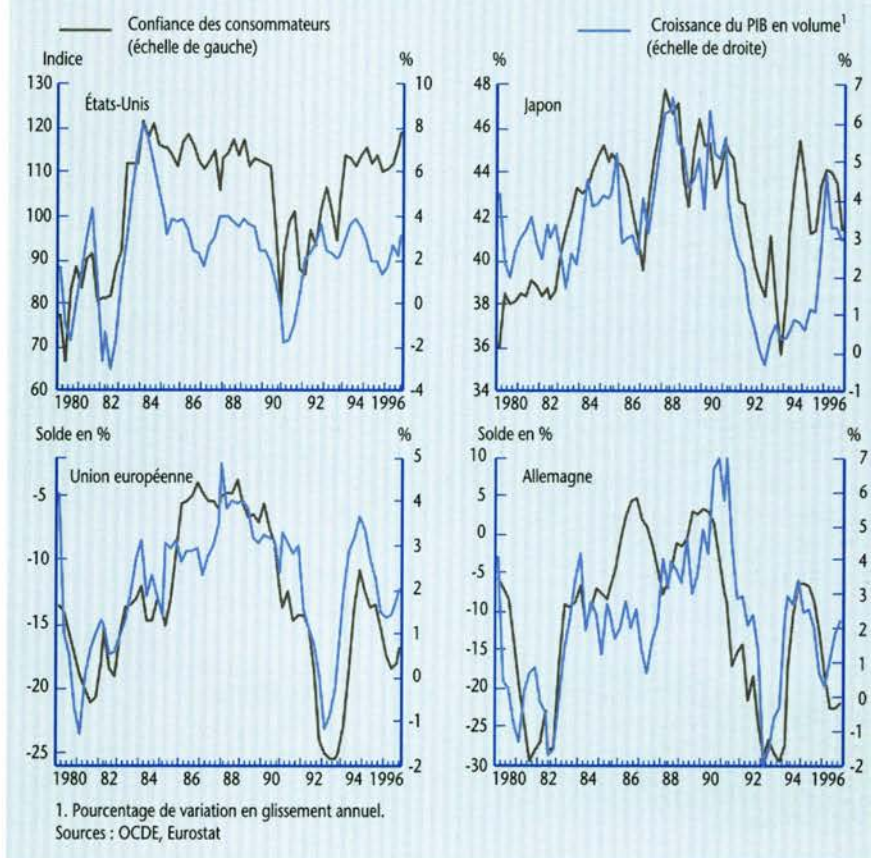
Une analyse attentive de la relation entre les indicateurs de confiance et les variables résumant les résultats économiques – la croissance de la production, de l'investissement ou de la consommation – donne une idée de la fiabilité des indicateurs en tant qu'instruments d'évaluation de la performance présente et future. Il est clair, par exemple, que les indicateurs du climat des entreprises permettent de suivre assez bien l'évolution générale du PIB réel ; des modifications importantes et rapides de la confiance, que ce soit aux points de retournement du cycle économique ou durant des périodes d'expansion ou de récession, sont ainsi généralement associées à des mouvements similaires de la production (graphique A).

Pourtant, les relations temporelles entre les indicateurs et les variables sont très différentes d'un pays à l'autre et d'une période à l'autre au sein des pays, comme le montre une analyse simple des corrélations statistiques. C'est la raison pour laquelle on ne peut pas formuler de règles générales pour tous les pays quant au contenu des indicateurs de la confiance des entreprises ou quant à la question de savoir si ces chiffres peuvent être utilisés pour prévoir la production. Les liens entre indicateurs de confiance et variables économiques doivent par conséquent être examinés pour chaque pays et les analystes doivent se rappeler qu'ils ne seront peut-être pas stables dans

2. Les instituts de sondage présentent généralement des soldes sur de longues périodes, en faisant abstraction du pourcentage des réponses « sans changement », ce qui implique une perte d'information quant au degré d'incertitude des agents économiques.

3. Aux États-Unis et au Royaume-Uni, la première publication des statistiques du PIB a lieu vers la fin du premier mois suivant le trimestre. En Allemagne, au Canada, en France et au Japon, le délai est d'environ deux mois alors que dans la plupart des autres pays il varie entre trois et six mois. De surcroît, les enquêtes permettent souvent d'obtenir des informations sur certains aspects de l'évolution économique sur lesquels il n'est pas possible d'établir de véritables statistiques : stocks des entreprises et prévisions d'achats importants des ménages, par exemple. Elles peuvent donc donner une image plus nuancée de la transmission des fluctuations de l'activité dans l'ensemble de l'économie.

B. Confiance des consommateurs et production réelle agrégée, 1980-96



le temps. En revanche, de petites variations de la confiance ne semblent guère avoir d'écho sur l'évolution de la production globale. La relation avec les autres variables économiques reflétant étroitement les décisions des entreprises (comme l'investissement réel) présente des caractéristiques analogues. Une analyse statistique plus sophistiquée confirme que les indicateurs de la confiance des entreprises contiennent en général des informations utiles pour les prévisions du PIB réel et l'investissement en termes réels.

De même, les indicateurs de la confiance des consommateurs semblent donner une bonne image des principaux mouvements conjoncturels de la production globale et de la consommation privée réelle, expression concrète des décisions des consommateurs (graphique B). Lorsque l'on observe d'importantes variations de la confiance des entreprises, les indicateurs de la confiance des consommateurs peuvent contribuer à mettre en évidence des changements considérables de la production et de la croissance de la consommation réelle. En revanche, ils ne permettent pas en général de suivre des variations légères de ces

tendances et il n'y a pas de relation temporelle systématique. La relation statistique entre les indicateurs de la confiance des consommateurs et les variables économiques paraît néanmoins plus faible et moins fiable que celle existant entre les indicateurs des entreprises et les variables économiques. Ce qui donne à penser que les consommateurs sont plus sensibles que les dirigeants d'entreprise à des événements non liés aux fluctuations du cycle économique (conditions climatiques, élections, scandales politiques, importants événements sportifs, nouvelles découvertes, maladies épidémiques). Résultat : les indicateurs de la confiance des consommateurs sont moins utiles pour l'établissement de prévisions à court terme.

Points de retournement du cycle économique

Les points de retournement du cycle sont, c'est bien connu, difficiles à prévoir même à l'aide de modèles économétriques sophistiqués. Les indicateurs de confiance peuvent-ils donner un « si-

Les indicateurs de confiance

ZOOM

Les enquêtes

Les enquêtes auprès des entreprises et des consommateurs sont menées différemment suivant les pays et varient dans leurs détails. Elles présentent néanmoins certains traits communs.

En général, l'avis des dirigeants d'entreprise est sollicité sur les points suivants :

- production et emploi (passés et futurs)
- entrées en carnets de commande et stocks (internationaux et intérieurs)
- niveaux des stocks de produits finis et de matières premières
- évolution prévue des prix
- situation économique générale du pays (passée et future)
- limites de la production
- adéquation de la capacité de production actuelle
- perspectives d'exportation
- capacité actuelle.

Dans les enquêtes auprès des consommateurs, des informations sont normalement demandées aux ménages sur les points suivants :

- leur situation financière (passée et future)
- la situation économique générale du pays (passée et future)
- l'évolution du coût de la vie (passée et future)
- les principaux achats prévus (en précisant parfois automobiles, biens immobiliers, rénovation de la résidence)
- les perspectives d'évolution du chômage
- l'évolution des prix
- les intentions en matière d'épargne.

gnal d'alerte», annonçant de tels changements ? Pour répondre à cette question, les phases du cycle économique (expansion et récession) doivent être identifiées et datées. A cette fin, on peut suivre les fluctuations de l'activité économique par rapport à la tendance à long terme ou à la position «potentielle», et associer les points hauts et les points bas du cycle aux écarts maximaux et minimaux eu égard à la tendance. Cette méthode de datation du cycle économique présente, par rapport à d'autres, certains avantages. Elle correspond, sur le plan conceptuel au moins, à l'idée que se font les dirigeants d'entreprise des conditions économiques normales (croissance tendancielle de la production) et des écarts eu égard à ces conditions normales (écarts par rapport à la production

tendancielle). En outre, l'utilisation du ratio ou de l'écart eu égard à la tendance, au lieu de l'indicateur plus simple des variations du PIB réel, permet des comparaisons entre pays ayant des taux de croissance tendancielle différents.

Les indicateurs de la confiance tant des entreprises que des consommateurs mettent bien en évidence les points de retournement des cycles principaux. Mais les relations temporelles varient considérablement suivant les périodes et les pays, ce qui rend difficile leur utilisation mécanique pour prévoir le point de retournement. Il apparaît également que les points hauts (pics) sont mieux déterminés que les points bas (creux). En revanche, les indicateurs ne reflètent pas bien les points de retournement des cycles secondaires.

■ ■

Les données empiriques confirment que les mesures de la confiance des entreprises apportent des informations intéressantes sur la situation économique et pour l'établissement de prévisions. En particulier, de larges variations de la confiance semblent correspondre à une importante modification, concomitante ou future, de la croissance de la production par rapport à la tendance. Mieux : un changement notable de la croissance ne sera pas durable s'il ne s'accompagne pas rapidement d'une nette évolution de la confiance. Les indicateurs des entreprises tendent à donner de meilleurs résultats que ceux des consommateurs, plus facilement affectés par des facteurs sans rapport avec les fluctuations à court terme du cycle économique. Les premiers apportent des informations utiles pour la prévision de la production et de l'investissement réel dans la plupart des pays, alors que le contenu des se-

conds ne présente que rarement de l'intérêt pour la prévision de la production ou de la consommation réelle.

Les données empiriques montrent aussi que les indicateurs contiennent des informations différentes et ont une relation temporelle différente avec les variables économiques suivant les pays. Dans ces conditions, leur contenu et leur intérêt pour l'analyse des cycles économiques ne peuvent guère être généralisés et conviennent mieux à une analyse pays par pays. ■



Freddy Gans

BIBLIOGRAPHIE OCDE

Perspectives économiques de l'OCDE, n° 61, 1997
Principaux indicateurs économiques de l'OCDE, mensuel.

Coup de projecteur

Hongrie

La réforme structurelle

Andrew Burns et Giancarlo Perasso

Les mesures prises récemment par le gouvernement hongrois ont préparé le terrain pour une croissance rapide¹. Un programme massif de privatisations a transféré une grande partie de l'activité économique de l'État au secteur privé, les recettes servant à réduire la dette extérieure. D'importants investissements étrangers ont aidé les entreprises établies en Hongrie à pénétrer les marchés d'exportation occidentaux. La réussite de ces entreprises a, à son tour, contribué à attirer d'autres investissements étrangers. Grevé pendant des années par des créances improductives, le secteur bancaire a été assaini. L'économie réagit de plus en plus aux signaux du marché plutôt qu'à des consignes bureaucratiques, et la pression de la concurrence assure que les gains d'efficacité sont répercutés sur le consommateur sous la forme de baisses de prix et d'un plus grand choix.

Le programme de privatisation accélérée, lancé dans le cadre du plan de stabilisation de mars 1995, a abouti à la cession d'actifs de l'État s'élevant à environ 4 milliards de dollars (près de 9 % du PIB) pour la seule année 1995 (tableau) ; on estime que les deux tiers du PIB trouvent maintenant leur origine dans le secteur privé. Le processus de privatisation a été mené par une société, APV, remplissant une double fonction : celle de holding et celle d'organisme de privatisation. Créée en mai 1995 par fusion de l'organisme chargé de la privatisation, justement, et de celui qui gérait les actifs de l'État, elle avait pour objectif d'améliorer la rapidité, la crédibilité et la transparence de la privatisation. Même si elle a été critiquée à quelques reprises, l'APV a avancé rapidement dans l'exécution de son programme et a été relativement peu accusée d'arbitraire. Contrairement à d'autres pays de la région, la Hongrie ne s'est pas lancée dans

des programmes de privatisation de masse, mais a vendu des actifs à des investisseurs stratégiques, sans faire de distinction entre Hongrois et étrangers. Résultat : une structure de la propriété clairement définie. La participation étrangère a permis à des entreprises implantées en Hongrie d'accéder aux marchés occidentaux. Les partenaires nationaux et l'économie en général bénéficient de transferts considérables d'expertise technologique et de savoir-faire en matière de commercialisation.

La privatisation ne s'est pas limitée aux entreprises manufacturières. La société nationale des télécommunications a été complètement privatisée, de même que les sociétés de distribution du gaz et la plupart des banques. La Hongrie compte désormais parmi les pays de l'OCDE qui ont le plus d'anciens services publics à caractère industriel et commercial privatisés. Des participations minoritaires ont par ailleurs été vendues dans le secteur de la distribution d'électricité, où la privatisation doit se poursuivre. Le gouvernement conserve néanmoins d'importantes participations minoritaires dans un grand nombre de sociétés, ainsi que des actions spécifiques ou des fonctions permanentes dans un certain nombre de « sociétés stratégiques » – dont le caractère « stratégique » n'est pas toujours évident.

L'essentiel de la privatisation étant accompli, l'APV cessera de gérer les actifs de l'État pour devenir un actionnaire passif. Ses résultats en tant que « holding » sont cependant mitigés – si elle a fréquemment permis la liquidation de son portefeuille de petites entreprises non rentables, elle a eu tendance à traiter les grandes au cas par cas apparemment pour éviter des licenciements massifs. Quelle que soit la façon dont le gouvernement décide de gérer les actifs qui lui restent, les décisions que prennent les entreprises doivent être aussi libres que possible de considérations politiques.

L'objectif le plus important à long terme de tout programme de privatisation est d'accroître l'ef-

ficiences de l'économie. La compétitivité du marché et la structure de gestion bien définie des entreprises qui sont nées des privatisations accomplies en Hongrie sont de bon augure. Elles contribueront à faire en sorte que le mécanisme du marché réduise les coûts et que cette réduction soit ensuite répercutée sur les consommateurs sous la forme d'une baisse des prix. Le rôle de l'État dans cette nouvelle économie privée sera d'instaurer une protection contre un comportement anti-concurrentiel et de réglementer les monopoles naturels. Le cadre réglementaire en place est efficace mais n'a pas toujours été appliqué de façon cohérente. En matière de tarifs téléphoniques, par exemple, les entreprises ont été autorisées à relever les prix du montant intégral de l'inflation, alors même que la législation autorise des majorations moindres pour des raisons d'efficacité. Dans le secteur de l'énergie, au contraire, le gouvernement a ramené à 18 % la majoration initiale du tarif de 32 % en excluant du calcul un large éventail de coûts répondant aux conditions requises qui avaient été autorisés par l'organisme chargé de la réglementation. Le développement à long terme de l'économie exige un cadre réglementaire cohérent et appliqué de manière uniforme dans ces secteurs et ailleurs.

Le secteur financier

Le processus de privatisation touchant à sa fin, le rôle direct que l'État joue dans l'économie diminue au profit des différents acteurs du marché – débiteurs et créanciers privés, actionnaires et banques. L'assainissement du secteur bancaire a donc été essentiel. Avant les réformes structurelles, les entreprises non rentables étaient protégées de la faillite par des prêts favorables que leur consentaient les banques contrôlées par l'État (sous l'ancien régime, les banques attribuaient des crédits selon des directives centrales et n'avaient pas de rôle actif). Lorsqu'un système bancaire à deux niveaux a été mis en place en 1987, les banques ne pouvaient pas se permettre de passer les créances improductives par pertes et profits et n'aimaient pas refuser des crédits additionnels, de peur de contraindre les entreprises non rentables à la

Andrew Burns et Giancarlo Perasso travaillent à la branche des études nationales I, département des affaires économiques, OCDE.

Messagerie : eco.contact@ocde.org

1. *Études économiques de l'OCDE : Hongrie*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1997.

Recettes des privatisations

millions de dollars

	1993	1994	1995	1996	Total
Trésorerie :					
devises étrangères	1 203	105	3 274	597	5 179
forints	250	337	282	260	1 128
Prêts à la privatisation en forints					
Prêts à la privatisation en forints	236	279	32	15	562
Prêts à la privatisation en devises					
Prêts à la privatisation en devises	0	160	0	0	160
Intérêts de compensation					
Intérêts de compensation	159	611	240	262	1 272
Total	1 847	1 491	3 827	1 135	8 301

Source : Privatisation and State Holding Company, Budapest

faillite, voire de faire elles-mêmes faillite. Les entreprises pouvaient ainsi éviter une restructuration nécessaire et leur situation, comme celle des banques, se dégradait régulièrement. Ces prêts improductifs faisaient tellement partie de l'économie que, malgré plusieurs tentatives visant à recapitaliser les banques et à assainir leurs comptes, une vérification indépendante a révélé en 1993 que trois des cinq plus grandes banques étaient techniquement insolvables.

C'est également en 1993 que le gouvernement a recapitalisé le système bancaire en augmentant la part de ses capitaux propres dans certaines banques et en accordant des prêts participatifs aux petites. L'année suivante, il a mis en œuvre un dernier programme dit de «réaménagement de la dette» pour régler la question des créances irrécouvrables des banques. Le nettoyage a été impressionnant. Les banques ont identifié et séparé les créances improductives des autres et les ont vendues au rabais, ont conclu un accord avec d'autres créanciers ou les ont simplement passées par pertes et profits. En juin 1995, le programme était quasiment mené à bien. Entre 1994 et la mi-1996, elles s'étaient ainsi débarrassées de créances improductives représentant 11 % de leurs actifs totaux. Fin 1996, environ 90 % des prêts bancaires étaient classés «sans problème» et toutes les banques hongroises avaient un ratio de couverture des risques supérieur à 8 %.

Ce nettoyage a ouvert la voie à la privatisation et les deux tiers environ du capital-actions du système bancaire appartiennent désormais au privé. Les investisseurs étrangers détiennent la majorité des actions de certaines des plus grandes banques et environ la moitié du capital. A l'heure actuelle, le système bancaire hongrois est probablement le plus sain et le plus privatisé de la région.

Ces progrès considérables n'empêchent pas certains problèmes. Depuis deux ans, les prêts bancaires ont diminué notablement en valeur réelle (malgré quelques récents signes de reprise), les garanties réclamées sont très élevées (jusqu'à trois

fois le montant du prêt demandé par l'entreprise) et le haut niveau des marges d'intérêt (la différence entre les taux des prêts et la rémunération des dépôts) reste très préoccupant, laissant penser que

la concurrence ne joue pas à plein. La prudence dans le domaine des prêts découle certainement en partie de l'expérience récente des banques en matière de créances improductives et de l'incertitude macro-économique – notamment en ce qui concerne l'inflation. Que le personnel bancaire soit inexpérimenté pour ce qui est de l'évaluation des demandes de prêts et que les cadres connaissent mal les entreprises nouvellement créées n'arrangent pas les choses. Les exigences excessives en matière de garanties résultent d'un marché hypothécaire sous-développé et du mauvais enregistrement des titres de propriété – l'enregistrement d'une opération prend souvent jusqu'à trois mois et il n'est pas rare qu'un même bien soit vendu plusieurs fois. Ces problèmes devraient, au moins en partie, être temporaires.

La concurrence au sein du secteur bancaire s'intensifie. Résultat : les marges d'intérêt diminuent et les banques, qui avaient jusqu'ici limité leurs prêts aux emprunteurs privilégiés (essentiellement des entreprises à participation étrangère) et concentré leurs fonds dans des placements les moins risqués, comme les obligations d'État, cherchent de plus en plus à développer leurs activités de prêt. A mesure qu'elles se familiarisent avec la nouvelle situation et que leur personnel acquiert les compétences nécessaires pour évaluer correctement les risques, elles devraient accorder de plus en plus de crédits aux autres entreprises. Quant aux prêts aux particuliers, ils continueront vraisemblablement à se heurter aux problèmes d'enregistrement des titres de propriété et aux restrictions juridiques qui entravent l'exercice par les banques de leurs droits de cautionnement. Mais la législation récente sur les hypothèques, qui pourrait élargir l'accès des particuliers à un capital de démarrage, pourrait également contribuer à l'expansion de ce secteur.

Le changement structurel et l'expansion du commerce extérieur et de l'investissement direct étranger (IDE) se sont mutuellement renforcés au

cours des dernières années. Même sous le régime communiste, l'économie hongroise était relativement ouverte et cette caractéristique s'est renforcée avec la transition. Depuis 1990, les échanges avec les pays de l'OCDE ont doublé et représentent actuellement plus de 70 % tant des exportations que des importations. L'IDE, sous la forme de privatisations ou d'investissements entièrement nouveaux, y a joué un rôle considérable.

Si l'on excepte la surtaxe temporaire à l'importation qui a été abrogée le 1er juillet 1997, les droits de douane ont diminué et les entreprises hongroises sont de plus en plus exposées à la concurrence internationale. Un certain nombre d'obstacles non tarifaires subsistent néanmoins. Les plus importants sont le «contingent global» imposé sur certains biens de consommation et les restrictions à l'importation de voitures neuves et d'occasion. Le nombre de produits contingentés a été réduit ces dernières années, mais la sélectivité de ceux qui le demeurent semble indiquer que le contingentement sert d'instrument de politique industrielle. Les contingents d'importations seront éliminés dans le cadre de l'adhésion de la Hongrie à l'Union européenne, mais un abandon anticipé serait souhaitable.


Grâce aux progrès accomplis en matière de réforme structurelle au cours des deux dernières années, la Hongrie devrait pouvoir exploiter les avantages d'une économie compétitive centrée sur l'entreprise et s'approcher des normes de développement de l'Europe occidentale. A deux conditions : qu'elle s'attaque efficacement au flou qui subsiste dans la réforme structurelle (la fraude fiscale et l'économie souterraine, notamment) et qu'elle engage des réformes du marché du travail (impôt sur les salaires, législation de la protection de l'emploi, programmes de réduction de l'offre de main-d'œuvre) pour éviter que le chômage ne devienne structurel. ■

BIBLIOGRAPHIE OCDE

- Études économiques de l'OCDE : Hongrie, 1997
- Examen des politiques nationales d'éducation : Hongrie, 1995
- Politiques sociales et de l'emploi en Hongrie, 1995.




Repères




ALLEMAGNE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T1 97	0,4	2,8
Indicateur avancé	mai 97	0,0	8,0
Prix à la consommation	mai 97	0,4	1,6
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	mar. 97	1,37	1,33
Taux de chômage	avr. 97	9,6	8,9
Taux d'intérêt	mai 97	3,17	3,29




AUSTRALIE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T1 97	0,9	3,0
Indicateur avancé	mai 97	0,8	4,2
Prix à la consommation	T1 97	0,2	1,3
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	
Taux de chômage	avr. 97	8,8	8,8
Taux d'intérêt	mai 97	5,63	7,54




AUTRICHE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T4 95	0,0	0,3
Indicateur avancé	déc. 96	0,1	5,5
Prix à la consommation	mai 97	0,3	2,2
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	avr. 97	-0,28	-1,20
Taux de chômage	avr. 97	4,4	4,4
Taux d'intérêt	mai 97	3,43	3,21




BELGIQUE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T4 96	0,3	1,7
Indicateur avancé	mai 97	0,0	8,0
Prix à la consommation	juin 97	0,2	1,7
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T1 97	3,67	3,90
Taux de chômage	avr. 97	9,6	9,9
Taux d'intérêt	mai 97	3,20	3,22




CANADA

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T1 97	0,8	2,8
Indicateur avancé	avr. 97	0,2	10,3
Prix à la consommation	mai 97	0,1	1,5
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T1 97	-3,08	-2,20
Taux de chômage	mai 97	9,5	9,4
Taux d'intérêt	juin 97	3,22	4,83




CORÉE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T4 96	0,8	7,3
Indicateur avancé	
Prix à la consommation	avr. 97	0,4	3,8
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	avr. 97	-1,71	-2,36
Taux de chômage	avr. 97	2,7	1,9
Taux d'intérêt	mai 97	12,80	10,90




DANEMARK

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T4 96	0,4	3,3
Indicateur avancé	avr. 97	3,3	10,2
Prix à la consommation	mai 97	0,7	2,0
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T1 97	0,93	1,45
Taux de chômage	avr. 97	6,3	7,2
Taux d'intérêt	mai 97	3,60	3,90




ESPAGNE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T1 97	0,9	2,9
Indicateur avancé	avr. 97	1,3	5,1
Prix à la consommation	mai 97	0,1	1,4
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	avr. 97	0,10	-0,43
Taux de chômage	avr. 97	20,9	22,4
Taux d'intérêt	mai 97	5,27	7,47




ÉTATS-UNIS

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T1 97	1,4	4,1
Indicateur avancé	mai 97	0,4	4,7
Prix à la consommation	mai 97	-0,1	2,2
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T1 97	-40,97	-32,88
Taux de chômage	mai 97	4,8	5,5
Taux d'intérêt	mai 97	5,70	5,36




FINLANDE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T1 97	0,1	4,0
Indicateur avancé	jan. 97	1,0	13,8
Prix à la consommation	mai 97	0,2	1,0
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	avr. 97	0,25	-0,01
Taux de chômage	avr. 97	15,9	15,5
Taux d'intérêt	mai 97	3,08	3,76




FRANCE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T1 97	0,2	1,0
Indicateur avancé	mai 97	-0,1	2,0
Prix à la consommation	mai 97	0,2	0,9
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	mar. 97	2,61	1,17
Taux de chômage	avr. 97	12,5	12,3
Taux d'intérêt	mai 97	3,48	3,90




GRÈCE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	1995	..	2,0
Indicateur avancé	mai 97	0,5	5,3
Prix à la consommation	mai 97	0,4	5,4
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	fév. 97	-0,85	-0,69
Taux de chômage	
Taux d'intérêt	juin 97	9,60	13,30



HONGRIE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	
Indicateur avancé	
Prix à la consommation	mai 97	1,3	17,7
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	
Taux de chômage	
Taux d'intérêt	avr. 97	20,80	24,10



IRLANDE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	1995	..	10,7
Indicateur avancé	mai 97	2,2	17,4
Prix à la consommation	mai 97	0,2	1,5
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T4 96	0,75	0,56
Taux de chômage	avr. 97	10,9	11,9
Taux d'intérêt	mai 97	6,20	5,13


Définitions et notes

Produit intérieur brut : séries en volume corrigées des variations saisonnières sauf Portugal et République tchèque.
Indicateur avancé : indice composite, fondé sur différents indicateurs de l'activité économique (emploi, ventes, revenus, etc.), qui signale les mouvements cycliques de la production industrielle de six à neuf mois en avance
Indice des prix à la consommation : mesure les variations dans le temps des prix de vente au détail d'un panier constant de biens et services

Balance courante : milliards de dollars ; non corrigée des variations saisonnières sauf Australie, Royaume-Uni et États-Unis


Taux de chômage : % de la population active civile – taux de chômage standardisés (BIT) ; définition nationale pour Corée, Islande, Mexique, Pologne, République tchèque, Suisse et Turquie ; corrigés des variations saisonnières sauf Turquie
Taux d'intérêt : taux à trois mois sauf Grèce (douze mois) .. non disponible

Source : Principaux indicateurs économiques, Les éditions de l'OCDE, Paris, juillet 1997.




ISLANDE

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut 1995		1,2
Indicateur avancé
Prix à la consommation juin 97	0,2	1,8
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante T1 97	-0,02	0,00
Taux de chômage mai 97	4,2	4,5
Taux d'intérêt juin 97	7,00	6,50




ITALIE

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut T4 96	-0,2	0,1
Indicateur avancé avr. 97	-0,1	4,1
Prix à la consommation mai 97	0,3	1,6
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante déc. 96	1,36	1,77
Taux de chômage jan. 97	12,2	11,9
Taux d'intérêt mai 97	6,83	8,92




JAPON

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut T1 97	1,6	2,6
Indicateur avancé mai 97	-0,4	1,0
Prix à la consommation mai 97	0,2	1,9
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante avr. 97	8,70	5,27
Taux de chômage mai 97	3,6	3,5
Taux d'intérêt mai 97	0,58	0,64




LUXEMBOURG

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut 1995		3,8
Indicateur avancé mai 97	0,1	13,1
Prix à la consommation mai 97	0,1	1,1
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante
Taux de chômage avr. 97	3,7	3,2
Taux d'intérêt




MEXIQUE

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut T1 97	0,8	5,1
Indicateur avancé mai 97	1,4	4,4
Prix à la consommation mai 97	0,9	21,2
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante T1 97	-0,41	0,05
Taux de chômage mai 97	3,9	5,4
Taux d'intérêt mai 97	20,59	31,07




NORVÈGE

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut T1 97	-0,7	0,5
Indicateur avancé avr. 97	-0,5	4,9
Prix à la consommation mai 97	0,3	2,7
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante T1 97	3,37	3,02
Taux de chômage T3 96	4,8	4,7
Taux d'intérêt mai 97	3,46	4,76




NOUVELLE-ZÉLANDE

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut T1 97	-0,9	1,2
Indicateur avancé
Prix à la consommation T1 97	-0,3	1,8
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante T4 96	-0,91	-0,65
Taux de chômage T4 96	5,9	6,1
Taux d'intérêt mai 97	7,02	9,82




PAYS-BAS

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut T1 97	-0,6	2,1
Indicateur avancé mai 97	0,5	4,1
Prix à la consommation mai 97	0,3	2,2
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante T4 96	7,08	6,86
Taux de chômage mar. 97	5,5	6,5
Taux d'intérêt juin 97	3,23	2,90




POLOGNE

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut
Indicateur avancé
Prix à la consommation mai 97	0,6	14,4
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante mar. 97	-0,36	0,96
Taux de chômage mai 97	12,1	15,1
Taux d'intérêt mai 97	12,08	15,08




PORTUGAL

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut T2 96	3,2	3,6
Indicateur avancé jan. 97	0,5	2,9
Prix à la consommation mai 97	0,7	2,1
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante T4 96	-0,55	-0,28
Taux de chômage avr. 97	6,9	7,6
Taux d'intérêt juin 97	5,85	7,25




RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut T4 96	-3,0	4,7
Indicateur avancé
Prix à la consommation mai 97	0,2	6,3
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante T1 97	-1,07	-0,54
Taux de chômage mai 97	4,1	2,9
Taux d'intérêt juin 97	25,67	12,17




ROYAUME-UNI

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut T1 97	0,9	3,0
Indicateur avancé mai 97	-0,1	1,3
Prix à la consommation mai 97	0,4	2,6
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante T1 97	2,38	-1,85
Taux de chômage avr. 97	7,0	8,4
Taux d'intérêt juin 97	6,66	5,84




SUÈDE

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut T1 97	-0,3	1,7
Indicateur avancé mai 97	0,3	10,7
Prix à la consommation mai 97	0,0	-0,1
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante mar. 97	0,58	0,63
Taux de chômage avr. 97	10,8	10,1
Taux d'intérêt mai 97	4,09	6,19



SUISSE

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut T4 96	0,0	-0,7
Indicateur avancé mai 97	1,1	9,1
Prix à la consommation juin 97	0,1	0,5
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante T4 96	5,57	5,70
Taux de chômage mai 97	5,3	4,5
Taux d'intérêt mai 97	1,53	2,00



TURQUIE

période	variation par rapport à	
	la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut T2 96	0,0	8,2
Indicateur avancé
Prix à la consommation mai 97	4,7	77,5
	valeur courante	même période année précéd.
Balance courante T1 97	-1,32	-0,68
Taux de chômage T2 96	6,3	7,2
Taux d'intérêt juil. 96	95,58	66,98

Pour référence

Les perspectives économiques de l'OCDE

Les points essentiels

Les perspectives d'ensemble des économies de l'OCDE se sont améliorées l'année passée, et l'on prévoit une croissance de la production de la zone de près de 3 % l'an en 1997-98 (tableau 1)¹. La persistance de taux d'intérêt peu élevés au Japon, leur recul sensible en Europe continentale, le raffermissement des conditions financières aux États-Unis et dans certains autres pays ainsi que la remontée du dollar et de la livre sterling sont autant de facteurs qui devraient contribuer à faire converger les taux de croissance. Cependant, tous les pays ne se situent pas encore au même stade du cycle économique. Dans certains, l'expansion est déjà très avancée et les taux d'utilisation des capacités sont élevés, alors que dans d'autres, la marge de ressources inutilisées sur les marchés du travail et des produits est encore importante, mais elle devrait diminuer d'une manière générale au cours de la période examinée. En dehors de la zone OCDE, la croissance devrait rester soutenue en Asie de l'Est, où la Chine jouera un rôle moteur, et elle devrait aussi être vigoureuse en Amérique latine au cours des deux prochaines années. L'économie russe connaît encore des difficultés, mais la production semble avoir cessé de se con-

tracter et un redressement s'est probablement amorcé.

Les incertitudes qui entourent ces prévisions centrales varient suivant la situation de chaque pays, mais elles sont à peu près équilibrées. Au Japon et en Europe continentale, la croissance pourrait se révéler plus soutenue que prévu, si les modifications intervenues dans les taux d'intérêt et les taux de change au cours de l'année passée se traduisent par une amélioration plus sensible de la confiance des chefs d'entreprise et des consommateurs, stimulant ainsi un redressement plus marqué de la demande intérieure. Dans certains pays, tels que les États-Unis et le Royaume-Uni, où les taux d'utilisation des capacités sont jugés élevés, il est possible qu'ils soient en fait inférieurs aux estimations actuelles de l'OCDE, ce qui permettrait une croissance un peu plus forte que prévu, sans inflation. Cependant, dans ces mêmes pays, il est également possible que les pressions inflationnistes, bien que non encore manifestes, soient plus fortes qu'on ne le pense actuellement (tableau 2). Au Japon, en France et en

Italie, la situation pourrait évoluer d'une façon moins favorable que prévu du fait des difficultés que connaissent un certain nombre d'établissements financiers, mais ces problèmes ne semblent pas pour l'instant avoir limité globalement l'accès au crédit. Un renversement de l'évolution favorable des taux de change enregistrée au cours de l'année passée assombrirait les perspectives au Japon et en Europe continentale, tandis qu'en Europe, l'apparition de tensions sur les marchés de capitaux, sous l'effet peut-être

1. Variation du volume du PIB dans la zone OCDE %

	Variation par rapport à l'année précédente			
	1995	1996	1997	1998
États-Unis	2,0	2,4	3,6	2,0
Japon	1,4	3,6	2,3	2,9
Allemagne	1,9	1,4	2,2	2,8
France	2,1	1,5	2,5	2,8
Italie	2,9	0,7	1,0	1,8
Royaume-Uni	2,5	2,1	3,0	2,7
Canada	2,3	1,5	3,5	3,3
Total des 7 pays ci-dessus	2,0	2,3	2,9	2,4
Australie	3,7	4,0	3,5	3,5
Autriche	1,8	1,1	1,5	2,4
Belgique	1,9	1,4	2,2	2,6
Corée	8,9	7,1	5,3	6,5
Danemark	2,7	2,5	2,5	2,9
Espagne	2,8	2,2	2,8	3,0
Finlande	4,5	3,3	4,6	3,6
Grèce	2,0	2,6	3,0	3,1
Hongrie	1,5	0,8	2,4	3,5
Irlande	10,3	7,3	6,7	7,0
Islande	1,2	5,7	4,5	3,3
Luxembourg	3,2	3,9	4,1	4,0
Mexique	-6,2	5,1	5,4	4,7
Norvège	3,3	4,8	3,8	3,4
Nouvelle-Zélande	2,7	2,1	2,8	3,2
Pays-Bas	2,1	2,7	3,0	3,2
Pologne	7,0	6,0	5,0	4,9
Portugal	1,9	3,0	3,3	3,4
République tchèque	4,8	4,4	2,6	2,0
Suède	3,6	1,1	2,0	2,3
Suisse	0,1	-0,7	0,8	1,8
Turquie	7,0	7,2	5,2	4,7
Total des 22 pays ci-dessus	2,8	3,8	3,7	3,8
Total OCDE	2,2	2,6	3,0	2,7

Les chiffres en italique sont provisoires.
Source : OCDE

1. Les perspectives économiques de l'OCDE, n° 61, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1997.

2. Indices implicites de prix de la consommation privée dans la zone OCDE

%

	Variation par rapport à l'année précédente			
	1995	1996	1997	1998
États-Unis	2,4	2,1	2,2	2,4
Japon	-0,5	0,2	1,5	1,0
Allemagne	1,9	1,9	1,7	1,8
France	1,6	1,8	1,6	1,4
Italie	5,6	4,1	2,0	2,0
Royaume-Uni	2,5	2,8	2,4	2,3
Canada	1,6	1,2	1,4	1,4
Moyenne des 7 pays ci-dessus	2,0	1,9	2,0	1,9
Australie	2,5	1,8	1,7	2,1
Autriche	2,3	1,9	2,0	1,9
Belgique	1,6	2,1	1,6	1,7
Corée	4,8	6,0	5,3	4,9
Danemark	2,1	2,1	2,2	2,7
Espagne	4,7	3,6	2,3	2,0
Finlande	0,2	1,2	1,5	2,0
Grèce	9,3	8,5	6,0	5,4
Hongrie	26,8	22,7	17,7	15,5
Irlande	2,0	1,8	2,0	2,7
Islande	1,9	2,6	2,5	3,3
Luxembourg	0,7	1,5	1,5	1,6
Mexique	34,0	34,0	21,0	13,0
Norvège	2,5	1,3	2,6	2,5
Nouvelle-Zélande	2,3	2,5	1,6	2,0
Pays-Bas	0,9	1,8	1,8	1,9
Pologne	27,8	19,9	15,3	11,5
Portugal	4,2	3,2	2,4	2,3
République tchèque	9,1	8,8	7,8	8,4
Suède	2,4	1,2	2,0	2,2
Suisse	1,8	1,2	1,2	1,4
Turquie	90,9	74,1	75,0	65,0
Moyenne des 22 pays ci-dessus	15,6	13,8	11,5	9,4
Moyenne OCDE	4,9	4,5	4,0	3,6
Moyenne OCDE moins pays à forte inflation ¹	2,1	2,0	2,0	2,0
Union européenne	2,9	2,6	2,0	2,0

Les chiffres en italique sont provisoires.

1. Pays pour lesquels l'inflation mesurée par l'indice implicite des prix du PIB a été, sur la base de données historiques, égale ou supérieure à 10 % en moyenne pendant les années 90. Ainsi, la Grèce, la Hongrie, le Mexique, la Pologne, la République tchèque et la Turquie sont exclus du total OCDE.

Source : OCDE

des incertitudes entourant la phase finale de l'Union économique et monétaire, ne peut être écartée. Enfin, le dynamisme récent des marchés des actions en Amérique du Nord et en Europe peut être interprété de deux manières : d'un côté, il peut être le reflet d'une amélioration des perspectives de croissance et de profits dont les prévisions ne rendent pas totalement compte, mais, de l'autre, on ne peut exclure le risque d'une correction, qui pourrait déprimer la demande.

L'orientation générale de la politique macro-économique dans chacun des pays de l'OCDE, au cours de la période couverte par les prévisions, devra refléter leur situation conjoncturelle actuelle et prévisible, ainsi que les risques et incertitudes qui s'y attachent. Dans tous les cas cependant, à court terme la politique économique devra être compatible avec l'impératif d'assainissement budgétaire à moyen terme, dont on traite ci-après, et avec le maintien de l'inflation à un bas niveau. Aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans plusieurs autres pays où les taux d'utilisation des capacités sont élevés, les autorités tiennent à juste titre à écarter les risques de surchauffe, même si l'inflation est actuellement faible. Dans d'autres pays, comme le Japon, l'Allemagne, la France, l'Italie et quelques petits pays européens, la marge importante de ressources encore inutilisées sur les marchés des produits et du travail rend peu probable une accélération de l'inflation. Par conséquent, la politique monétaire peut continuer à soutenir la reprise de l'activité jusqu'à ce que celle-ci soit plus fermement engagée. En Europe continentale, il serait possible de réduire encore un peu les taux d'intérêt pour stimuler l'activité si cela était nécessaire, sans accroître sensiblement les risques d'inflation.

Améliorer les perspectives d'emploi, assurer une meilleure intégration au marché du travail et réduire durablement un chômage obstinément élevé demeurent les enjeux économiques les plus importants pour de nombreux pays de l'OCDE, en Europe continentale notamment (tableau 3). Bien que dans beaucoup de pays, le chômage comporte une composante conjoncturelle non négligeable qui devrait en principe diminuer avec la reprise de l'activité, le cœur du problème tient

au chômage structurel élevé, qui a eu tendance à s'accroître au fil des ans. Cette situation se caractérise par un fort chômage de longue durée et par un taux de chômage élevé parmi les jeunes et les travailleurs peu qualifiés, ce qui accentue les inégalités et contribue à accroître la marginalisation et les tensions sociales. Face à ces problèmes, l'OCDE a élaboré en 1994 La stratégie pour l'emploi, dans le but d'améliorer les performances des marchés du travail, d'accroître la capacité d'adaptation des économies de l'OCDE et de leur permettre de mieux tirer parti des nouvelles possibilités qui s'ouvrent à elles, par exemple sous l'effet de l'évolution de la technologie et de la mondialisation.

Depuis, chaque pays membre a fait l'objet d'un examen consacré aux progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations le concernant ; les conclusions tirées de cette série d'examens sont résumées dans l'encadré et sont analysées de façon approfondie dans la publication récente de l'OCDE intitulée *La mise en œuvre de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi : leçons à tirer de l'expérience des pays membres*. Les marchés du travail ont fonctionné de façon relativement satisfaisante dans un petit nombre de pays – les États-Unis, le Japon et la Norvège – qui connaissent un chômage peu élevé et sont généralement parvenus à s'adapter avec succès au changement structurel. L'expérience d'autres pays révèle qu'une action de grande envergure peut réduire durablement le chômage structurel, mais que cela prend du temps. Les vastes réformes mises en œuvre dans les années 80 au Royaume-Uni, en Irlande, en Nouvelle-Zélande et aux Pays-Bas se sont traduites par une amélioration notable des performances du marché du travail dans ces pays, avec une augmentation de l'emploi, une baisse du chômage, ou les deux. Le Canada et l'Australie ont engagé des réformes importantes plus récemment, mais leurs effets sur le chômage ne sont pas encore visibles. Cependant, les progrès ont été inégaux suivant les pays et les domaines, et plusieurs pays où le chômage est élevé, notamment l'Allemagne, la France, l'Italie et la Belgique, n'ont entrepris que des réformes limitées. Les raisons politiques qui ont fait obstacle à la mise en chantier de pro-

suite p. 42

Leçons à tirer de l'expérience dans la mise en œuvre de La stratégie de l'OCDE pour l'emploi

L'étude de l'OCDE sur l'emploi, publiée en 1994, proposait un ensemble diversifié et pondéré de recommandations pour réduire le chômage, accroître l'emploi et favoriser la prospérité. Depuis l'automne 1995, le comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement (comité EDR) a examiné l'évolution du marché du travail et a formulé des recommandations spécifiques pour la mise en œuvre de La stratégie de l'OCDE pour l'emploi au niveau des différents pays. Ces recommandations dépendent de la situation du marché du travail et des politiques suivies, qui diffèrent sensiblement d'un pays membre à l'autre. Les recommandations faites aux pays d'Europe continentale connaissant un taux de chômage élevé tendent à accorder une plus grande priorité aux mesures visant à accroître la souplesse des marchés du travail et des produits de façon à renforcer les capacités d'adaptation et d'ajustement de ces pays. Pour les pays où la flexibilité est jugée plus grande mais où l'inégalité croissante des revenus, la pauvreté et la lente progression du revenu réel constituent des problèmes importants, les recommandations portent surtout sur la nécessité d'améliorer les qualifications et les compétences, de mettre en œuvre des politiques actives du marché du travail plus efficaces et d'accroître la capacité d'innovation de l'économie. De ces travaux, dont les résultats ont été publiés dans Les études économiques par pays de l'OCDE, ainsi que d'autres travaux menés dans le prolongement de L'étude sur l'emploi¹, peuvent être tirés les principaux enseignements ci-après.

Le chômage élevé et persistant, imputable à des facteurs à la fois conjoncturels et structurels, peut être durablement réduit

Le chômage revêt pour une large part un caractère structurel encore que dans certains cas l'élément conjoncturel ne soit pas négligeable. Alors qu'il se situait déjà à un niveau élevé, le chômage structurel a encore augmenté depuis 1990 dans certains pays. Parmi eux figurent trois des principaux candidats à une participation à l'UEM : l'Allemagne, la France et l'Italie. Dans les autres pays – Royaume-Uni, Irlande, Pays-Bas et Nouvelle-Zélande – la baisse du chômage structurel s'est soit amorcée soit poursuivie.

Beaucoup de pays ont avancé dans la mise en œuvre de La stratégie pour l'emploi, mais les progrès ont été inégaux suivant les pays et suivant les domaines

L'évolution du chômage structurel au cours des années 90 reflète, semble-t-il, dans une large mesure les progrès réalisés dans la mise en œuvre de La stratégie de l'OCDE pour l'emploi. Les pays où il a reculé sont ceux où de larges réformes structurelles sont mises en œuvre depuis les années 80. Les réformes ne portent leurs fruits qu'à terme et, dans certains autres pays, où elles n'ont été engagées de façon significative que dans les années 90 leurs effets ne se sont pas encore matérialisés. Dans les pays adoptant une approche globale de la réforme structurelle, celle-ci a pour caractéristique de toucher des groupes très larges sur le marché du travail, y compris ceux que l'on dit parfois « intégrés ». Dans ceux privilégiant une approche plus segmentée – c'est-à-dire les grands pays d'Europe continentale – les réformes mises en œuvre n'ont souvent visé que les personnes se trouvant en marge du marché du travail. Dans certains pays, y compris l'Allemagne, la France, l'Italie et la Belgique, les contraintes politiques ont limité la portée et/ou la profondeur des réformes.

Les pays qui ont mené des réformes d'ensemble se distinguent principalement de ceux qui ont agi de façon plus parcellaire par une appréciation différente des conflits potentiels entre une meilleure performance du marché du travail, d'une part, et le souci d'équité et de cohésion sociale, de l'autre

Tous les pays s'inquiètent des effets des réformes sur l'emploi, la cohésion sociale et l'équité. Cependant, certains considèrent que des arbitrages sont possibles entre l'objectif d'une répartition plus égale des revenus et celui d'une amélioration des résultats sur le front de l'emploi. D'autres rejettent la notion d'arbitrage car ils considèrent qu'un faible niveau du chômage est une condition indispensable de l'équité et estiment également que la répartition des revenus doit être considérée dans une perspective dynamique : une plus grande dispersion des taux de salaire peut à court terme accroître les inégalités de revenus, mais cet effet sera en partie ou totalement annulé à long terme par la progression de l'emploi, les possibilités accrues qu'ont les intéressés de prendre pied sur le marché du travail et le renforcement des incitations à la formation du capital humain. Un troisième groupe de pays rejette aussi la notion d'arbitrage entre l'équité et les résultats en matière d'emploi ; ils considèrent que le premier objectif est plus fondamental. Enfin, certains pays avancent que l'éducation et les politiques actives du marché du travail peuvent simultanément contribuer à une progression de l'emploi et à une répartition moins inégale des revenus.

Tous les pays conviennent qu'un chômage élevé et persistant risque de miner la cohésion sociale. Cependant, certains craignent aussi que les réformes engagées pour réduire

le chômage n'aient des effets négatifs sur la cohésion sociale et jugent de ce fait nécessaire d'adopter une approche mesurée et graduelle. Parmi les pays entreprenant des réformes d'ensemble, certains ont introduit ces réformes dans le cadre d'un processus consensuel faisant appel à la participation des partenaires sociaux, alors que dans d'autres, les gouvernements et les parlements élus sont considérés comme les mieux habilités à les mener à bien. Dans les deux cas, nombre de réformes ont rencontré un accueil très favorable, ce qui montre que différentes approches peuvent être utilisées pour mettre en œuvre avec succès La stratégie pour l'emploi, en fonction des traditions et institutions nationales. Tous les pays considèrent qu'une communication efficace revêt une importance capitale pour le succès des réformes entreprises.

Les réformes structurelles dans différents domaines produisent d'importants effets de synergie

Du fait des interactions entre les réformes de la politique structurelle mises en œuvre dans les différents domaines, une réforme générale a plus de chances d'être efficace dans la réduction du chômage qu'une réforme touchant des secteurs particuliers. Par exemple, les incitations à rechercher et accepter un emploi seront sans doute plus efficaces si, d'une part, des réformes des marchés de produits permettent à la demande de main-d'œuvre de réagir rapidement et suffisamment aux variations des salaires et si, de l'autre, les règles régissant les relations professionnelles, le salaire minimum et la protection de l'emploi sont réformées de manière à permettre aux salaires de réagir rapidement. Une stratégie générale sera aussi importante d'un point de vue politique : il est sans doute plus facile de faire accepter une stratégie d'ensemble susceptible de bénéficier à la plupart des groupes que seulement certaines mesures parcellaires pouvant susciter une forte résistance de la part de ceux qui risquent d'en subir les conséquences.

La situation macro-économique et ses interactions avec les facteurs structurels ont une influence importante sur l'évolution du marché du travail

Une situation macro-économique stable, s'appuyant sur un cadre d'action approprié à moyen et à long termes, permettra de réduire les taux d'intérêt réels et l'incertitude générale et favorisera par conséquent l'établissement des conditions les plus propices à la création d'emplois et à l'amélioration de la productivité. Les fluctuations macro-économiques doivent être réduites dans toute la limite du possible compte tenu des autres objectifs et contraintes. Les pays dans lesquels le chômage a marqué des fluctuations relativement importantes se sont aussi caractérisés par une progression plus forte du chômage structurel car l'aggravation du chômage, initialement d'origine conjoncturelle, a eu tendance à prendre un caractère structurel. La vigueur de ce mécanisme dépend des orientations de la politique structurelle. Des réformes structurelles appropriées permettront non seulement de réduire le chômage directement mais aussi de diminuer le risque qu'il persiste après une phase de ralentissement conjoncturel. La stabilité macro-économique, pour sa part, est la situation qui permet le mieux de tirer pleinement parti des avantages de la réforme structurelle aussi rapidement que possible.

Globalement, La stratégie pour l'emploi demeure une réponse efficace aux problèmes qui se posent sur les marchés du travail des pays membres et le comité EDR a encouragé ceux-ci à accélérer sa mise en œuvre

Compte tenu des liens observés entre la performance du marché du travail des différents pays et la mise en œuvre par les pays en question de La stratégie pour l'emploi, le comité EDR a recommandé aux différents pays membres d'en poursuivre l'application et a donné des indications détaillées sur les réformes hautement prioritaires. Pour ce qui est de la politique macro-économique, le comité a considéré qu'un nouvel effort d'assainissement budgétaire s'imposait dans la plupart des pays, de même qu'un allègement de la fiscalité dans beaucoup d'entre eux. Ces efforts doivent être menés dans un cadre d'action à moyen terme et s'appuyer sur des mesures concrètes et bien définies, de manière à être à la fois crédibles et viables. La stabilité des prix est, semble-t-il, atteinte ou pratiquement atteinte dans beaucoup de pays. Dans les cas où cette stabilité s'accompagne d'un sous-emploi important des ressources inutilisées, la politique monétaire doit continuer à soutenir l'activité sans pour autant compromettre la réalisation de l'objectif primordial, qui est d'assurer ou de préserver la stabilité des prix, alors que dans les pays où les capacités sont presque complètement utilisées, il faut prévenir la réapparition de pressions inflationnistes.

1. Une présentation plus détaillée des principaux enseignements a été publiée sous le titre *La mise en œuvre de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi : leçons à tirer de l'expérience des pays membres*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1997. Les résultats des travaux analytiques seront publiés sous peu sous le titre *Mise en œuvre de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi : expérience des pays membres*, Les éditions de l'OCDE, à paraître 1997.

grammes de réforme plus ambitieux devront être surmontés si ces pays veulent progresser durablement dans la voie de la réduction du chômage et de l'augmentation de l'emploi.

Pour les pays qui participeront à l'Union économique et monétaire en Europe, les enjeux sont particulièrement importants. Ils n'auront plus guère la possibilité d'amortir par des mesures macro-économiques les effets d'évolutions économiques défavorables, car ils ne pourront plus agir de façon indépendante sur le plan monétaire et leur marge de manœuvre budgétaire sera sérieusement limitée. Dans ces conditions, le bon fonctionnement des marchés du travail et des produits aura un rôle particulièrement important à jouer dans l'adaptation de ces économies aux nouvelles circonstances.

L'un des principaux enjeux, pour les décideurs de la quasi-totalité des pays de l'OCDE, est de continuer à réduire les déficits budgétaires et à faire baisser la dette publique, qui atteint des niveaux élevés en proportion du PIB. Des progrès considérables ont déjà été accomplis : au cours du dernier cycle économique, la plupart des pays sont parvenus à réduire sensiblement leur déficit budgétaire, et quelques-uns – la Corée, la Norvège et la Nouvelle-Zélande – dégagent même des excédents. En conséquence, la tendance à l'augmentation de la dette en proportion du PIB observée dans presque toutes les économies de l'OCDE au cours des 25 dernières années, s'est en grande partie interrompue et s'est même parfois inversée. Dans la plupart des cas, cependant, de nouvelles mesures devront être prises pour respecter les objectifs budgétaires à moyen terme qui supposent expressément, pour plusieurs pays, un budget équilibré ou excédentaire.

La possibilité de réduire les déficits par des augmentations d'impôts est limitée dans les pays où le poids de la fiscalité est déjà très élevé,

3. Chômage dans la zone OCDE¹

	Milliers	% de la population active				
	1993	1995	1996	1997	1998	
États-Unis ²	8 927	5,6	5,4	5,0	5,1	
Japon	1 666	3,1	3,3	3,2	3,1	
Allemagne	3 419	9,4	10,3	11,1	10,9	
France	2 946	11,5	12,4	12,6	12,2	
Italie	2 335	12,0	12,1	12,1	11,9	
Royaume-Uni	2 884	8,1	7,4	6,1	5,6	
Canada	1 649	9,5	9,7	9,4	9,1	
Total des 7 pays ci-dessus	23 826	6,8	6,9	6,7	6,6	
Australie	944	8,6	8,5	8,4	8,2	
Autriche	222	5,9	6,2	6,4	6,2	
Belgique	511	13,1	12,9	12,7	12,3	
Corée	550	2,0	2,0	2,7	2,8	
Danemark	349	10,3	8,8	8,1	7,4	
Espagne ³	3 481	23,2	22,7	22,1	21,2	
Finlande	444	17,2	16,3	14,7	13,7	
Grèce	398	10,0	10,4	10,4	10,5	
Hongrie	519	10,3	10,6	10,5	10,4	
Irlande	220	12,1	11,3	10,8	10,5	
Islande	6	5,0	4,3	3,8	3,5	
Luxembourg	4	3,0	3,3	3,3	3,2	
Mexique ⁴	511	6,3	5,5	4,5	4,2	
Norvège	127	5,4	4,9	4,5	4,2	
Nouvelle-Zélande	157	6,3	6,1	6,0	6,0	
Pays-Bas	415	7,1	6,7	6,2	5,6	
Pologne	2 427	13,3	12,4	11,7	11,1	
Portugal	248	7,2	7,3	7,1	7,0	
République tchèque	184	3,1	3,5	3,8	4,6	
Suède	356	7,7	8,0	8,1	7,5	
Suisse	163	4,2	4,7	5,4	5,0	
Turquie ⁵	1 601	7,5	6,5	6,6	6,5	
Total des 22 pays ci-dessus	13 837	9,2	8,7	8,5	8,2	
Total OCDE	37 662	7,6	7,5	7,3	7,1	
Union européenne	18 232	11,2	11,3	11,2	10,8	

Les chiffres en italique sont provisoires.

1. Définitions courantes.

2. Rupture de série à partir de janvier 1994.

3. Chiffres rebasés.

4. Données fondées sur l'enquête nationale sur l'emploi urbain.

5. Les données contiennent d'importantes révisions.

Source : OCDE

comme cela est le cas dans la plupart des pays européens, mais la marge de manœuvre est un peu plus grande dans les pays où la fiscalité est moins lourde. Dans tous les pays, cependant, un accroissement des impôts risque de fausser encore davantage l'affectation des ressources, et donc de réduire le potentiel de production. Des réformes fiscales pourraient atténuer quelque peu ce problème. Dans la plupart des pays de l'OCDE,

les taux marginaux supérieurs de l'impôt sur le revenu ont été sensiblement abaissés et l'assiette des impôts a été élargie. A l'autre extrémité de l'échelle des revenus, il faudrait réduire autant que possible les distorsions qui subsistent, notamment celles qui dissuadent les individus de prendre un emploi ou d'accroître leur effort de travail. Par ailleurs, dans un certain nombre de pays, une meilleure administration des services fiscaux pourrait permettre à la fois une augmentation des recettes publiques et une réduction des distorsions dues à la fraude.

Étant donné le niveau déjà élevé de la pression fiscale et les distorsions qui en résultent dans l'affectation des ressources, de nombreux pays devront recourir à une compression des dépenses pour redresser les finances publiques. Il ne s'agit pas seulement de maîtriser la croissance des dépenses courantes, ce qui paraît déjà difficile dans beaucoup de pays, mais aussi de limiter les pressions futures sur les ressources publiques. Ces pressions seront dues selon les cas à un accroissement des dépenses de pensions et de santé sous l'effet du vieillissement de la population, à la mise en œuvre de nouveaux programmes destinés à améliorer la formation du capital humain (notamment dans le contexte de l'apprentissage à vie) et à des investissements en infrastructures. Ces diverses considérations montrent qu'il est nécessaire de continuer de réexaminer les fonctions de l'État et de centrer davantage les ressources publiques sur la réalisation d'importants objectifs sociaux et sur la fourniture de services indispensables qui ne peuvent être assurés par le secteur privé. Dans ce contexte, il sera impératif de veiller à ce que les programmes et investissements du secteur public aient une valeur sociale nettement supérieure à leur coût.

le 29 mai 1997

Résultats de l'enquête lecteurs

Pour connaître l'avis de nos lecteurs sur la pertinence et l'utilité des informations et des analyses que nous publions tous les deux mois dans *l'Observateur de l'OCDE*, et sur la maquette du magazine, nous avons envoyé, avec le numéro 202, daté d'octobre-novembre 1996, un questionnaire à 11 300 abonnés.

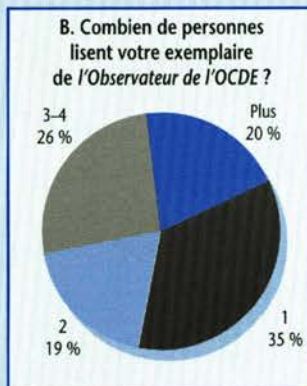
Vous êtes 540 à avoir répondu, soit 4,8 % (un taux de 1 à 2 % est généralement considéré comme satisfaisant pour des enquêtes de ce type).

En supposant ici que vous soyez représentatifs de l'ensemble du lectorat, l'analyse des réponses reçues nous fournit de nombreux renseignements précieux.

Profil des lecteurs

Les lecteurs de *l'Observateur de l'OCDE* :

- ont un très bon niveau professionnel (professeurs d'université et autres enseignants, chercheurs, directeurs, journalistes, ingénieurs, consultants, documentalistes, représentants d'ONG, fonctionnaires...)
- viennent de disciplines très diverses (économie, droit, sciences humaines, science...)
- travaillent dans l'enseignement et la recherche (288), l'économie et la finance (176), la presse (104), la fonction publique (59), la politique (49), l'industrie (44), le domaine social (25) (plusieurs catégories possibles).



Lecture et utilité

- Presque les trois quarts des lecteurs (72 %) «parcourent tous les articles et en lisent certains», 12 % lisent «moins de la moitié des articles», 10 % la moitié environ.

- 26 % des lecteurs trouvent les informations que contient *l'Observateur* «toujours utiles» pour leur travail, 32 % «parfois utiles», 41 % «utiles comme documentation» (graphique A).

- Les articles ont une longue durée de vie : trois gros quarts (77 %) des lecteurs classent *l'Observateur* pour référence après lecture, un petit quart (23 %) le passe à un collègue ou ami.

- Chaque numéro de *l'Observateur* est lu par 5,3 personnes (le multiplicateur habituel pour un magazine comme *l'Observateur* est 4) (graphique B).

- Plus des deux tiers (69 %) des lecteurs achètent les publications dont ils ont lu, avant parution, une première analyse dans *l'Observateur* (graphique C).

Mode de vente et périodicité

- Peu de lecteurs (17 %) s'intéressent à une vente en kiosque, encore moins (9%) à une lecture exclusivement sur Internet (depuis décembre 1996, *l'Observateur* est mis sur Internet deux mois après sa parution).

- Les trois quarts (76 %) des lecteurs souhaitent garder la périodicité bimestrielle de *l'Observateur*, un petit quart (23 %) aimerait le voir transformé en mensuel (graphique D).

Contenu et style

• 412 lecteurs sur 540 considèrent que les articles sont de bonne longueur, 151 qu'ils sont faciles à lire, 32 qu'ils sont «trop académiques», 18 qu'ils sont «trop jargonneux», 12 «trop complexes» (plusieurs souhaitent des prises de position plus claires).

• La répartition des articles entre différents sujets est très majoritairement jugée satisfaisante, les domaines de prédilection étant : la mondialisation, l'environnement, l'économie, les économies émergentes et en transition, l'emploi, la politique sociale, le développement, la technologie, les échanges, les entreprises/le monde des affaires, l'éducation, la science.

• Plusieurs lecteurs écrivent «ne touchez pas à l'équilibre», d'autres font des demandes précises : démographie, migrations, santé, tourisme, éthique des multinationales, incidence de la mondialisation sur le Sud, articles de méthodologie.

Maquette et mise en pages

• 93 % et 95 % des lecteurs respectivement trouvent le format et le nombre de pages satisfaisants.

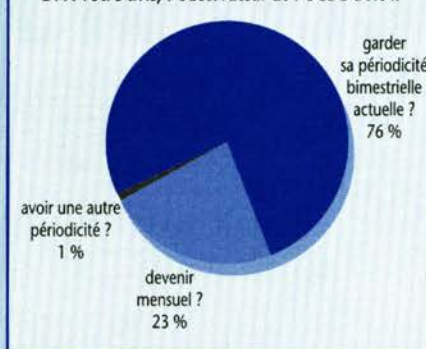
• 90 % décrivent la mise en pages comme étant «claire et lisible», 10 % la trouvent «trop chargée» (graphique E) (commentaires sur la difficulté de lecture des encadrés – nous en avons changé la police de caractère à partir du n° 204).

• Nos lecteurs sont gourmands de graphiques et de tableaux : une grande moitié (56 %) considère leur nombre, déjà important, comme satisfaisant, la quasi-totalité du reste (41 %) en réclame davantage (graphique F).

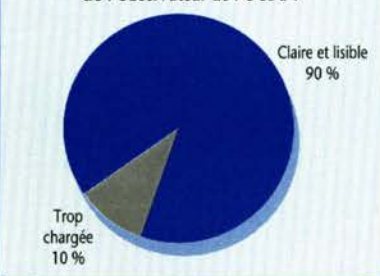
• 53 % des lecteurs décrivent les photos comme «satisfaisantes», 28 % comme «bien choisies», 19 % comme «non pertinentes».

• Seuls deux lecteurs sur 540 souhaiteraient que *l'Observateur* soit en quadrichromie.

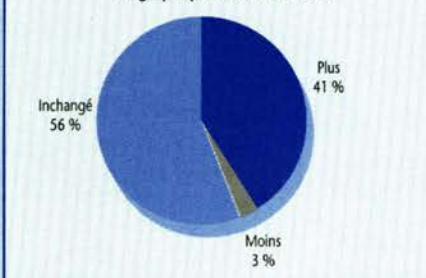
D. A votre avis, l'Observateur de l'OCDE doit-il



E. Comment décririez-vous la mise en pages de l'Observateur de l'OCDE ?



F. Aimeriez-vous y trouver plus ou moins de graphiques et de tableaux ?



Conclusion

Le principal message qui ressort clairement de l'enquête est que le choix et la variété des thèmes ainsi que la maquette de *l'Observateur* sont très appréciés par les lecteurs. Le commentaire fréquent (exprimé de différentes manières) «ne touchez pas à l'équilibre» est à cet égard parlant.

Dans le détail, les réponses aux questions posées et les commentaires suggérant des changements ne vont pas, par définition, tous dans le même sens. Leur analyse n'est pas aisée.

Les critiques/suggestions/louanges dégagent néanmoins quelques acquis et pistes pour mettre *l'Observateur* encore plus en phase avec son temps et son lectorat actuel et futur.

• Exprimer plus clairement les opinions de l'OCDE et des auteurs ce qui nous permettrait de rendre le style plus direct, plus vif.

• Tout en faisant attention au maintien de l'équilibre, écouter, dans le choix des sujets, les lecteurs qui souhaitent davantage d'articles sur certains thèmes.

• Sauvegarder la qualité du lectorat et la valeur de référence des articles.

• Ne pas hésiter à publier plus de graphiques et de tableaux, mais sans trop charger la mise en pages.

■ ■

Nous remercions chaleureusement tous les lecteurs qui ont répondu à notre enquête – le contact direct ainsi établi est pour nous essentiel. C'est pourquoi nous vous inviterons de nouveau à l'avenir à nous faire part de vos réflexions sur *l'Observateur de l'OCDE*.

Ulla Ranhall-Reyners
Rédacteur en chef

Publications

avril - juin 1997

Bon de commande en fin de numéro

Agriculture

Rapports annuels de l'OCDE

Politiques agricoles des pays de l'OCDE

Volume 1 : Suivi et évaluation 1997

Volume 2 : Mesure du soutien et informations de base 1997

mai 1997

L'évolution des politiques agricoles des pays de l'OCDE en 1996 s'est déroulée sur fond de prix élevés des produits de base, de contraintes budgétaires, de la crise de l'ESB dans le secteur de la viande bovine et de la mise en œuvre de l'Accord d'Uruguay sur l'agriculture. Les politiques agricoles sont d'une complexité et d'une diversité croissantes. L'environnement et le développement rural attirent de plus en plus l'attention des responsables gouvernementaux.

Ce dixième rapport annuel évalue les progrès réalisés dans la réforme des politiques agricoles et des mesures relatives aux échanges agricoles. Il est fait davantage appel aux mesures financées par le budget, qui ont des liens plus faibles avec les produits agricoles. Si le soutien global accordé au secteur agricole a diminué en 1996, il existe des différences considérables entre les niveaux de soutien dont bénéficient les différents pays et produits.

Ce rapport est constitué de deux parties. La partie Suivi et évaluation présente une évaluation de l'évolution globale des politiques agricoles, ainsi qu'une description et une évaluation de l'évolution dans les pays de l'OCDE. Les tableaux de base détaillés, qui comprennent des données de 1986-88 à 1996, et l'information relative à l'évolution des politiques sont présentés dans la partie Mesure du soutien et informations de base. Le rapport de cette année comprend également des sections sur la Corée, la Hongrie, le Mexique, la Pologne et la République tchèque.

Une base de données complète du soutien à l'agriculture, mesuré par les équivalents subvention à la production et à la consommation, est disponible sur disquette.

(51 97 07 2 P) ISBN 92-64-25480-3, 276 p.
FF290 \$EU57 DM85 £37 ¥6 100

Développement et aide

Études du Centre de développement
Série Croissance à long terme

L'Argentine au XXe siècle Chronique d'une croissance annoncée

avril 1997

L'Argentine était engagée dans un processus de croissance rapide au début du XXe siècle. Depuis, la dynamique de développement s'est enrayée. Quelles erreurs ont été commises et comment redresser la situation ? Pour répondre à ces questions, cette publication analyse sur plus d'un siècle les ressorts du développement économique argentin.

L'analyse économétrique permet de déterminer le moment précis où la situation a commencé à se détériorer et met en évidence la responsabilité des politiques économiques suivies à l'époque. Le renversement de tendance résulte d'une réaction excessive aux effets de la Grande Dépression et du repli sur soi qui en a découlé, renforcé encore dans les années 40, conjugués à l'hégémonie du secteur public qui a bridé l'initiative et l'investissement privés. L'économie argentine n'a retrouvé le chemin du développement qu'après avoir définitivement abandonné ces politiques économiques inadaptées. Les enseignements de cette analyse sans équivalent par son approche et son ampleur intéressent tous les pays qui s'efforcent de comprendre les erreurs du passé pour construire un avenir meilleur.

(41 97 08 2 P) ISBN 92-64-25481-1, 282 p.
FF190 \$EU37 DM56 £25 ¥4 000

Études du Centre de développement

La gestion des affaires publiques au service du développement Une approche par l'économie politique

juin 1997

Corruption, centralisation excessive et conflits internes affectent malheureusement de nombreuses régions dans le monde. Pour appréhender la complexité de ces problèmes et les liens qui les

Les 10 meilleures ventes

1. Perspectives des communications 1997

(93 97 01 2 P) ISBN 92-64-25460-9, 436 p.
FF275 \$EU53 DM80 £33 ¥5 950

2. Études économiques de l'OCDE Irlande

(10 97 18 2 P) ISBN 92-64-25435-8, 218 p.
FF125 \$EU25 DM40 £15 ¥2 900

Également disponible sous forme de livre électronique et sur Internet

3. Principes directeurs proposés pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation technologique, Manuel d'Oslo

(92 97 03 2 P) ISBN 92-64-25464-1, 142 p.
FF115 \$EU23 DM34 £15 ¥2 400

4. Le commerce électronique Opportunités et défis pour les gouvernements

(93 97 04 2 P) ISBN 92-64-25512-5, 92 p.
FF45 \$EU9 DM13 £6 ¥950

5. Les perspectives agricoles 1997-2001

(51 97 05 2 P) ISBN 92-64-25469-2, 140 p.
FF150 \$EU30 DM44 £19 ¥3 150
Également disponible sur disquette

6. IEA Energy Technology Research and Development Statistics 1974/1995

En anglais uniquement
(61 97 05 1 P) ISBN 92-64-15463-9, 208 p.
FF300 \$EU59 DM88 £39 ¥6 300

7. Mouvements transfrontières de déchets dangereux

(97 97 05 2 P) ISBN 92-64-25470-6, 22 p.
FF40 \$EU8 DM12 £5 ¥850

8. Études économiques de l'OCDE Belgique/Luxembourg

(10 97 29 2 P) ISBN 92-64-25440-4, 266 p.
FF125 \$EU25 DM40 £15 ¥2 900

9. Taxing International Business Emerging Trends in APEC and OECD Economies

En anglais uniquement
(23 97 02 1 P) ISBN 92-64-15455-8, 144 p.
FF140 \$EU28 DM40 £18 ¥2 950

10. Comptes nationaux, principaux agrégats Volume I 1960-1995

(30 97 02 3 P) ISBN 92-64-05258-5, 164 p.
FF220 \$EU43 DM64 £28 ¥4 650

unissent, cet ouvrage suit une approche originale fondée sur l'économie institutionnelle et sur différentes expériences dans les pays en développement. Peu d'analyses ont été effectuées dans ce domaine par des économistes spécialistes du développement. L'auteur interprète ces phénomènes comme des situations systématiques d'échec des institutions. Sans proposer de remède miracle, son étude fournit néanmoins un cadre pour la recherche et une approche structurée qui intéressera tous ceux qui réfléchissent à la mise en œuvre des politiques dans les pays en développement.

(41 97 09 2 P) ISBN 92-64-25559-1, 106 p.
FF90 \$EU18 DM26 £12 ¥1 900

Contrôle des prix et économie des institutions en Chine

Par Jean-Jacques Laffont et Claudia Senik-Leygonie
mai 1997

L'étude des réformes économiques en Chine est un sujet passionnant du point de vue de la théorie des incitations. L'objectif affiché par les réformateurs est en effet de réussir le décollage de l'économie chinoise en donnant libre cours aux forces du marché.

Les problèmes qui subsistent concernent la réglementation des grands monopoles publics, l'amélioration du système fiscal et le développement du système bancaire. Ils sont à la fois complexes à étudier et difficiles à résoudre. En particulier, il n'existe pas de base de données permettant d'analyser les distorsions qui leur sont associées ou d'évaluer les premiers pas des réformes en cours.

Ce livre combine donc des entretiens avec des économistes et des responsables politiques, une réflexion théorique et quelques éléments empiriques, afin d'approfondir la nature de certains des derniers obstacles au développement de la Chine.

(41 97 06 2 P) ISBN 92-64-25473-0, 148 p.
FF95 \$EU19 DM28 £12 ¥2 000

Le développement durable : stratégies de l'OCDE pour le 21^e siècle

Cette publication a coïncidé avec le sommet «planète Terre +5», qui donne l'occasion à la plupart des pays du monde et à de nombreux organismes nationaux et internationaux d'analyser les succès et les échecs de leurs efforts

pour parvenir à une plus grande durabilité de leur développement économique, social et environnemental. L'OCDE est particulièrement bien placée pour aborder de façon cohérente les problèmes qui se posent à cet égard.

Ce volume recense les carences et les arbitrages des politiques menées et propose des solutions pour l'avenir. Les auteurs explorent les tendances encourageantes qui se dégagent en faveur du développement durable, ainsi que les domaines dans lesquels les progrès ne se sont pas concrétisés. L'analyse porte essentiellement sur les pays de l'OCDE, mais fait aussi une place importante aux liens d'interdépendance qui se tissent entre tous les pays. Les auteurs mettent à profit les avantages comparatifs de l'OCDE et son approche pluridisciplinaire.

La Partie I de cette publication est axée sur les questions d'ordre socio-économique, notamment l'intégration de l'économie et de l'environnement, les échanges et l'environnement, l'évolution des modes de production et de consommation, l'évaluation des performances environnementales, la coopération pour le développement et l'évolution des organismes d'aide depuis Rio. La Partie II présente un examen approfondi des questions qui se posent dans neuf secteurs : énergie, transports, agriculture, produits chimiques toxiques, changement climatique, énergie nucléaire, urbanisation, biotechnologie et enseignement.

(43 97 06 2 P) ISBN 92-64-25487-0, 215 p.
FF100 \$EU20 DM29 £13 ¥2 100

Gazette Système de notification des pays créanciers Rapport trimestriel sur les engagements individuels d'aide mai 1997

Ce rapport trimestriel donne une présentation détaillée des engagements individuels les plus récents, c'est-à-dire des versements anticipés, d'aide publique au développement (APD) et d'aide publique. Les données sont ventilées par pays bénéficiaire, y compris les pays d'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants de l'ex-Union soviétique.

Cette édition comprend tous les engagements notifiés par les pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE et enregistrés dans la base de

données du Système de notification des pays créanciers (SNPC) entre le 1^{er} mars et le 31 mai 1997.

La présentation de ces informations vise les besoins des agences et institutions de coopération au développement en matière de programmation et analyse par pays et par secteur.

(43 97 52 3) ISBN 92-64-05250-X, 140 p.
FF65 \$EU12 DM18 £8 ¥1 400
Également disponible sur disquette

Économie

Perspectives économiques de l'OCDE n° 61

juin 1997

Voir p. 39-42 de ce numéro de **l'Observateur de l'OCDE**.

(12 97 61 2 P) ISBN 92-64-25376-9, 232 p.
FF165 \$EU35 DM55 £21 ¥3 800
ISSN 0304-3274
Abonnement 1997
FF300 \$EU60 DM90 £37 ¥6 850
Également disponible sur disquette, bande magnétique, sous forme de livre électronique et sur Internet

Cohésion sociale et mondialisation de l'économie

Ce que l'avenir nous réserve
juin 1997

Voir p. 24-27 de ce numéro de **l'Observateur de l'OCDE**.

(03 97 03 2 P) ISBN 92-64-25484-6, 124 p.
FF95 \$EU19 DM28 £12 ¥2 000

Vers une nouvelle ère mondiale

Défis et opportunités Rapport d'orientation
mai 1997

Voir p. 5-8 de ce numéro de **l'Observateur de l'OCDE**.

(03 97 05 2 P) ISBN 92-64-25565-6, 42 p.
FF40 \$EU8 DM12 £5 ¥850

Études économiques de l'OCDE

Hongrie juin 1997

Voir p. 35-37 de ce numéro de **l'Observateur de l'OCDE**.

(10 97 30 2 P) ISBN 92-64-25441-2, 166 p.
FF125 \$EU25 DM40 £15 ¥2 900

Turquie juin 1997

(10 97 27 2 P) ISBN 92-64-25439-0, 144 p.
FF125 \$EU25 DM40 £15 ¥2 900

ISSN 0304-3363
Abonnement 1997
FF1 750 \$EU385 DM550 £240 ¥39 900
Également disponibles sous forme de livres électroniques et sur Internet

Principaux indicateurs économiques

Indices des prix à la construction Sources et méthodes mai 1997

Cette publication est le résultat d'un travail mené en commun par la direction des statistiques de l'OCDE et l'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT).

Elle décrit en détail les méthodologies utilisées par l'OCDE et les pays membres de l'Union européenne pour calculer des indices de prix à la construction, et donne une explication précise des concepts-clés et des méthodes de calcul de ces indices.

Elle constitue donc un précieux ouvrage de référence pour les organisations calculant des indices de prix à la construction, qui leur permet de comparer leurs méthodologies et les sources de leurs données avec celles utilisées actuellement par l'OCDE et les pays de l'Union européenne. Cette publication fournira également un large éventail d'options aux pays en train de construire leurs propres indices ou de réviser des indices existants.

(31 97 20 2 P) ISBN 92-64-25491-9, 140 p.
FF165 \$EU32 DM48 £21 ¥3 450

Corée Sources et méthodes mai 1997

(31 97 14 2 P) ISBN 92-64-25482-X, 78 p.
FF95 \$EU19 DM28 £12 ¥2 000

Emploi et affaires sociales

Tendances des migrations internationales Rapport annuel 1996 juin 1997

Cet ouvrage décrit les tendances récentes des migrations internationales, l'ampleur des flux, les différents canaux d'immigration et la nationalité des migrants concernés. Il montre que les critères d'admission dans les pays d'accueil deviennent plus sélectifs et davantage orientés vers les besoins du marché du travail. De nouveau émerge une préférence pour l'immigration temporaire. Le rôle de l'immigration dans l'accroissement de la population

totale et active est souligné, ainsi que la situation des immigrés sur le marché du travail. Le rapport dresse en outre un inventaire des politiques récentes en matière de maîtrise des flux et d'intégration des immigrés. Les relations existant entre migrations, libre-échange et intégration économique régionale font également l'objet d'une attention particulière.

(81 97 02 2 P) ISBN 92-64-25508-7, 300 p.
FF295 \$ÉU58 DM86 £38 ¥6 200

Énergie

Agence internationale de l'énergie (AIE)

Bilans énergétiques des pays de l'OCDE 1994-95

juin 1997

(61 97 17 3 P) ISBN 92-64-05525-8, bilingue, 360 p.
FF420 \$ÉU83 DM123 £54 ¥8 850
Également disponible sur disquette et bande magnétique

Statistiques de l'énergie des pays de l'OCDE 1994-95

juin 1997

(61 97 17 3 P) ISBN 92-64-05524X bilingue, 360 p.
FF420 \$ÉU83 DM123 £54 ¥8 850
Également disponible sur disquette et bande magnétique

Proceedings

Biomass Energy Key Issues and Priority Needs

juin 1997

(61 97 15 1 P) ISBN 92-64-15564-3, 474 p.
FF320 \$ÉU63 DM94 £41 ¥6 750
En anglais uniquement

Renewable Energy in IEA Countries Vol. 1: Overview

juin 1997

(61 97 14 1 P) ISBN 92-64-15495-7, 58 p.
FF70 \$ÉU14 DM20 £9 ¥1 450
En anglais uniquement

Agence de l'énergie nucléaire (AEN)

Données sur l'énergie nucléaire 1997

juin 1997

(66 97 05 3 P) ISBN 92-64-05520-7, 80 p.
FF100 \$ÉU20 DM29 £13 ¥2 100

Droit nucléaire Bulletin 59/juin 1997

juin 1997

(67 97 59 2 P) ISBN 92-64-25394-7, 100 p.
FF165 \$ÉU32 DM48 £20 ¥3 800

ISSN 1016-4995
Abonnement 1997
FF290 \$ÉU58 DM88 £36 ¥6 650

Environnement

Modes de consommation et de production écologiquement viables

juin 1997

(97 97 09 2 P) ISBN 92-64-25515-X, 66 p.
FF40 \$ÉU8 DM12 £5 ¥850

Écotaxes et réforme fiscale verte

juin 1997

Voir Jean-Philippe Barde, «Environnement : les instruments économiques sont-ils efficaces ?», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 204, février-mars 1997.

(97 97 10 2 P) ISBN 92-64-25516-8, 66 p.
FF50 \$ÉU10 DM15 £6 ¥1 050

Mondialisation économique et environnement

juin 1997

(97 97 08 2 P) ISBN 92-64-25514-1, 102 p.
FF60 \$ÉU12 DM18 £8 ¥1 250

Finances, fiscalité, entreprises, investissements

Examens de l'OCDE sur l'investissement direct étranger

Chili

juin 1997

(21 97 52 2 P) ISBN 92-64-25572-9, 76 p.
FF75 \$ÉU15 DM22 £10 ¥1 550

Rapports annuels de l'OCDE

Politique de la concurrence dans les pays de l'OCDE 1993-94

mai 1997

Ce rapport résume les principaux faits nouveaux intervenus dans le domaine de la politique de la concurrence et dans l'application de la législation sur la concurrence dans les pays de l'OCDE, ainsi qu'en République tchèque, en 1993 et 1994.

(24 97 01 2 P) ISBN 92-64-25476-5, 686 p.
FF350 \$ÉU69 DM103 £45 ¥7 350
Également disponible sur disquette

CCET (Centre pour la coopération avec les économies en transition)

OECD Proceedings

Privatisation of Utilities and Infrastructure Methods and Constraints

mai 1997

(14 97 02 1 P) ISBN 92-64-15417-5, 108 p.
FF75 \$ÉU15 DM22 £10 ¥1 600
En anglais uniquement

Industrie, science et technologie

Les capacités de production d'acier dans les pays non OCDE Rapport biennal

mai 1997

(58 97 01 2 P) ISBN 92-64-25501-X, 212 p.
FF195 \$ÉU38 DM57 £25 ¥4 100

Perspectives des technologies de l'information 1997

juin 1997

Voir Andrew Wyckoff, «L'essor de l'informatique en réseau», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 206, juin-juillet 1997

(93 97 03 2 P) ISBN 92-64-25475-7, 262 p.
FF290 \$ÉU57 DM85 £37 ¥6 100

Rapports annuels de l'OCDE

Les dépenses en recherche et développement dans l'industrie 1974-95

avril 1997

(70 97 01 3P) ISBN 92-64-05263-1, bilingue, 348 p.
FF350 \$ÉU69 DM103 £45 ¥7 350
Également disponible sur disquette

Transports

Recherche en matière de routes et de transports routiers Stratégies de recyclage dans les travaux routiers

juin 1997

Le recyclage est une technologie éprouvée dans le secteur routier. Ce rapport met en évidence les technologies de recyclage gagnantes et propose un modèle d'accord de partenariat pour l'innovation entre les administrations compétentes et les entreprises concernées.

(77 97 01 2 P) ISBN 92-64-25461-7, 146 p.
FF170 \$ÉU35 DM50 £22 ¥3 580

Offres d'emploi

Secrétariat de l'OCDE, Paris

L'OCDE cherche régulièrement des candidats pour des postes dans les domaines suivants :

administration publique
balance des paiements
comptes nationaux
économie agricole
économie du développement
économie de l'énergie
économie de l'industrie
économie du travail
économie monétaire
économétrie
environnement
études urbaines
fiscalité
ingénierie nucléaire
macro-économie
physique nucléaire
sciences de l'éducation
affaires sociales
statistiques
informatiques et communication

Qualifications :

diplôme universitaire pertinent, expérience professionnelle de deux ou trois ans minimum, excellente connaissance d'une des deux langues officielles de l'Organisation (anglais et français) et aptitude à bien rédiger dans cette langue.

Engagement initial :

deux ou trois ans.

Traitement annuel de base :

de FF 377 000 (administrateur) et de FF 438 000 (administrateur principal), à quoi s'ajoutent des allocations selon la situation de famille et le lieu de recrutement. Les postes sont ouverts aux candidats ressortissants des pays membres de l'OCDE. Dans le cadre de sa politique d'égalité des chances, l'OCDE encourage les femmes à faire acte de candidature. Adresser les candidatures en anglais ou en français (indiquer domaine de spécialisation et joindre *curriculum vitae*) avec la mention «OBS» à :

Ressources humaines
OCDE
2, rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16
France

Où obtenir les publications de l'OCDE

FRANCE
OCDE
Commandes par correspondance :
2, rue André-Pascal
75775 Paris cedex 16
Tél. 33 (0)1 45 24 81 67
Téléfax : 33 (0)1 49 10 42 76
Messagerie : sales@oecd.org
Internet : http://www.oecd.org

Librairie de l'OCDE :
33, rue Octave-Feuillet
75016 Paris
Tél. 33 (0)1 45 24 81 81
33 (0)1 45 24 19 50

ALLEMAGNE
Centre de l'OCDE Bonn
August-Bebel-Allee 6
57135 Bonn
Tél. (0228) 959.12.15
Téléfax : (0228) 959.12.18
Internet : http://www.oecd.org/bonn

ÉTATS-UNIS
Centre de l'OCDE Washington
2001 L Street N.W., Suite 650
Washington, D.C. 20036-4922
Tél. (202) 785.6323
Téléfax : (202) 785.0350
Messagerie : usas@ocd.usa.org
Internet : http://www.oecd.usa.org

JAPON
Centre de l'OCDE Tokyo
Landic Akasaka Building
2-3-4 Akasaka, Minato-ku
Tokyo 107
Tél. (81.3) 3586.2016
Téléfax : (81.3) 3584.7929
Internet : http://www.oecd.tokyo.jp

MEXIQUE
Centre de l'OCDE Mexico
Edificio INFOTEC
Av. San Fernando n° 37
Col. Torreloma Guerra
Tlalpan C.P. 14050
Mexico D.F.
Tél. (525) 528.10.38
Téléfax : (525) 606.13.07
Messagerie : ocd@mex.net.mx
Internet : http://rin.net.mx/ocde/

AUSTRALIE
D.A. Information Services
648 Whitehorse Road
Mitcham, Victoria 3132
Tél. (03) 9210.7777
Téléfax : (03) 9210.7788
Internet : http://www.dadirect.com.au

AUTRICHE
Gerold & Company
Graben 31
Wien 1
Tél. (0222) 533.50.14
Téléfax : (0222) 512.47.31.29

BELGIQUE
Jean De Lanoy
Avenue du Roi/Koningslaan, 202
1190 Bruxelles
Tél. (02) 538.51.69
Téléfax : (02) 538.08.41
Messagerie : jean.de.lanoy@infoboard
Internet : http://www.jean-de-lanoy.be

Jean De Lanoy
Rue des Chevaliers/Riddersstraat, 4
1050 Bruxelles

CANADA
Renouf Publishing Company Ltd
5369 Camotek Road
Ottawa, ONT K1J 9J3
Tél. (613) 745.2655
Téléfax : (613) 745.7650
Internet : http://fox.nstn.ca/~renouf/

Magasins :
71½ Spars Street
Ottawa, ONT K1P 5R1
12 Adelaide Street West
Toronto, ONT M5H 1L6
Les Éditions La Liberté Inc.
3020 Chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, PQ G1X 3V6
Tél. (613) 238.8985
Téléfax : (613) 238.6041
Tél. (416) 363.3171
Téléfax : (416) 363.5963
Tél./Téléfax : (418) 658.3763
Messagerie : liberte@medsom.qc.ca

Federal Publications Inc.
165 University Avenue, Suite 701
Toronto, ONT M5H 3B8
Internet : http://www.fedpubs.com/fedpubs
Les Publications Fédérales
1185 Université
Montréal, QC H3B 3A7
Tél. (416) 860.1611
Téléfax : (416) 860.1608
Tél. (514) 954.1633
Téléfax : (514) 954.1635

CHINE
China National Publications
Import and Export Corporation
Serials Department
16 Gongti E. Road, Chaoyang District
Beijing 100020
Tél. (10) 6506.6688 poste 8402
(10) 6506.3101

Swinson Book Co. Ltd
Astoria Bldg. 3F
34 Ashley Road, Tsimsatsui
Kowloon, Hong-Kong
Tél. 2376.2062
Téléfax : 2376.0685

CORÉE
Kyobo Book Centre Co. Ltd
P.O. Box 1658, Kwang Hwa Moon
Seoul
Tél. 82-2-397-3479
Téléfax : 735.00.30

DANEMARK
Munksgaard Book and Subscription Service
35, Nørre Søgade, P.O. Box 2148
1016 København K
Tél. (33) 12.85.70
Téléfax : (33) 12.93.87
Messagerie : subscription.service@mail.munksgaard.dk
Internet : http://www.munksgaard.dk

J.H. Schultz Information A/S
Herstedvang 12,
2620 Albertslund
Tél. 43.63.23.00
Téléfax : 43.63.19.69
Messagerie : s-info@inet.uni-c.dk

ÉGYPTÉ
The Middle East Observer
41 Sherif Street
Le Caire
Tél./Téléfax : (2) 393.9732
Messagerie : fouda@saficom.com.eg

ESPAGNE
Mundi-Pressa Libros S.A.
Castelló 37, Apartado 1223
Madrid 28001
Tél. (91) 431.33.99
Téléfax : (91) 575.39.98
Messagerie : libreria@mundiprensa.es
Internet : http://www.mundiprensa.es

Mundi-Pressa Barcelona
Consell de Cent No. 391
08009 Barcelona
Tél. (93) 488.34.92
Téléfax : (93) 487.76.59
Messagerie : barcelona@mundiprensa.es

Libreria de la Generalitat
Rambla dels Estudis, 118
08002 Barcelona
Tél. (93) 318.80.12
(Publications) (93) 302.67.23

FINLANDE
Akateeminen Kirjakauppa
Keskuskatu 1, P.O. Box 128
00101 Helsinki
Tél. (358) 9.121.4418
Téléfax : (358) 9.121.4435
Messagerie : akatilaus@stockmann.fi
Internet : http://akateeminen.com

FRANCE
Voir encadré
Dauson
B.P. 40
91121 Palaiseau cedex
Documentation française
29, quai Voltaire
75007 Paris
Tél. 01.69.10.47.00
Téléfax : 01.64.54.83.26
Tél. 01.40.15.70.00
Tél. 01.43.25.91.19

Librairie du commerce international
10, avenue d'Iéna
75016 Paris
Tél. 01.40.73.34.60

Librairie Dunod
Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
75016 Paris
Tél. 01.44.05.40.13

Librairie Lavoisier
11, rue Lavoisier
75008 Paris
Tél. 01.42.65.39.95

Librairie des sciences politiques
30, rue Saint-Guillaume
75007 Paris
Tél. 01.45.48.36.02
PUF
49, boulevard Saint-Michel
75005 Paris
Tél. 01.44.41.81.20

Librairie de l'Université
12, rue Nazareth
13100 Aix-en-Provence
Documentation française
165, rue Garibaldi
69003 Lyon
Tél. 04.42.26.18.08

Librairie Decitre
29, place Bellecour
69002 Lyon
Tél. 04.72.40.54.54

Librairie Sauramps
Le Triangle
34967 Montpellier cedex 2
A la Sorbonne Actual
23, rue de l'Hotel des Postes
06050 Nice
Tél. 04.67.06.78.78
Téléfax : 04.67.58.27.36
Tél. 04.93.13.77.77
Téléfax : 04.93.80.75.69

GRÈCE
Librairie Kaufmann
Stadiou 28
105 64 Athènes
Tél./Téléfax (01) 32.30.320

HONGRIE
Euro Info Service
Margitsziget, Európa Ház
1138 Budapest
Tél. (1) 111.60.61
Téléfax : (1) 302.50.35
Messagerie : euroinfo@mail.mataw.hu
Internet : http://www.euroinfo.hu/index.html

INDE
Oxford Book and Stationery Co.
Scindia House
New Delhi 110001
Tél. (11) 331.5896/5308
Téléfax : (11) 332.26.39
Messagerie : oxford.editor@access.net.in

17 Park Street
Calcutta 700016
Tél. (33) 240832

INDONÉSIE
Pdti-Lipi
P.O. Box 4298
Jakarta 12042
Tél./Téléfax : (21) 573.34.67

IRLANDE
Government Supplies Agency Publications
4/5 Harcourt Road
Dublin 2
Tél. 661.31.11
Téléfax : 475.27.60

ISLANDE
Mál og Merning
Laugavegi 18, Pósthöf 392
121 Reykjavík
Tél. (1) 552.42.40
Téléfax : (1) 562.35.23
Messagerie : mm@centrum.is

ISRAËL
Prædicta
5 Shatner Street
P.O. Box 34030
Jérusalem 91430
R.O.Y. International
P.O. Box 13056
Tel Aviv 61130
Palestinian Authority
P.O. B. 19502
Jérusalem
Tél. (2) 652.84.90/1/2
Téléfax : (2) 652.84.93
Tél. (3) 546.1423
Téléfax : (3) 546.1442
Messagerie : royil@netvision.net.il

Tél. (2) 627.16.34
Téléfax : (2) 627.12.19

ITALIE
Libreria Commissionaria Sansoni
Via Duca di Calabria 1/1
50125 Firenze
Tél. (055) 64.54.15
Téléfax : (055) 64.12.57
Messagerie : licosa@fbcc.it

Via Bartolini 29
20155 Milano
Tél. (02) 36.50.83

Éditrice e Libreria Herder
Piazza Montecitorio 120
00186 Roma
Tél. (06) 79.46.28
Téléfax : (06) 78.47.51

Libreria Hoepfl
Via Hoepfl 5
20121 Milano
Tél. (02) 86.54.46
Téléfax : (06) 805.28.86

Libreria Scientifica
Dott. Lucio de Biasio «veton»
Via Coronelli, 6
20146 Milano
Tél. (02) 48.95.45.52
Téléfax : (02) 48.95.45.48

MALAISIE
University of Malaya Bookshop
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru
59700 Kuala Lumpur
Tél. 756.5000/5425
Téléfax : 756.3246

NORVÈGE
NIC INFO A/S
Østensveien 18
P.O. Box 6512 Etterstad
0606 Oslo
Tél. (22) 97.45.00
Téléfax : (22) 97.45.45
Messagerie : nicagen@suets.nl

NOUVELLE-ZÉLANDE
GP Legislation Services
P.O. Box 12418
Thorndon, Wellington
Integrated Economic Services Ltd
P.O. Box 3627
Wellington
Tél. (04) 496.5655
Téléfax : (04) 496.5098
Tél. (04) 499.1148
Téléfax : (04) 499.1972
Messagerie : oasis@actrix.gen.nz

PAKISTAN
Mirza Book Agency
65 Shabrah Quaid-E-Azam
Labore 54000
Tél. (42) 723.17.30
Téléfax : (42) 576.37.14

PAYS-BAS
SDU Uitgeverij/Service Fondsen
Postbus 20014
2500 EA 's-Gravenhage
(Commandes/abonnements)
Tél. (070) 37.89.880
Téléfax : (070) 37.89.773
Internet : http://www.sdu.nl

De Lindeboom Internationale Publikaties
P.O. Box 202
7480 AE Haaksbergen
Tél. (31) 053-5740004
Téléfax : (31) 053-5729296
Internet : http://www.worldline.nl

Suets & Zeitlinger BV
Heerenweg 347B P.O. Box 830
2160 SZ Lisse
Tél. 252.435.111
Téléfax : 252.415.888

PHILIPPINES
National Book Store Inc.
3F, Ruzden II Building
No. 17, Shaw Blvd., Pasig City
Metro Manila
Tél. (63 2) 633-6136
Téléfax : (63 2) 631-3766

POLOGNE
ARS Polona
Krakowskie Przedmiescie 7
00-950 Warszawa
Tél. (22) 26.12.01
Téléfax : (22) 26.53.34
Messagerie : ars_pol@bey.bsn.com.pl

PORTUGAL
Livraria Portugal
Rua do Carmo 70-74
Apart. 2681
1200 Lisboa
Tél. (01) 347.49.82/5
Téléfax : (01) 347.02.64

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
National Information Centre
Kontárská 5
Praha 1 - 113 57
Tél. (02) 24.23.09.07
Tél./Téléfax : (02) 24.22.94.33
Messagerie : nkp@pdcc.nic.cz
Internet : http://www.nic.cz/

ROYAUME-UNI
The Stationery Office Ltd
Commandes par courrier uniquement :
P.O. Box 276, London SW8 5DT
Renseignements
Tél. (171) 873.00.11
Téléfax : (171) 873.84.63
Internet : http://www.tbso.co.uk

The Stationery Office Ltd Bookshop
49 High Holborn, London WC1V 6HB
Magasins à Belfast, Birmingham, Bristol, Edinburgh,
Manchester

SINGAPOUR
Asgate Publishing
Asia Pacific Pte. Ltd
Golden Wheel Building, 04-03
41, Kallang Pudding Road
Singapore 349316
Tél. 741.5166
Téléfax : 742.9356

SLOVÉNIE
Gospodarski Vestnik Publishing Group
Dunajska 5
1000 Ljubljana
Tél. (61) 133.03.54
Téléfax : (61) 133.91.28
Messagerie : repansky@vestnik.si
Internet : http://www.gvestnik.si

SUÈDE
Akademibokhandeln
P.O. Box 201 61
104 25 Stockholm
Tél. (08) 728.25.00
Téléfax : (08) 31.30.44
Messagerie : info@longus.akademibokhandeln.se
Internet : http://www.akademibokhandeln.se

Agence d'abonnements :
Wennerberg-Williams Info AB
P.O. Box 1305
171 25 Södra
Publications électroniques seulement :
Statistics Sweden
Informationservice
115 81 Stockholm
Tél. (08) 705.97.50
Téléfax : (08) 27.00.71
Tél. (08) 783.50.66
Téléfax : (08) 783.40.45
Internet : http://www.scb.se/mdxeng.htm

SUISSE
Madtec S.A. (livres et périodiques)
Chemin des Palattes 4
Case postale 266
1020 Renens VD 1
Tél. (021) 635.08.65
Téléfax : (021) 635.07.80
Messagerie : madtec@bluewin.ch

Librairie Payot S.A.
4, place Pépinet
CP 3212
1002 Lausanne
Tél. (021) 320.32.29
Téléfax : (021) 320.32.35

Librairie Uniltres
6, rue de Candolle
1205 Genève
Tél. (022) 320.26.23
Téléfax : (022) 329.73.18

Agence d'abonnements :
Dynamapresse Marketing S.A.
38 avenue Vibert
1227 Carouge
Tél. (022) 308.08.70
Téléfax : (022) 308.08.59

Centre de l'OCDE Bonn
August-Bebel-Allee 6
57135 Bonn (Allemagne)
Tél. (0228) 959.12.15
Téléfax : (0228) 959.12.18
Internet : http://www.oecd.org/bonn

TAIPEI CHINOIS
Good Faith Worldwide Int'l. Co. Ltd
9th Floor, No. 118, Sec. 2
Chung Hsiao E. Road
Taipei
Tél. (02) 391.7396/7397
Téléfax : (02) 394.9176

THAÏLANDE
Suekt Siam Co. Ltd
113, 115 Puang Nakhon Rd.
Opp. Wat Rajbhong
Bangkok 10200
Tél. (662) 225.951/2
Téléfax : (662) 222.5188

TRINITÉ-ET-TOBAGO, CARAÏBES
Systematics Studies Limited
St. Augustine Shopping Centre
Eastern Main Road
St. Augustine
Tél. (868) 645.84.66
Téléfax : (868) 645.84.67
Messagerie : tobe@trinidad.net

TUNISIE
Grande Librairie spécialisée
Fendri Ali
Avenue Haffouz Inm El-Intilaka
Bloc B 1 Sfax 3000
Tél. (216-4) 296.855
Téléfax : (216-4) 298.270

TURQUIE
Kültür Yayinlari Is-Türk Ltd
Atatürk Bulvarı No. 191/Kat 13
06584 Kavaklıdere/Ankara
Tél. (312) 413.95.62/57
Téléfax : (312) 413.90.80

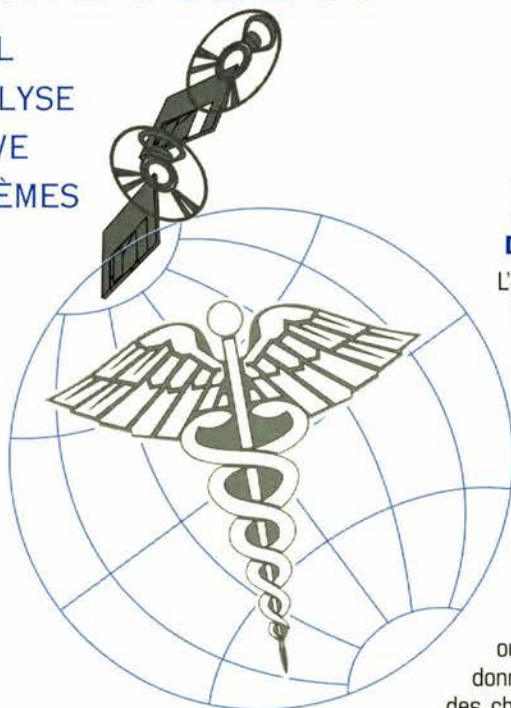
Dolmabahçe Cad. No. 29
Besiktas/Istanbul
Tél. (212) 260.71.88

Dinya Infotel
Glohas Dinya Basineri
100 Yil Mahallesi 34440
Bagcilar Istanbul
Tél. (90-212) 629.08.08
Téléfax : (90-212) 629.46.89

Les abonnements aux publications périodiques de l'OCDE peuvent être souscrits auprès des principales agences d'abonnement. Les commandes peuvent être envoyées à notre distributeur dans votre pays ou à un de nos cinq centres : Bonn, Mexico, Paris, Tokyo, Washington. Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de distributeur peuvent être adressées aux éditions de l'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris cedex 16, France.

ÉCO-SANTÉ OCDE 97

UN LOGICIEL
POUR L'ANALYSE
COMPARATIVE
DE 29 SYSTÈMES
DE SANTÉ



CO-ÉDITION OCDE/CREDES

Le besoin d'indicateurs en santé

La médecine s'appuie sur d'abondantes métrologies, notamment biologiques et épidémiologiques, qui lui fournissent d'indispensables références relatives. Les décideurs éclairent leurs cheminements d'indicateurs. L'examen des performances des autres, s'il ne remplace pas la réflexion approfondie, constitue un raccourci par rapport à l'expérimentation directe et coûte beaucoup moins cher. Ce constat a dicté la lente émergence de ces fichiers de données comparatives sur la santé, qui poursuivent par étapes des ambitions d'exhaustivité, de cohérence et de systématisation.

Des statistiques sur 29 systèmes de santé

L'objet d'*Éco-Santé OCDE 97* est de faciliter l'accès aux statistiques pertinentes de 29 systèmes de santé. Il constitue un instrument qui doit faciliter l'appréhension des objectifs des politiques de santé, la connaissance des facteurs de production et des activités, la mise en évidence des variations dans la pratique médicale courante, la quantification de déterminants non médicaux de l'état de santé et la mise à nu des mécanismes de consommation et de financement.

Un logiciel convivial

Éco-Santé OCDE 97 sous Windows est d'une utilisation conviviale et rapide. Conçu en version quadrilingue (allemand/anglais/espagnol/français), il permet aux utilisateurs d'un micro-ordinateur d'interroger les fichiers Santé de l'OCDE et de les analyser à partir de tableaux, graphiques ou cartes. *Éco-Santé OCDE 97* offre également des options d'exportation des données vers d'autres logiciels. Il donne la possibilité de mieux évaluer la qualité des chiffres à partir de la consultation des sources et méthodes attachées aux variables. L'utilisateur sélectionne les variables, les pays et les années de son choix. *Éco-Santé OCDE 97* vise à placer l'utilisateur au centre. Au travers du choix des multiples options qu'offre le logiciel, c'est véritablement l'expression des besoins de l'utilisateur qui guide l'interrogation et la manipulation des fichiers.

Les caractéristiques d'*Éco-Santé OCDE 97*

Éco-Santé OCDE 97 se compose d'un manuel de l'utilisateur et d'un CD-ROM ou de disquettes 3 1/2 pouces haute densité.

Le logiciel a été conçu pour fonctionner sur les ordinateurs du type « IBM PC, PS » et compatibles, sous système d'exploitation Windows 95/NT 3.51 (ou supérieur) ou sous Windows 3.11, équipés d'un processeur 486 ou pentium, d'un disque dur avec 30 Mo disponibles, d'une mémoire vive de 8 (16) Mo, et d'une carte VGA.

Champ couvert par les données d'*Éco-santé OCDE 97*

Le choix comporte plus de 800 séries de données. La plupart des séries concernent la période 1960-95. Des projections sur l'environnement économique et démographique couvrent aussi l'année 1996, de même que quelques estimations des dépenses de santé.

Couverture géographique : les 15 États membres de l'Union européenne, l'Australie, le Canada, la Corée, les États-Unis, la Hongrie, l'Islande, le Japon, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, la République tchèque, la Suisse et la Turquie.

Dépenses, financement et revenus

Dépenses nationales de santé, dépenses d'hospitalisation, dépenses en services ambulatoires, dépenses en biens médicaux, structure des dépenses par classes d'âge, revenus engendrés en santé et en pharmacie, financement des dépenses de santé

Facteurs de production et activités

Emploi en santé, formation médicale, équipements, prestation et consommation de services médicaux, activité de l'industrie pharmaceutique, échanges de biens et services médicaux

Consommation, pratiques et barèmes médicaux

Consommation de médicaments (DDQ), livraisons pharmaceutiques (ATC), durée moyenne de séjour (CIM), durée moyenne de séjour (case-mix), taux de sortie (CIM), taux de sortie (case-mix), actes chirurgicaux, chirurgie ambulatoire, indicateurs divers d'activité, barèmes d'actes médicaux

État de santé

Espérance de vie, années de vie potentielle perdues, mortalité précoce, morbidité, santé perçue

Organisation sociale et comportements

Protection sociale, modes de vie et environnement, alimentation

Environnement démographique et économique

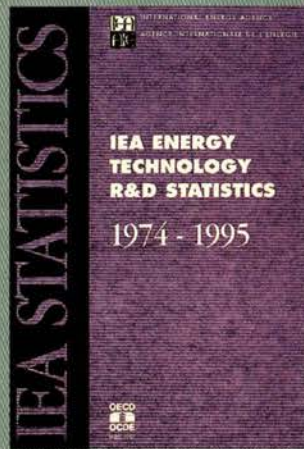
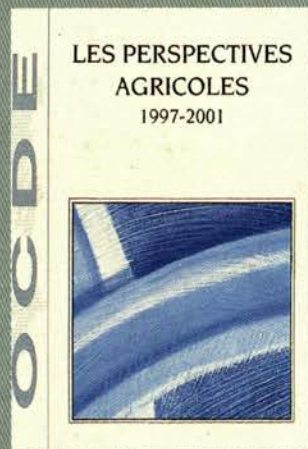
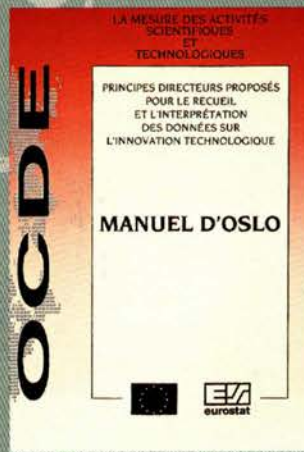
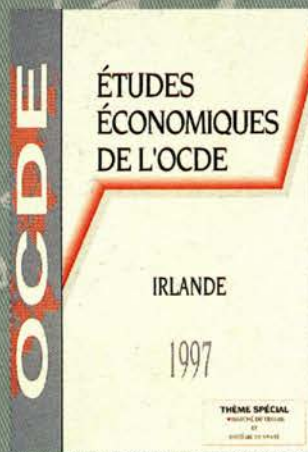
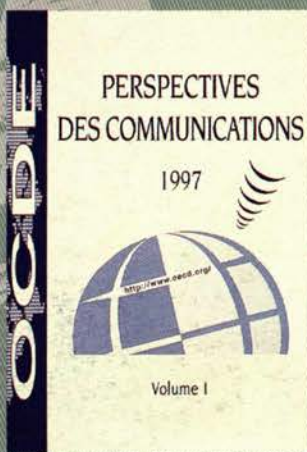
Références démographiques, population active, éducation, références macro-économiques, taux de conversion monétaire (\$ et Écus)

CD-ROM (Windows 95/NT ou 3.11), quadrilingue/**disquettes** (Windows 3.11), bilingue français/anglais

Version monoposte ⁽¹⁾: FF1 200 \$EU200 DM355 £127 ¥26 000/**Version réseau** : FF5 000 \$EU860 DM1 480 £530 ¥108 800

⁽¹⁾ Prix de réabonnement : FF840 \$EU150 DM250 £89 ¥18 000

**les
10
meilleures
ventes
des
2
derniers
mois**



*les éditions
de l'OCDE*

bon de commande
à l'intérieur

